www.01netpro.com

N° 2060 - 11 novembre 2010

01 INFORMATIQUE BUSINESS & TECHNOLOGIES

Les PME innovantes à l'assaut des marchés mondiaux P. 8

Les applications mobiles expliquées à votre DG P. 16

Il bat un record de transmission sur fibre optique P. 34

La pénurie d'adresses internet n'effraie plus P. 27

Les 100 personnalités du numérique en France

DOSSIER P. 38

Groupe 01 France Metro : 5 € - DOM : 6,20 €, Belgique : 5,50 €, Suisse : 9,50 FS, Canada : 8,50 $C, Luxembourg : 5,50 €.

M 02995 - 2060 - F: 5,00 €

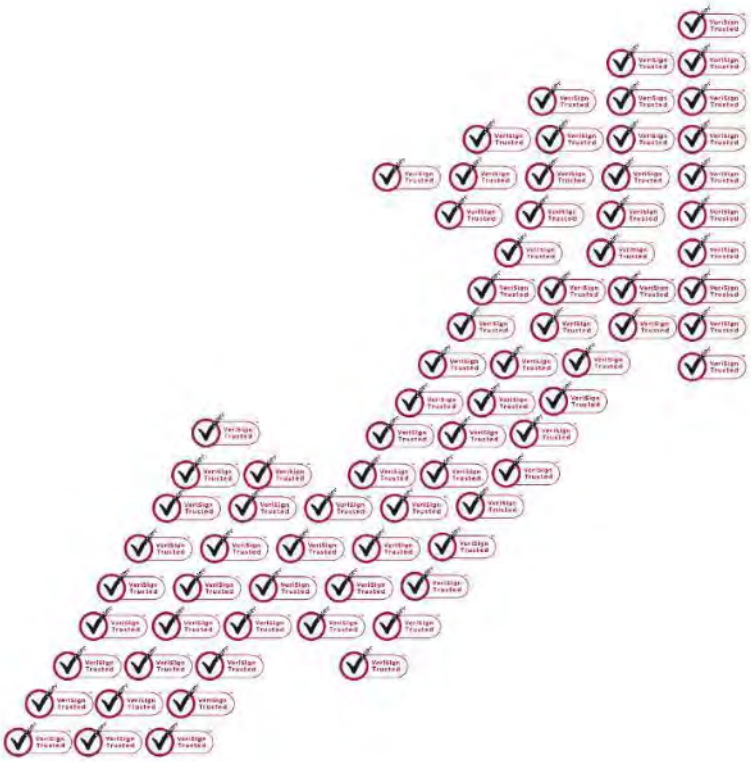

NOUVEAUX CERTIFICATS VERISIGN SSL :

PLUS DE SÉCURITÉ. PLUS DE FONCTIONNALITÉS. PLUS D'AVANTAGES POUR VOUS.

Leaders incontestés du cryptage et de l'authentification sur Internet, les certificats VeriSign® SSL proposent deux nouvelles fonctionnalités inédites : l'analyse anti-malware quotidienne et l'affichage du sceau VeriSign dans les résultats des moteurs de recherche. Objectif : renforcer la protection et doper la fréquentation de votre site—pour zéro centime de plus. Une fois encore, les certificats VeriSign SSL s'affirment comme la référence absolue en matière de cybersécurité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur **VeriSign.fr/morethanssl**.

VeriSign Trusted™

Now from Symantec.

© 2010 Symantec Corporation. Tous droits réservés. Symantec, le logo Symantec et le cercle coché sont des marques commerciales, déposées ou non, de Symantec Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans d'autres pays. VeriSign, VeriSign Trust et les autres marques connexes sont des marques commerciales déposées de VeriSign, Inc. ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans d'autres pays, et sont cédées sous licence à Symantec Corporation. Les autres noms cités peuvent être des marques commerciales de leurs détenteurs respectifs.

LA RÉDACTION A...

testé le téléphone par « grand froid ». Au travers de sa filiale népalaise Ncell, l'opérateur nordique Telia Sonera vient d'inaugurer des services 3G dans l'Himalaya, avec une station de base au pied du Mount Everest, à plus de 5 200 mètres d'altitude. Désormais, même depuis le toit du monde, les alpinistes pourront envoyer une vidéo Youtube, mettre à jour leurs fils Twitter, ou simplement passer un coup de fil.

DR

RAILLÉ certains propriétaires britanniques d'iPhone 4. Lors du passage à l'heure d'hiver, ils ont dormi une heure de plus, un bogue dans l'iOS ayant provoqué un décalage dans la fonction réveil de l'iPhone. Mais cela n'a pas empêché Apple de grappiller encore des parts de marché, dépassant désormais RIM.

OBSERVÉ un conflit de voisinage. OVH, numéro un français de l'hébergement, fait face à une plainte des riverains de son datacenter à Roubaix, jugé trop bruyant. L'hébergeur, qui a même été mis en demeure, songerait maintenant à une « délocalisation ».

envoyé un message de félicitations à Hu Jintao, le président chinois. Son pays a présenté Tianhe-1A, le supercalculateur le plus rapide du monde. Avec une puissance de 2,5 pétaflops, il détrône le « Jaguar » américain (1,7 pétaflops). Ceci étant, la technologie sous-jacente reste américaine puisqu'elle repose sur plus de 14 000 processeurs Intel et 7 000 puces graphiques Nvidia.

plaint les hauts fonctionnaires russes. Selon le quotidien *Kommersant*, le président Dmitrij Medwedew les juge trop fainéants. Il souhaite donc les doter d'un logiciel qui lui permettra de surveiller en temps réel la mise en œuvre de ses instructions et l'état d'avancement de ses réformes. En entreprise, on appellerait cela un workflow.

LES MOTS CLÉS DE LA SEMAINE

Cloud Ressources humaines Vidéo Sécurité SSII Outsourcing Saas Syntec Réseaux Archivage iPad Assurances Mobilité PME innovantes Collaboration

SSII : p. 12, 28, 36
Archivage : p. 14, 30
PME innovantes : p. 7, 8
Ressources humaines : p. 53, 54
Saas : p. 7, 10
Assurances : p. 37
Cloud : p. 24
Collaboration : p. 36
iPad : p. 23
Mobilité : p. 16
Outsourcing : p. 36
Réseaux : p. 27
Sécurité : p. 17
Syntec : p. 12
Vidéo : p. 30

ÉDITORIAL

N. STOLTENBORG

Frédéric Simottel
Rédacteur en chef

Des guides pour notre vie numérique

Découvreurs, bâtisseurs ou agitateurs, ils partagent tous un même objectif, celui de mettre la technologie au service de notre société. Reconnus dans leur domaine, ils portent leur influence au-delà de leur sphère d'activité quotidienne. Présents dans les médias, les colloques et les conférences internationales, ils apportent une vision, définissent des stratégies, défendent leurs convictions. Ces 100 people parmi les plus influents du paysage numérique français actuel ne sont pas tous des technophiles. Mais leur fonction et leurs responsabilités parlent pour eux. Tour à tour éclaireurs, chefs,

> « Réfléchir sur notre comportement vis-à-vis des technologies et des transformations qui en découlent »

pilotes, leur parcours nous pousse à réfléchir sur notre propre comportement vis-à-vis des technologies et des transformations qu'elles impliquent. Un univers complexe, où il devient de plus en plus difficile de dissocier nos usages privés de nos pratiques professionnelles ; où la passion autour d'une innovation risque de l'emporter sur la raison business. A plusieurs reprises, certains d'entre eux se sont laissés déborder par leur envie d'aller vite, de réussir, d'imposer leurs idées. Ces péripéties les ont façonnés, et c'est aussi ce que nous avons cherché à mettre en lumière dans ce dossier spécial. La sélection a été difficile et enjouée. Pourquoi tel patron et pas tel autre ? Pourquoi ce laboratoire ? Faute de temps, de place, de sources, nous n'avons pas pu dresser un palmarès des 200, voire des 500, sans compter les anonymes qui font, eux aussi, bouger notre monde. Notre pari est d'imaginer que, si nos entreprises peuvent jouer un rôle au niveau mondial dans le numérique, nous avons besoin de guides pour orienter nos destins. Ces 100 personnalités en font partie.

01 SOMMAIRE

TENDANCES

7. FINANCEMENTS Coup de frein aux subventions pour les entreprises innovantes
8. EXPORT PME françaises en quête de nouveaux territoires
10. BUSINESS MODEL Louer la suite Office sera bientôt possible

12. POLITIQUE Syntec numérique se veut plus représentatif des métiers IT
14. GESTION DOCUMENTAIRE Un pas de plus vers l'archivage électronique dans les collectivités
16. DÉCRYPTAGE Les applications mobiles expliquées à votre directeur général
17. SÉCURITÉ Empêcher les fuites de données depuis les copieurs multifonctions
18. GREEN TECH Une pile à combustible géante pour datacenter
19. LOGICIEL Cegedim se renforce à l'international
20. START UP Valoriser l'information géographique détenue par les entreprises
21. PME DSI, un rôle stratégique en petite et moyenne entreprise

OPINIONS

23. MULTITOUCH Le tactile : anecdotique ou révolutionnaire ?
24. HUMEURS
L'offshore rend schizophrène
La tentation du nuage personnel
25. ON EN PARLE DANS LES BLOGS
26. CARTE BLANCHE À...
Luc Legardeur, directeur général de Xebia
Le centre de services, miroir aux alouettes ou eldorado ?

EXPÉRIENCES

27. RÉSEAUX Les entreprises ne se sentent pas encore concernées par la pénurie d'adresses IP
30. COMMUNICATION Airbus industrialise sa production de vidéos numériques
32. COLLABORATION L'ingénierie de Renault modernise sa gestion de projets
33. INTERVIEW Pierre Michel, directeur général adjoint et DSI de la Caisse centrale de réassurance
34. RENCONTRE L'homme qui a décuplé les performances de l'internet
36. JURIDIQUE Contrat d'outsourcing : faut-il prévoir l'imprévisible ?

DOSSIER

38. 100 PERSONNALITÉS
39. LES PRÉCURSEURS
41. LES POLITIQUES
42. LES BÂTISSEURS
45. LES AGITATEURS
46. LES INFLUENCEURS
49. LES BUSINESS ANGELS
51. LES CHERCHEURS

VOUS

53. MANAGEMENT Mettre en place des indicateurs pour mieux piloter ses ressources humaines
54. RESSOURCES HUMAINES Préparez-vous à mener un entretien « senior »
56. BUSINESS STYLE

58. AGENDA
60. FLASH-BACK
62. PROCHAINEMENT DANS 01

Ce numéro comporte un courrier de réabonnement sur une diffusion partielle d'abonnés.

Abonnez-vous en ligne sur www.kiosque01.com

CECI N'EST PAS UN ORDINATEUR

MAIS UN OUTIL POUR SOIGNER !

Télémédecine, interopérabilité, dossier patient, confidentialité, échanges sécurisés, imagerie... Professionnels de l'informatique, vous avez un rôle clé à jouer dans le déploiement de la e-santé.

Pour innover, partager, faire émerger vos solutions et contribuer ainsi à la modernisation de notre système de soins, retrouvez-nous sur **www.esante.gouv.fr/categorie/services/offre-industrielle**.

Ensemble, faisons avancer la e-santé.

AGIR ENSEMBLE POUR SOIGNER MIEUX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

asipsanté

AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS DE SANTÉ

LIGARIS © Olivier Borst

L'Etat de l'Art

Les Séminaires Capgemini Institut

Mise à jour : 21 octobre 2010
22 séminaires nouveaux ou entièrement remaniés

> Les Synthèses

Comprendre les Tendances de l'Informatique	8-10 nov. • 6-8 déc. 2010
Urbanisme et Architectures Techniques en 2010	15-17 nov. • 12-14 déc. 2010
Réseaux : la synthèse	6-8 décembre 2010
Micros, Serveurs, Réseaux : la synthèse	15-17 novembre 2010
Sécurité : la synthèse technique	9-10 décembre 2010
Management des Projets Informatiques	8-10 nov. • 6-8 déc. 2010
La Gouvernance Informatique en 2010	2-3 décembre 2010

> Projets et Développement

Le Développement d'Applications en 2010	22-24 novembre 2010
Java : la synthèse	18-19 novembre 2010
Open Source : l'état de l'art	4-5 novembre 2010
XML : la synthèse	4-5 novembre 2010
Web Services : l'état de l'art	2-3 décembre 2010
Client Riche : Ajax, RIA, HTML 5	16-17 novembre 2010
Analyse des Besoins des Utilisateurs en 2010	18-19 novembre 2010
Le Cahier des Charges en 2010	25-26 novembre 2010
Estimation des Développements Informatiques	2-3 décembre 2010
Points de Fonction : l'état de l'art en 2010	4-5 novembre 2010
Méthodes Agiles : l'état de l'art	16-17 novembre 2010
Les Techniques et Outils de Test	4-5 novembre 2010
La Qualité des Systèmes et des Logiciels	8-10 novembre 2010
La Maintenance Applicative et TMA en 2010	23-24 novembre 2010

> Management de l'Informatique

Le Tableau de Bord du DSI en 2010	4-5 nov. • 9-10 déc. 2010
Les "Best Practices" de la DSI en 2010	18-19 novembre 2010
Benchmarking : l'état de l'art en 2010	18-19 novembre 2010
Les Responsabilités Juridiques du DSI en 2010	25-26 novembre 2010
Les Schémas Directeurs en 2010	30 novembre-1 décembre 2010
La Conduite du Changement en 2010	29 novembre-1 décembre 2010
COBIT, ITIL, CMMI, ISO : l'état de l'art 2010	4-5 novembre 2010
Centres de Services : la mise en œuvre	18-19 novembre 2010
SLA et Contrats de Service	2-3 décembre 2010
ITIL : la mise en œuvre	25-26 novembre 2010
Gestion de Portefeuille de Projets : l'état de l'art	25-26 novembre 2010
PMO : la mise en œuvre	18-19 novembre 2010
La Maîtrise d'Ouvrage en 2010	9-10 décembre 2010
L'Audit Informatique en 2010	2-3 décembre 2010
Le Contrôle de Gestion de l'Informatique	25-26 novembre 2010
ROI, Valeur et Coûts du SI	14-15 décembre 2010
Les Contrats Informatiques en 2010	23-24 novembre 2010
Green IT et réduction des coûts informatiques	2-3 décembre 2010
Outsourcing : l'état de l'art en 2010	4-5 novembre 2010
Gestion de Parc et Assistance Utilisateurs	16-17 novembre 2010
Help Desk : l'état de l'art	18-19 novembre 2010
Exploitation/Production Informatique en 2010	15-17 novembre 2010
Sécurité des Systèmes d'Information	6-8 décembre 2010
Continuité Informatique / PRA	9-10 décembre 2010
Plan de Continuité d'Activité/Gestion de Crise	2-3 décembre 2010
ISO 27001/27002 et "best practices" en Sécurité	18-19 novembre 2010

> Architectures et Réseaux

Architecture d'Entreprise et SI	23-24 novembre 2010
SOA : l'état de l'art	9-10 décembre 2010
Processus et BPM : l'état de l'art	29 novembre-1 décembre 2010
ESB, Intégration et Orchestration de Services	18-19 novembre 2010
Référentiels d'Entreprise : l'état de l'art	25-26 novembre 2010
Intégration de Données d'Entreprise	4-5 novembre 2010
Virtualisation : technologies et mise en œuvre	2-3 décembre 2010
Postes de Travail : réduire les coûts en 2010	25-26 novembre 2010
Cloud Computing : l'état de l'art	23-24 novembre 2010
Architectures d'Applications Distribuées	22-24 novembre 2010
Gérer la Performance des Applications et du SI	25-26 novembre 2010
Réseaux et Télécoms : les tendances, les choix	22-24 novembre 2010
Téléphonie sur IP	25-26 novembre 2010
Sécurité : mobilité, sans-fil et VPN	4-5 novembre 2010
Sécurité Web : l'état de l'art	23-24 novembre 2010
SAN/NAS : état de l'art des Réseaux de Stockage	22-24 novembre 2010

> Techniques et Applications

Portails d'Entreprise : l'état de l'art	23-24 novembre 2010
Internet : la synthèse 2010	18-19 novembre 2010
Internet Mobile : l'état de l'art	8-10 novembre 2010
Web 2.0 : les usages professionnels en 2010	25-26 novembre 2010
Webmarketing : l'état de l'art	8-10 novembre 2010
Réussir et Gérer un Site Web	9-10 décembre 2010
Moteurs de Recherche d'Entreprise : l'état de l'art	2-3 décembre 2010
Les ERP/Progiciels Intégrés en 2010	23-24 novembre 2010
Dématérialisation : l'état de l'art	18-19 novembre 2010
Bases de Données : la synthèse	8-10 novembre 2010
Décisionnel : l'état de l'art	13-15 décembre 2010
CRM et e-CRM	25-26 novembre 2010
Knowledge Management : l'état de l'art	18-19 novembre 2010
Projets Collaboratifs : l'état de l'art	4-5 novembre 2010
ECM (Entreprise Content Management)	9-10 décembre 2010
GED (Gestion Electronique de Documents)	16-17 novembre 2010
Archivage Electronique en 2010	23-24 novembre 2010

> Les Passeports

Systèmes d'Information : les 3 prochaines années	6-8 décembre 2010
Passeport Réseaux & Télécoms	13-15 décembre 2010
Passeport Consultant	6-8 décembre 2010
Passeport MBA	15-17 novembre 2010
Passeport Comptabilité & Finance	6-8 décembre 2010
La Banque en 3 jours	13-15 décembre 2010
La Gestion du Stress	25-26 novembre 2010
Passeport Efficacité Personnelle	8-10 nov. • 6-8 déc. 2010
Passeport Management	15-17 nov. • 13-15 déc. 2010

Durée 14 h (séminaire de 2 jours) ou 21h (séminaire de 3 jours).
Formations éligibles au DIF.

Renseignements et inscriptions :
Véronique Groud
Tél. : 01 44 74 24 10
veronique.groud@capgemini.com
www.institut.capgemini.fr

Capgemini
CONSULTING TECHNOLOGY OUTSOURCING

DR

« Face à l'explosion des échanges électroniques, La Poste doit développer des offres associant papier et dématérialisation. »
Christian Estrosi, ministre de l'Industrie

IBM, Fujitsu, HP, Cisco et BT figurent parmi les meilleurs des 28 élèves notés par Gartner en matière de mises en œuvre de programmes de réduction d'empreinte carbone. Verizon et Lenovo ferment la marche.

FINANCEMENTS L'Etat revoit à la baisse les aides à l'innovation

Coup de frein aux subventions pour les entreprises innovantes

L'heure est à la mobilisation contre la réforme du statut des JEI (jeunes entreprises innovantes). Le Comité Richelieu, l'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels), le SNJV (Syndicat national du jeu vidéo), Cap-Digital et France Biotech ont remis, le 28 octobre, un texte au gouvernement et aux parlementaires dans lequel ils réclament la suppression de l'article 78 de la loi de finances 2011. Celui-ci prévoit de réduire, dès la quatrième année (au lieu de la septième actuellement), les exonérations de cotisations sociales de ces JEI. Une mesure qui ferait économiser à l'Etat 57 millions d'euros à partir de l'an prochain.
« *Estimer que ces entreprises sont moins fragiles à partir de la quatrième année révèle une méconnaissance de leur fonctionnement. Il faut au moins sept ans pour qu'un produit soit commercialisable. Cet article menace ces sociétés à la santé financière fragile* », affirme Jean-Noël de Galzain, PDG de Wallix et vice-président du pôle de compétitivité System@tic.

Des mesures incohérentes

Le président de Syntec informatique, Guy Mamou Mani, s'interroge : « *Pourquoi faire de grands discours sur l'innovation en l'invoquant comme levier de notre économie si c'est pour mettre en place des mesures qui sanctionnent ces entreprises. Où est la cohérence ?* » Même incompréhension de la part d'Eurocloud, association regroupant plus de 70 entreprises du Saas (Software as a Service) et du cloud, pour qui une grande part de l'industrie du logiciel

ALEXANDRE CHAUSSET

François Baroin, ministre du Budget, a défendu les mesures gouvernementales devant les députés.

C'est sur la capacité de l'économie française à innover que s'inquiètent les professionnels

se fait dans les PME : « *Le statut de JEI et les programmes Oséo représentent des outils formidables et sont quasiment les seules sources de financement sérieux de pur amorçage.* » C'est donc sur la capacité de l'économie française à innover et à générer de nouvelles entreprises de taille intermédiaire que s'inquiètent ces professionnels.
Revisité également, le CIR (crédit d'impôt recherche) « *subit un lifting lourd de conséquences pour les PME et les TPE* », selon Jean-Noël de Galzain. En rabotant le reversement sur les frais de personnels liés à la R&D, le gouvernement réduit de 7 % le budget alloué aux entreprises innovantes. « *Les débats ont permis de trouver des points d'accord importants sur le CIR afin de préserver le dispositif (...) et de s'assurer contre les excès et les dérapages pour les finances publiques* », a déclaré aux députés le ministre du Budget, François Baroin, le 25 octobre dernier. Dans sa nouvelle mouture, ce ne sont plus 75 %, mais 50 % des dépenses de fonctionnement qui seront retenues dans l'assiette des dépenses éligibles par le CIR.

Des conséquences dramatiques

« *Cette mesure est injuste, les conséquences étant plus dramatiques pour les petites entreprises* », souligne François Guignot, délégué général du Comité Richelieu. En 2008, suite au déplafonnement du CIR, la dette de l'Etat au titre des dépenses de R&D effectuées par les entreprises s'est élevée à 4,1 milliards d'euros (1,7 milliard en 2007 quand il était plafonné). « *Cette hausse du plafond a accru les dépenses de l'Etat, mais elle s'est traduite en contrepartie par une progression des recrutements de chercheurs (+ 152 %)* », souligne François Guignot.
Là où tous ces professionnels s'accordent, c'est sur l'urgence de mettre de l'ordre chez les bénéficiaires, car les grandes entreprises, en déclarant des budgets de R&D par filiale, profitent de 80 % des sommes allouées… ■

JULIETTE FAUCHET

Les entreprises françaises osent de plus en plus tenter leur chance à l'étranger, soutenues par des mesures d'accompagnement publiques et privées.

EXPORT

PME françaises en quête de nouveaux territoires

De plus en plus d'entreprises high-tech hexagonales partent à l'étranger, à la conquête d'autres marchés. Bien choisir le pays cible, investir du temps et de l'argent : celles qui ont franchi le pas témoignent.

Entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication, vous vous sentez à l'étroit dans l'Hexagone ? Pourquoi ne pas s'installer à l'étranger ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les sociétés françaises, y compris les PME, sont de moins en moins frileuses pour tenter leur chance à l'étranger. Ubifrance, l'agence française pour le développement international des entreprises, a doublé son nombre d'opérations d'accompagnement en deux ans, passant de 1 400 en 2008 à 2 800 (selon les prévisions) en 2010.

Paradoxalement, c'est la conjoncture économique qui a favorisé tous ces passages à l'acte. En 2009, le plan anticrise du gouvernement a augmenté les subventions pour l'aide à l'export, incitant les entreprises françaises à sauter le pas. L'amélioration économique qui se profile devrait prolonger cette tendance, notamment pour les PME qui souhaitent s'installer outre-Atlantique. « *Money is back !* lance ainsi Gaétan Gachet, responsable de l'industrie des technologies de l'information (IT) chez Ubifrance San Francisco. *Après deux*

DR

années moroses, on sort enfin du gouffre. Les fusions acquisitions et les introductions en Bourse redémarrent. L'argent est de retour dans les circuits d'investissement. » En Europe, principale zone d'export pour la France, les indicateurs économiques passent au vert, ce qui facilite une éventuelle implantation.

Investir le marché européen

Les raisons de franchir les frontières sont multiples. Pour certains acteurs, il s'agit d'échapper à un manque de demande intérieure. L'éditeur Taliance, spécialisé dans les logiciels pour l'investissement immobilier, a choisi l'Allemagne. « *En 2008, nous avons subi un coup d'arrêt dans les investissements en France. Après analyse de plusieurs pays européens, il s'est avéré que le marché immobilier allemand a mieux résisté car il est moins lié à la finance* », explique Sabine Dorgan, directrice marketing. De son côté, la jeune pousse Voxler, fournisseur d'une technologie pour jeux musicaux, a opté pour Londres. « *Le Royaume-Uni est un marché de premier plan pour les jeux vidéo. C'est également là que nous pouvons négocier des contrats avec les principaux producteurs de musique* », souligne Vincent Guilloux, responsable du développement business.

Pour beaucoup d'entreprises IT, les Etats-Unis, berceau de l'innovation, représentent encore la terre promise. C'est le cas de ML State, qui édite une plate-forme de développement. « *Notre ambition est de fournir un nouveau paradigme pour les applications web et cloud. Pour avoir une chance de faire adopter notre technologie, nous devons aller là où se trouvent les centres de décision : outre-Atlantique. Avant de travailler avec une grande banque française, il faut commencer avec une grande banque américaine !* », explique Henri Binsztock, son PDG.

L'agence Ubifrance a doublé son nombre d'opérations d'accompagnement en deux ans

Une fois que l'on a choisi son pays cible, il s'agit de se donner les moyens de réussir. Une implantation à l'étranger coûte beaucoup d'argent : de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers d'euros, en fonction du produit et du marché. L'investissement marketing, en particulier, est crucial. Il ne suffit pas de proposer un bon produit, encore doit-il être adapté au marché vers lequel il sera exporté. « *L'innovation française n'a pas à rougir. Mais ses produits ont la réputation de n'être pas assez promus. Over-engineered, undermarketed, disent les Américains* », explique Gaétan Gachet.

Autre point décisif : nouer des contacts, trouver un partenaire, signer des contrats… exige du temps et de l'énergie. Et donc une organisation interne de l'entreprise adaptée en conséquence. « *Mon souci, c'est le temps,* confirme Henri Binsztock. *Il faudrait que je sois aux Etats-Unis en permanence. Mais je ne peux pas, car j'ai aussi l'entreprise en France à gérer. Pour arriver à tout faire, j'ai besoin d'un très bon management dans les équipes.* » S'implanter à l'étranger, c'est également réagir vite et dans la durée. « *Bien souvent, après un premier rendez-vous satisfaisant, les entrepreneurs négligent le suivi. Ils rentrent chez eux et reprennent le dossier un mois plus tard. Mais alors, les choses ont déjà changé* », constate Eric Morand, responsable de l'industrie IT chez Ubifrance Canada.

GILBERT KALLENBORN

L'AVIS DE L'EXPERT

C. VERFER/BSM

Richard Gomes, chef du service TIC et nouvelles technologies chez Ubifrance

Nombre de PME innovantes dans les TIC rêvent de partir aux Etats-Unis. Nous avons beaucoup de demandes en ce sens. Mais le premier marché de l'export, c'est l'Europe et l'Afrique du Nord. Quant à la Chine et l'Inde, des pays qui font encore un peu peur, ce sont des marchés gigantesques à ne pas négliger.

Les Français sont reconnus pour leur capacité et leur qualité d'innovation. Leur niveau académique et leur formation ont la cote à l'étranger. Les produits français qui s'exportent le mieux sont les logiciels et les services, en particulier ceux concernant les technologies mobiles. Les entreprises hexagonales sont très fortes dans ces domaines. Pour le matériel, en revanche, c'est plus difficile.

! À SAVOIR

Comment financer son implantation à l'étranger ?

Nombre d'aides financières existent pour les sociétés tentées par l'export.

- **Les dispositifs publics** Parmi les principaux, on trouve Ubifrance, qui rembourse les frais de prospection jusqu'à 800 € par personne ; Coface, qui propose, entre autres assurances, le remboursement de ces mêmes frais jusqu'à 80 % en cas d'échec ; Oséo, qui prête jusqu'à 80 000 € lors de la création d'une filiale à l'étranger.
- **Les banques d'affaires** Elles disposent d'offres liées aux problématiques de l'export : gestions du risque de change et des flux, suivi des positions dans le monde, ouverture de compte simplifiée, etc.

BAROMÈTRE

En hausse

Les semi-conducteurs

D'ici à 2016, les composants intégrés dans les mémoires flash pourraient voir leur taille divisée par deux, et être ainsi moins coûteux. Tel est en tout cas l'objectif de l'alliance scellée entre Intel, Toshiba et Samsung. Cet accord a reçu le soutien du ministère de l'Economie (METI) du Japon, susceptible de financer ce projet.

En baisse

Les antivirus

Smartphones, iPad et autres tablettes deviennent les appareils de choix pour se connecter au net. Plus sécurisés par nature, mieux contrôlés par leurs constructeurs respectifs, ils pourraient causer du tort aux éditeurs d'antivirus, leurs outils devenant peu utiles selon Forrester Research. Les entreprises, quant à elles, réaliseraient des économies, sachant qu'il en coûte 400 $ sur trois ans pour sécuriser un PC portable.

EN BREF

Oracle absorbe un leader de l'e-commerce

Oracle compte racheter ATG pour 1 Md$. L'éditeur bénéficierait alors de solutions d'e-commerce et de gestion de la relation client complémentaires de celles qu'il possède déjà dans le CRM, l'ERP, la distribution, la gestion de la chaîne logistique... ATG compte plus d'un millier de clients, dont les Français La Redoute, Vuitton et Orange.

Avec Creo, PTC veut réinventer la CAO

L'inventeur de la CAO paramétrique lance Creo, une suite logicielle revoyant l'approche actuelle de la CAO avec des outils plus simples, interopérables et communicants. Destiné aux entreprises, Creo ne s'adresse donc plus uniquement aux bureaux d'études, mais aussi au marketing, au département qualité et aux commerciaux.

BUSINESS MODEL Microsoft dévoile Office 365, sa nouvelle génération d'offre Saas

Louer la suite Office sera bientôt possible

La suite d'applications en ligne Business Productivity Online (BPOS) de Microsoft sera renommée Office 365 en 2011. Elle va s'enrichir de plusieurs nouvelles offres pour entreprise. On y retrouve bien sûr les serveurs Exchange Online, Sharepoint Online et Linq. Mais parmi les évolutions figure une nouveauté de taille, celle de pouvoir louer Office, la suite bureautique star de Microsoft. BPOS donnait accès à Office Web Apps, une version limitée d'Office en mode web. Le forfait entreprise, lui, offre la possibilité de louer la suite dans sa version la plus complète, Office Professionnel Plus 2010. Il en coûte 22,75 euros par mois et par utilisateur pour disposer de l'infrastructure serveur Office 365 et de la suite bureautique sur son poste.

> Avec l'arrivée d'Office 2010 en mode Saas, Microsoft différencie son offre de celles de ses concurrents

L'émergence du Saas (Software as a Service), un système à base de souscription, à l'opposé du modèle de vente de licence, pousse les éditeurs à assouplir leur approche : « *Dans un domaine comme la gestion de la relation client (CRM), toutes les grandes solutions du marché fonctionnent sur ce mode* », explique Sébastien Clouet, directeur marketing d'Insight, un spécialiste de la gestion d'actifs logiciels. Ce prestataire travaille sur ce sujet avec les hébergeurs, pour lesquels il met en place des systèmes de reporting précis afin d'optimiser la facturation des logiciels proposés en mode Saas.

Microsoft marche sur des oeufs

Activer Office pour quelques mois depuis le portail Office 365 est une évolution importante pour Microsoft. La suite Office est en effet la vache à lait de l'éditeur : la version 2007 s'était vendue à 10 millions d'exemplaires. Mais la moindre inflexion dans le business model de Microsoft sur Office peut entraîner des conséquences sur les revenus du géant américain. Toutefois, avec l'arrivée d'Office 2010 en mode Saas, l'éditeur différencie son offre de celles de ses principaux concurrents, à savoir Google avec ses Google Apps et IBM avec Lotuslive. Il bénéficie de sa force de frappe sur le poste client pour contrer ses challengers. Et il offre à sa suite bureautique un nouveau canal de vente.

Après une version 2007 très innovante, ses clients hésitent à passer à la version 2010. Paradoxalement, le Saas pourrait aider certaines entreprises à se mettre au goût du jour. ALAIN CLAPAUD

L'AVIS DE L'EXPERT

DR

Sébastien Clouet, directeur marketing d'Insight

« Le logiciel est géré comme un forfait téléphonique »

Le passage à la souscription entraîne des coûts adaptés : on ne paie que ce que l'on consomme. Le logiciel est géré comme le forfait téléphonique. Par ailleurs, la planification à long terme des achats de licences est simplifiée : il apparaît plus facile de gérer les employés entrants ou sortants de l'entreprise. Autre avantage que représente ce mode, l'homogénéité du parc : tous les logiciels étant sur la même version, les coûts de maintenance sont réduits. Enfin, le logiciel ne mobilise plus de capital mais se transforme en dépense.

Windows®. La vie sans limites.
Fujitsu recommande Windows 7.

LIFEBOOK. Amélioration de la fiabilité et des performances grâce à la famille des processeurs Intel® Core™

intel CORE i3 inside

Plus rapide.
Plus astucieux.

Même principe

mais plus mobile.

Le nouveau LIFEBOOK A530 - robustesse et endurance grâce à la famille des processeurs Intel® Core™ qui apporte des performances sur mesure et des possibilités multitâches plus rapides. De plus, avec une conception visant à pérenniser votre investissement et à améliorer l'efficacité énergétique, la famille des processeurs Intel® Core™ est le choix parfait pour un PC professionnel.

LIFEBOOK

avec processeur Intel® Core™ vPro™ - il rend votre vie plus riche.

- **Processeur Intel® Core™ i3-350M**
- **Windows® 7 Professionnel authentique**
- Écran LED 15,6" HD (1366 x 768) VGA & HDMI
- 2 Go DDR3
- 320 Go
- Wi-Fi 802,11 a/g/n, Bluetooth®, LAN 1000
- 3 x USB, ExpressCard (54/34)
- Webcam 1,3 mégapixels
- Pavé numérique intégré étanche
- 2,75 kg, garanti 1 an enlèvement sur site
- Existe aussi en processeur Intel® Core™ i5-460M Réf. VFY:A5300MF101FR prix moyen constaté : 659 €HT*

499 €HT* Réf. VFY:A5300MXYA1FR

© 2010, Intel Corporation. Tous droits réservés. Intel, le logo Intel, Intel Core, Core Inside, Intel vPro, Pentium, Pentium Inside, Xeon, Celeron, Celeron Inside, Intel Atom, Atom Inside, Centrino et Centrino Inside sont des marques déposées ou enregistrées d'Intel Corporation ou de ses filiales, aux États-Unis et dans d'autres pays.
* Les prix indiqués sont des prix moyens constatés. Les revendeurs sont libres de leur tarification.

aressy.com - 10/10 - 6376

shaping tomorrow with you

FUJITSU

POLITIQUE Syntec informatique a officialisé son changement de nom cet automne

Syntec numérique se veut plus représentatif des métiers IT

L'opération s'est déroulée plus rapidement que prévu. A l'occasion de sa conférence semestrielle d'automne, Syntec informatique a annoncé son changement d'identité. Désormais, il faudra l'appeler Syntec numérique. Initialement, cette transformation ne devait intervenir qu'en 2011, lors de la prochaine assemblée générale de la chambre syndicale. « *Nous nous sommes aperçus qu'un certain nombre de mesures* (changement de nom, création de nouveaux collèges, etc. – NDLR) *ne nécessitaient pas de modification de statut comme nous l'imaginions. Dès lors, nous nous sommes dit : " Pourquoi attendre alors que la volonté et le dynamisme sont là ? "* », justifie Guy Mamou-Mani, président de Syntec numérique, qui s'était fait une priorité d'élargir la représentativité de l'organisme à tous les acteurs du monde numérique.

Une nouvelle gouvernance liée à l'évolution du secteur

Calquée sur les modèles du Bitcom en Allemagne ou de l'Intellect en Grande-Bretagne, la création de ce grand syndicat du numérique répond, selon Guy Mamou-Mani, à la nécessité pour la profession de peser davantage sur les pouvoirs publics et d'améliorer son image. Elle découle également de l'évolution de l'industrie des nouvelles technologies où, que ce soit pour les offres cloud ou la convergence informatique et télécoms, les métiers d'éditeur, de SSII et d'opérateur s'entremêlent.

La création de Syntec numérique s'accompagne d'une nouvelle gouvernance avec une organisation par collège où chaque métier (SSII, éditeur, conseil en technologie, opérateurs…) aura vocation à porter les problématiques qui lui sont propres. Ce changement devrait permettre, selon le président de Syntec numérique, à chaque profession d'exister. Ce qui n'était pas le cas dans l'ancien Syntec informatique. L'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels) a, par exemple, été créée en 2005 par certains éditeurs qui trouvaient que leurs préoccupations n'étaient pas assez relayées par Syntec informatique. « *Les éditeurs se sentaient perdus dans l'ancien Syntec* », reconnaît Guy Mamou-Mani. Sur le papier, cette organisation ne paraît pourtant pas tellement différente de l'ancienne, axée sur des comités métier.

Preuve de l'élargissement, le syndicat enregistre d'ores et déjà l'arrivée des sociétés de conseil en technologies, membres de l'association Geicet (Groupement européen de l'ingénierie et du conseil en technologies). Un certain nombre d'opérateurs et d'acteurs des réseaux (Cisco, Alcatel, NextiraOne…) ont aussi adhéré au syndicat professionnel. Un nouveau collège « mobilité » devrait d'ailleurs bientôt voir le jour.

Des acteurs du numérique à convaincre

En revanche, le ralliement de l'Afdel et de l'Acsel (association de l'économie numérique) n'est pas à l'ordre du jour. Le premier ne semble pas partisan d'un syndicat unifié. « *Les métiers du numérique sont très différents et justifient des associations spécifiques qui pourraient être regroupées au sein d'une fédération,*

3 QUESTIONS À…

DR

Guy Mamou-Mani,
président de Syntec numérique

En quoi le fonctionnement du nouveau Syntec diffère-t-il de l'ancien ?
Syntec informatique était un syndicat générique où un certain nombre de sociétés ne se reconnaissaient pas car leurs préoccupations étaient un peu noyées. Syntec numérique a, lui, une gouvernance qui permet de donner une image globale de la profession tout en représentant chaque métier, avec des présidents de collège qui porteront leurs propositions. C'est déjà le cas pour les éditeurs.

Avez-vous réussi à rallier des associations comme l'Afdel ou l'Acsel ?
Non, mais une représentativité pour l'ensemble des acteurs du numérique n'implique pas forcément un ralliement. Avec ces associations, nous avons initié des discussions pour entamer des actions communes. Cela se passe bien. On verra plus tard sur quel type de fonctionnement cela débouchera. Pour l'instant, il est important que nous portions de façon unanime un certain nombre d'enjeux.

L'Afdel semble plutôt partisan d'une fédération d'associations…
Je ne sais pas encore dans quelle direction on va aller. L'essentiel est qu'un dialogue s'installe. Bruno Vanryb, le président de notre collège éditeur, discute beaucoup avec Patrick Bertrand, le président de l'Afdel. La présidence par collège favorise ce genre de choses. Avec la venue d'une quarantaine d'adhérents dans la mobilité et les infrastructures, nous sommes déjà un Syntec complètement différent.

REPRISE PROGRESSIVE EN 2011

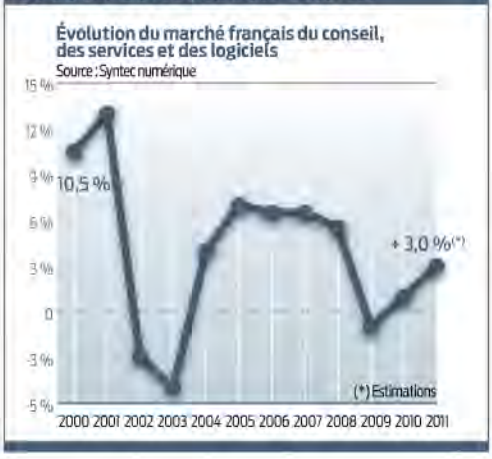

À SAVOIR

Les paradoxes du marché de l'emploi

- **Le secteur devrait renouer cette année avec la création nette d'emplois,** selon Syntec numérique, avec un solde positif de 3 000 à 5 000 emplois, contre, selon l'Apec, une destruction de près de 3 670 postes de cadres en 2009 (– 1,3 %). Au dernier trimestre, 80 % des entreprises envisagent de recruter au moins un cadre, soit 4 points de plus que l'an passé à la même période.
- **Pour autant, les perspectives d'un retour au plein emploi s'éloignent.** Après sept mois de baisse consécutifs, le chômage des informaticiens est reparti à la hausse depuis juillet. Il s'établit à 33 600 demandeurs d'emploi en septembre, en tenant compte des professionnels ayant exercé une activité réduite, soit un taux sectoriel de 6,7 %.

mais de manière indépendante », soulignait Patrick Bertrand, de l'Afdel, en juin. Depuis, un dialogue constructif s'est toutefois engagé, selon le président de Syntec numérique.

D'autre part, Syntec numérique a confirmé les prévisions de croissance pour 2010 du secteur des logiciels et des services informatiques. A savoir, une hausse de 1 % du chiffre d'affaires, à 40,5 milliards d'euros. L'édition de logiciels et le conseil en technologies, chacun à 2 % de croissance, font mieux que les services informatiques (+ 0,5 %). Dans ce dernier secteur, des progrès sont à noter du côté du conseil – stable, alors qu'il était en recul de 8 % en 2009 – et des projets (+ 0,5 %). Malgré cette légère amélioration, l'équilibre semble bien fragile : après un troisième trimestre encourageant, le quatrième se révèle plutôt décevant.

La reprise devrait être un peu plus marquée l'année prochaine avec une progression estimée de l'ordre de 3 % du marché. Les secteurs de la banque et des télécoms reviendront aux premières loges en matière de dépenses informatiques. Et contribueront à cette croissance légèrement supérieure.

OLIVIER DISCAZEAUX AVEC XAVIER BISEUL

« La perte d'un document me coûte au minimum 50€* »

« Ce n'est pas parce que notre entreprise est de taille modeste que nous devons travailler modestement. La gestion d'un nombre croissant de documents papier pour notre travail nous coûtait de l'argent et diminuait notre productivité. Des études ont montré que des documents mal classés ou perdus nous coûtaient environ 50€. Lorsque nous avons entendu parler de la* ***solution de numérisation professionnelle ScanSnap S1500 de Fujitsu****, avec ses fonctions avancées, nous avons su que ce produit était fait pour nous. Il nous permet de numériser et de gérer de grandes quantités de documents différents, notamment des cartes de visite, des factures, de la documentation, des commandes, des informations associées à un projet, des devis et d'autres documents commerciaux, puis de les partager facilement et rapidement. Grâce à ScanSnap, nous pouvons numériser tous nos documents* ***en appuyant sur un seul bouton****. En outre, le* ***logiciel PDF intégré*** *nous permet de convertir en quelques secondes nos documents en* ***fichiers PDF avec possibilité de recherche****, puis de les sauvegarder sur un ordinateur portable ou sur le réseau. Les tâches de stockage et d'organisation de documents dans des classeurs appartiennent au passé ! Mes employés et moi-même n'avons qu'à saisir un* ***mot clé*** *pour afficher le document recherché, que nous pouvons* ***lire, modifier ou envoyer par e-mail****. Grâce à ScanSnap, nous ne perdons plus de documents et nous économisons de l'argent. Nous pouvons nous consacrer à notre véritable travail et à nos objectifs :* ***mieux collaborer et développer notre activité !*** *»*

Intéressé ? Visitez :
http://emea.fujitsu.com/scansnap

Suivez-nous sur Twitter à l'adresse
http://twitter.com/FujitsuScanners

FUJITSU

* AIIM 2007 Buyer's Guide
** Uniquement sur Windows

Tous les noms, noms de fabricants, désignations de marques et de produits sont protégés et les signes distinctifs des fabricants et/ou marques déposées appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Toutes indications sans engagements. Fujitsu se réserve le droit de modifier toute information contenue dans ce site sans avertissement préalable.

www.milk-and-honey.de

NOMINATIONS

EN PARTENARIAT AVEC nomination

Marie-Cécile Wallet, 30 ans (DUT de gestion commerciale), est nommée responsable de la communication de l'éditeur **KSL** dont elle orchestrera le changement d'identité début 2011. Auparavant, elle exerçait les mêmes fonctions chez l'éditeur Infflux.

Claude Boivin, 45 ans (Ensae), rejoint **La Française des jeux** au poste nouvellement créé de directeur du pôle opérations. Il animera les entités systèmes d'information (il occupera ainsi les fonctions de DSI), opérations commerciales, et tirage & promulgation. Il vient de Geodis, où il était directeur des systèmes d'information centraux.

Matthias Schulz, 47 ans, diplômé en sciences informatiques de l'université d'Erlangen-Nuremberg, est promu directeur technique (CTO) d'**Ingenico**, spécialiste des solutions de paiement. Depuis 2008, il occupait le poste de DSI d'Easycash, une filiale du groupe.

Jean-Louis Allard, 50 ans (Enim, ESC Rouen), se voit confier la direction nationale de l'école d'ingénieurs du **Cesi,** ainsi que la direction de la recherche du groupe. Jusqu'à présent, il était directeur régional du Cesi Nord-Ouest et directeur national de l'Exia. Cesi.

Pierre Nanterme, 51 ans (Essec), succédera à William D. Green au poste de CEO du groupe **Accenture**, le 1er janvier prochain. En vingt-sept ans de carrière au sein de la SSII, il a occupé plusieurs postes de management dont celui de président d'Accenture France. Depuis 2007, il pilote l'activité services financiers du groupe.

VOUS AVEZ CHANGÉ DE POSTE, FAITES-LE SAVOIR SUR WWW.NOMINATION.FR

GESTION DOCUMENTAIRE Les premiers tiers archiveurs ont été agréés pour être prestataires des collectivités

Un pas de plus vers l'archivage électronique dans les collectivités

Les collectivités vont pouvoir recourir à des tiers externes afin de gérer leurs archives non définitives. Le décret d'application de la loi du 15 juillet 2008, paru en septembre 2009, stipulait que les prestataires de services devaient recevoir un agrément du ministère de la Culture, ce que viennent d'annoncer CDC Fast et Locarchives.

Les collectivités ont à gérer un volume particulièrement important de documents à valeur légale

« *Les archiveurs papier qui ont une offre électronique sont, pour la plupart, en cours de demande d'agrément,* explique Alain Borghesi, vice-président délégué de la FNTC (Fédération nationale des tiers de confiance) et PDG de Cecurity.com. *Nous travaillons sur une démarche de certification, plus formelle, ce projet étant réalisé par les Archives de France, l'Aproged* (Association des professionnels pour l'économie numérique) *et la FNTC.* »
La norme Z42-013 serait requise, ainsi que le Seda (standard d'échange de données pour l'archivage), le RGI (référentiel général d'interopérabilité), voire le RGS (référentiel général de sécurité), qui pourrait s'occuper bientôt d'archivage. Mais si les tiers archiveurs se préparent à la mise en conformité aux différentes normes, « *aucune application ne les respecte toutes. Nous suivrons les préconisations concernant certains points quand les éditeurs seront prêts* », précise Charles du Boullay, président du directoire de CDC Fast.
Les prestataires sont en effervescence car, comme le constate Jacques Leret, consultant chez Opus Conseil, « *le marché est important. Les collectivités ont à gérer un volume de documents à valeur légale beaucoup plus important que les entreprises, et de plus en plus fournis sous format électronique dès leur origine.* »

DR

Les Archives de France fournissent des instructions très riches en matière d'archivage électronique.

Choisir entre un tiers externe ou une gestion interne

En effet, si une partie de ces collectivités a déjà entamé des projets de dématérialisation, très peu se sont pour l'instant lancées dans des projets d'archivage électronique. Parmi elles, le conseil général des Yvelines, en collaboration avec celui de l'Aube.
Patrick Sylvestre, directeur technique du syndicat mixte Cogitis, constate que « *la plupart sont attentistes. Elles vont devoir trancher : passer par un tiers externe ou gérer l'archivage elles-mêmes.* » Pour les aider, « *le service interministériel des Archives de France s'intéresse de plus en plus à la question de l'archivage électronique et a déjà publié des notes d'information* », précise *Le Vade-mecum juridique de la dématérialisation des documents*, publié par la FNTC en avril 2010.
La Direction des Archives de France, elle, préconise des normes et des bonnes pratiques, et accompagne certains projets comme as@lae, de la forge open source Adullact, qui propose un système d'archivage électronique suivant le standard Seda. MARIE JUNG

Pourquoi multiplier les serveurs lorsque la charge de travail augmente ?

Grâce à l'IBM System x3650 M3 Express, vous pouvez consolider les charges de travail de 20 serveurs vieillissants.[1] Équipé du processeur Intel® Xeon® 5600, il offre jusqu'à 40 % de gains de performances pour gérer sans difficulté des charges supplémentaires.[2] Et avec plus de mémoire et plus de capacité de stockage, il vous permet de faire fonctionner un plus grand nombre de machines virtuelles – pour un retour sur investissement effectif en trois mois.[3]

IBM System x3650 M3 Express

Prix : 2 090 € HT[4]

Réf. : 7945K3G

- Processeur Intel® Xeon® E5620 quatre cœurs 2,40 GHz
- 2 × 4 Go, 0 Go SAS (2,5") remplaçable à chaud
- ServeRAID M5014
- DVD multiburner
- Alimentation 1 x 675 W remplaçable à chaud
- Garantie : 3 ans [5]

IBM System x3400 M3 Express

À partir de

1 760 € HT[4]

Réf. : 7379K8G

- Processeur Intel® Xeon® E5506 quatre coeurs 2,13 GHz
- 1 × 4 Go, 0 Go SATA (3,5") remplaçable à chaud
- ServeRAID M1014, DVD multiburner
- Alimentation 2 x 920 W remplaçable à chaud redondante
- Garantie : 3 ans [5]

IBM System Storage DS3512 Express

À partir de

5 350 € HT[4]

Réf. : 1746A2D

- Deux contrôleurs actifs remplaçables à chaud
- Mémoire cache de 1 Go par contrôleur (alimentée par batterie) avec mise à niveau jusqu'à 2 Go
- Jusqu'à 96 disques : disques SAS hautes performances, disques SAS de proximité et disques SAS SED
- Boîtiers EXP3512 (12 disques 3,5" 2U) et EXP3524 (24 disques 2,5" 2U) pouvant être associés à un boîtier DS3500
- Garantie : 3 ans [5]

Vérifiez par vous-même.

Calculez vos économies potentielles en quelques minutes, avec l'outil d'évaluation IBM sur la consolidation des systèmes.

ibm.com/systems/fr/express1

[1] IBM System x3650 M3 (12 cœurs), bops (opérations par seconde) sous SPECjbb2005 = 915103, bops/JVM sous SPECjbb2005 = 152517 ; IBM System x3400 M3 (12 cœurs), bops sous SPECjbb2005 = 877231, bops/JVM sous SPECjbb2005 = 146205 ; IBM eServer xSeries 346 (4 cœurs), bops sous SPECjbb2005 = 39585, bops/JVM sous SPECjbb2005 = 39585. SPECjbb® est une marque de la Standard Performance Evaluation Corporation (SPEC). Source : http://www.spec.org/, résultats publiés le 01/08/2010. [2] D'après « Intel Engineering Study », janvier 2010 – accroissement des performances par comparaison entre le plus récent processeur Intel Xeon 5600 avec la génération précédente, le processeur Intel Xeon 5500. Pour plus d'informations, voir page 8, note 3 : http://www.intel.com/Assets/PDF/prodbrief/323501.pdf. [3] Comparaison de 200 serveurs IBM eServer xSeries 346 à 3,0 GHz (2 puces/2 cœurs) de la génération précédente avec 10 serveurs IBM x3550 M3 (Xeon E5650) à 2,66 GHz (2 x 6) de nouvelle génération à l'aide de l'outil d'évaluation IBM sur la consolidation des systèmes. [4] **Prix HT, TVA 19,6 %. Offres réservées aux entreprises et collectivités locales, valables dans la limite des stocks disponibles chez nos revendeurs, chacun restant libre de ses prix. Informations correctes au moment de la mise sous presse. Les prix dépendent de la configuration.** [5] Couverture 9 h/j, 5 j/7, intervention prévisionnelle le jour ouvré suivant, sur site pour certains composants. Le support téléphonique peut être payant. IBM, le logo IBM, System x et System Storage sont des marques d'International Business Machines Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays. Les symboles ® ou ™ attachés à la première occurrence de ces marques et d'autres marques IBM indiquent des marques détenues aux États-Unis par IBM au moment de la publication de ces informations. Ces marques peuvent également être déposées dans d'autres pays. La liste des marques IBM est disponible sur Internet sous la rubrique Copyright and trademark information, à l'adresse www.ibm.com/legal/copytrade.shtml. Intel, le logo Intel, Intel Inside, Intel Inside logo, Xeon et Xeon Inside sont des marques d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis, dans d'autres pays ou les deux. Les autres noms de produits et de services peuvent être des marques d'IBM ou d'autres sociétés. Compagnie IBM France - 17 avenue de l'Europe - 92275 Bois-Colombes Cedex - RCS Nanterre 552 118 465. © 2010 IBM Corporation. Tous droits réservés.

DÉCRYPTAGE

Les applications mobiles expliquées à votre DG

POURQUOI S'Y INTÉRESSER ? Simples à utiliser et proches de l'utilisateur, les applications mobiles sur smartphones ont le vent en poupe. Pour les entreprises, c'est un nouveau moyen de faire du business, qu'il s'agisse de vente, de marketing ou simplement de communication.

Les fonctions avancées des smartphones ont favorisé la multiplication des applications.

Les gains

1 Générer du chiffre d'affaires. Plus qu'une banale extension du web, le mobile représente un canal de vente à part entière. Avec un terminal toujours en poche, le processus d'achat est simple et immédiat. Les taux de croissance sont élevés : eBay, qui a réalisé 600 millions de dollars de chiffre d'affaires sur les mobiles en 2009, pense dépasser le milliard en 2010. Et le Français Voyages-sncf.com a atteint 1,1 million de téléchargements pour son application iPhone en moins d'un an.

2 Renforcer ses points de vente. Le smartphone crée un lien entre l'univers numérique d'une marque et ses points de vente. Cela peut prendre la forme de coupons de réduction que l'utilisateur télécharge sur le web et valide sur place. Grâce à la géolocalisation, des applications pseudoludiques (Foursquare ou Mytown) servent également à augmenter le trafic dans les magasins et à diffuser des offres spéciales.

3 Améliorer son image de marque. Les applications mobiles augmentent la visibilité d'une marque et établissent une relation particulière avec les clients en proposant des services pratiques. Grâce aux fonctionnalités avancées des smartphones – géolocalisation, accéléromètre, gyroscope, écran tactile… –, ces applications peuvent être très attirantes, voire entraîner une addiction. Les exemples sont nombreux : localisation d'agences, relevés de compte, réservation, catalogues en ligne, calculateurs, alertes, guides, etc.

4 Mieux connaître ses clients. A condition que les utilisateurs acceptent cette fonctionnalité, la géolocalisation constitue une information qui vaut de l'or pour les directeurs marketing.

Les limites

1 Des plates-formes trop nombreuses. Le marché des terminaux mobiles est très fragmenté. Plusieurs plates-formes sont en concurrence : iPhone, Android, Symbian, Windows Phone, Blackberry, Samsung Bada, etc. Chacune nécessite un développement spécifique, souvent avec son propre langage de programmation, entraînant la démultiplication des coûts de réalisation. Pour capter un maximum d'audience, il peut être judicieux de se limiter alors à un site mobile, plus généraliste mais moins sophistiqué.

2 Un ciblage fonctionnel délicat. Contrairement à un portail web, une application mobile ne doit pas accumuler des fonctionnalités à tout-va. L'entreprise va donc délimiter son périmètre fonctionnel. Un mauvais ciblage peut transformer l'application en échec.

3 Des contraintes imprévisibles. Dans le cas de l'iPhone, la plate-forme applicative la plus populaire actuellement, l'ergonomie et le contenu sont très encadrés par Apple, qui ausculte chaque application avant sa publication. Ce processus est assez arbitraire et son issue imprévisible. Un refus peut différer de plusieurs semaines un lancement d'application. C'est un risque à prendre en compte dans un plan marketing.

4 La critique des utilisateurs. Les applications mobiles sont généralement disponibles via des places de marché où les utilisateurs donnent leur avis et mettent des notes. Cette fonction est à double tranchant : d'un côté, elle autorise les retours rapides sur une application ; de l'autre, elle peut favoriser un flot de critiques incontrôlables envers l'entreprise.

GILBERT KALLENBORN

SÉCURITÉ Le fabricant japonais Canon tente de sécuriser les processus d'impression et de photocopie

Empêcher les fuites de données depuis les copieurs multifonctions

Surveiller et canaliser les flux d'impression ou de télécopie, c'est la mission que s'est confiée Canon pour limiter la fuite d'informations confidentielles. Dans la dernière version de son logiciel centralisé de gestion de périphériques, Uniflow, le fabricant propose d'intégrer un dispositif de filtrage par mots clés. Ainsi, via une reconnaissance de caractères (analyse OCR), toutes les sorties papier sont passées au crible. En différé pour les photocopies (pour une analyse a posteriori), le traitement des impressions, scans et télécopies s'opère, lui, quasiment en temps réel avec une fonction de blocage : entre quinze et vingt secondes pour une page de texte. « *C'est à peu près le temps qu'il faut pour se déplacer jusqu'au photocopieur* », précise Marc Bory, directeur marketing chez Canon France. Le filtrage n'est cependant pas infaillible. La division anglaise de Canon a en effet constaté qu'un utilisateur averti pouvait le contourner en remplaçant certaines lettres par des chiffres. Exemple : « c0mpte » au lieu de « compte ».

DR

Les dispositifs de protection gagnent en efficacité, mais ne sont pas inviolables.

Huit failles recensées

Depuis que le cabinet Gartner a publié l'an dernier une étude faisant ressortir les huit principales vulnérabilités des copieurs, le constructeur admet s'être mis à l'ouvrage. « *Nous prenons très au sérieux ces questions de sécurité. L'évolution d'Uniflow est un exemple. Nous avons aussi commercialisé en 2009 un kit de sécurisation pour protéger les disques durs internes contre la copie* », ajoute-t-il. Gartner mettait notamment en avant la faille des composants mémoire tels que les disques durs des copieurs. Ceux-ci étant dépourvus de fonction de chiffrement, il est possible pour un utilisateur malintentionné de récupérer les données temporairement inscrites dans le cache et d'en extraire d'éventuelles informations confidentielles. Gartner pointait également les faiblesses de la fonction « Scan vers courrier électronique » : l'expédition par mail se fait depuis un compte générique et sans filtrage par défaut, autorisant ainsi la sortie de documents stratégiques sans aucun moyen de traçabilité. Enfin, le cabinet notait l'absence d'antivirus et de système d'authentification censé verrouiller les accès aux périphériques.

> Les données inscrites dans le cache sont aisément récupérables. Gare aux informations confidentielles…

In fine, si la mise en place de moyens de sécurité s'avère indispensable pour veiller à la protection des données, des initiatives comme la présence de mouchards, au sein même des copieurs multifonctions, inquiètent. D'aucuns pourraient voir d'un mauvais œil ces nouvelles méthodes de surveillance en entreprise. ■ STÉPHANE BELLEC

VU DES MARCHÉS

Résultats historiques pour Microsoft

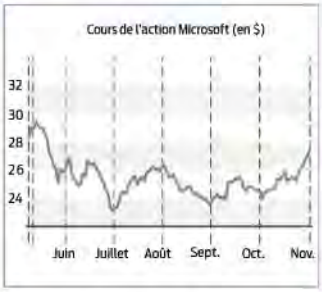

L'éditeur américain a annoncé des résultats historiques pour l'exercice fiscal de son premier trimestre 2011. Le chiffre d'affaires atteint en effet 16,2 Md$, avec des bénéfices énormes de 5,41 Md$ (en hausse de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente). D'excellents chiffres donc, d'autant qu'ils s'avèrent supérieurs aux prévisions des analystes. Reste que ces résultats sont dus aux activités historiques de Microsoft, à savoir le système d'exploitation, avec Windows 7, et la bureautique, avec Office. Quant à la division dédiée aux services en ligne, qui comprend le moteur de recherche Bing, elle ne réalise que 527 M$ de chiffre d'affaires et perd encore plus d'argent : 560 M$.

EN BREF

Collaboration assistée chez Knowings

Editeur d'une plate-forme collaborative et de GED, Knowings ajoutera en 2011 un moteur de gestion de traces dans GED Profession Comptable et CollaborativeECM. Il récupère les traces de chaque utilisateur pour déterminer ses activités et lui suggérer des actions collaboratives.

SAP France fait un bon troisième trimestre

La filiale française a annoncé + 9 % de son chiffre d'affaires (CA), hors rachat de Sybase, pour le troisième trimestre 2010, contre + 15 % dans le monde pour le groupe sur la même période. La hausse des ventes en France a été freinée par un recul sur le segment des PME de 300 à 500 M€ de CA.

EN BREF

Évaluer son attitude Green IT

DOTGREEN

GreenArgus est un site web réalisé par la SSII Dotgreen à destination des entreprises qui évaluent leur démarche Green IT. Développé à l'origine avec La Poste, ce questionnaire cerne les points d'amélioration possibles en termes de consommation papier, d'énergie, ou de recyclage des déchets électroniques. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux de bord et les DSI peuvent interroger leurs homologues pour connaître des pistes à suivre.

SAP optimise son suivi d'émissions CO_2

La version 5.0 de SAP Carbon Impact est disponible dans le cloud. Le logiciel se connecte aux outils de mesure de consommation d'électricité dont disposent les fournisseurs d'énergie, ou s'intègre dans des applications de logistique. Parmi les premiers clients de cette solution figurent Fisker Automotive et Arch Chemicals.

Un centre de données original pour Celeste

Le futur datacenter Marylin de l'opérateur Celeste, installé à Champs-sur-Marne (77), repose sur une architecture verticale de cinq niveaux et est refroidi par free cooling, sans eau : l'air froid est pulsé en bas des tours de serveurs, l'air chaud évacué en haut. Celui-ci est recyclé pour chauffer les bureaux attenants, ou refroidi par des échangeurs thermiques. Selon l'opérateur Celeste, aucun autre système de refroidissement n'est nécessaire pendant 80 % de l'année.

GREEN TECH

Une pile à combustible géante pour datacenter

Face aux centres de calcul énergivores, les hébergeurs multiplient les initiatives pour rendre l'informatique plus écologique. L'une d'entre elles est la pile géante à combustible, conçue par T-Systems au sein de son site à Munich. Ce projet expérimental, qui a démarré en 2007 et court jusqu'en 2012, vise à créer une source d'énergie alternative écologique et efficiente. Et les premiers résultats semblent prometteurs.
Située à l'extérieur des bâtiments, cette pile est constituée d'un réservoir de 64 m³, alimenté en méthane (CH4). Par ajout d'eau, ce gaz est d'abord transformé en hydrogène (H2), lui-même soumis à une réaction d'oxydation qui crée un courant continu et de la chaleur (400° C). Le courant continu est ensuite transformé en courant alternatif avant d'être injecté dans le réseau électrique. La puissance électrique utile générée, qui atteint 238 kW, est suffisante pour fournir en énergie une salle de serveurs de 100 m². Quant à la chaleur, elle alimente un réfrigérateur à absorption de gaz qui sert à refroidir les salles blanches.

Cette pile est capable d'alimenter une salle de serveurs de 100 m².

En réutilisant la chaleur émise, l'efficacité énergétique globale est supérieure à 90 %

Les avantages de ce système sont multiples. D'abord, son bilan carbone est neutre car il ne fait pas intervenir de processus de combustion (tel qu'un générateur diesel) et utilise une source d'énergie renouvelable. En effet, le méthane est produit à une trentaine de kilomètres du datacenter, dans une usine de la société Aufwind GmbH, où fermentent des résidus végétaux issus de l'agriculture environnante, du maïs par exemple. Ensuite, cette pile fait preuve d'une excellente performance énergétique. Sa transformation électrique présente une efficacité d'environ 50 %, mais comme la chaleur émise est également utilisée, le taux de conversion monte à plus de 90 %.

Sensible aux variations

Autre intérêt : la salle blanche de T-Systems possède une deuxième source d'énergie permanente et réellement indépendante. Les centres de données traditionnels possèdent tous au moins deux lignes à haute tension, par souci de redondance (cependant elles proviennent souvent au même fournisseur). Dans le cas présent, même si le réseau électrique tombe totalement en panne, le datacenter dispose toujours d'une source alternative.
Reste que la pile fonctionne bien à puissance constante : son efficacité décroît s'il y a des variations de charge. Pour le cloud computing, où celles-ci s'avèrent importantes, ce n'est donc pas une bonne solution. Par ailleurs, la rentabilité économique d'une telle installation dépend aussi de l'approvisionnement en méthane. Tous les centres de données ne peuvent pas s'appuyer sur des exploitations agricoles ou sur une usine de fermentation.

GILBERT KALLENBORN

LOGICIEL Le spécialiste de la santé absorbe l'éditeur américain Pulse Systems

Cegedim se renforce à l'international

Depuis quinze ans, le groupe français Cegedim a généré la moitié de sa croissance par des acquisitions. Il y a un an, le leader mondial du CRM pharmaceutique a relancé cette dynamique à la faveur d'une augmentation de capital historique de 180 millions d'euros, dont 117 millions apportés par le Fonds stratégique d'investissement. « *A ce jour, nous avons consommé environ la moitié de ce capital* », précise Pierre Marucchi, directeur général délégué du groupe. L'une des dernières opérations de croissance externe concerne l'Américain Pulse Systems, spécialisé dans les logiciels de gestion de la pratique médicale et de gestion des dossiers patients électroniques (EHR). « *Editeur certifié par le ministère de la Santé américain pour gérer l'EHR, Pulse Systems devrait bénéficier des incitations financières du plan de relance de Barack Obama, accordant jusqu'à 44 000 dollars par médecin* », s'enthousiasme Pierre Marucchi.

Avec Pulse Systems, Cegedim investit le secteur de la gestion médicale américaine, alors que sa filiale Cegedim Relationship Management détient 45 % de part de marché dans le CRM pharmaceutique nord-américain. En janvier 2010, cette entité s'était déjà renforcée avec l'acquisition de SK&A Information Service, une base de données de 800 000 médecins américains. Puis l'été dernier, c'est en Suisse que l'activité CRM consolidait sa présence avec le rachat d'IMS Health.

> L'éditeur profite aussi de son augmentation de capital pour se diversifier

La dématérialisation, nouveau terrain de jeu

Cegedim profite aussi de son augmentation de capital pour se diversifier. Le groupe, qui développe une activité EDI historique dans le domaine de la santé, s'est offert Deskom, une référence dans la dématérialisation de factures. En consolidant en partie ces acquisitions, il prévoit cette année une hausse de plus de 5 % de ses revenus, à 920 millions d'euros (dont 550 millions issus de l'activité logiciels). ■ BORIS MATHIEUX

DANS LES LABOS

Un atome filmé

Les chercheurs d'IBM ont mesuré le temps nécessaire à un atome pour stocker une information. Ils ont amélioré une technique de microscope à effet tunnel afin d'observer l'évolution d'un atome à l'échelle de la nanoseconde. Dans certaines conditions, un atome de fer conserverait l'information stockée dans son spin durant 250 ns. Trop peu pour envisager une application de stockage, mais une avancée pour comprendre ce qui se passe à l'échelle atomique.

Reconnaissance faciale sur mobile

Dans le cadre du projet européen Mobile Biometrics, des scientifiques de l'université de Manchester ont développé un logiciel pour mobile capable de reconnaître le visage de son utilisateur. L'application analyse en temps réel 22 points du visage via la caméra en façade. Ce logiciel pourrait remplacer les mots de passe pour se connecter à un site internet depuis son portable.

Une puce très hot

Une équipe américaine a conçu un interrupteur électromécanique supportant de fortes températures. Réalisé en carbure de silicium, il reste fonctionnel à 500 °C, contre 250 °C pour les transistors classiques. Les chercheurs ont ainsi pu créer un inverseur capable d'effectuer 500 000 opérations par seconde. Reste qu'il n'a fonctionné qu'un peu plus d'une heure. Des progrès restent à accomplir avant qu'il ne serve à élaborer un processeur capable de fonctionner dans un environnement extrême, comme un moteur.

START UP — EN PARTENARIAT AVEC Oséo

Valoriser l'information géographique détenue par les entreprises

NOM : Web Geo Services.

DATE DE CRÉATION : juillet 2009.

DOMAINE : logiciels.

INNOVATION : plate-forme géographique collaborative en mode Saas (Software as a Service).

PRODUIT : portail WGS.

Comment s'inspirer du succès populaire d'outils comme Google Maps pour que les entreprises et les collectivités locales ouvrent leurs systèmes d'information géographique (SIG) à différents publics tels que leurs fournisseurs, partenaires et clients finals ou administrés ? C'est ce défi que décident de relever les deux fondateurs de Web Geo Services à la suite de leur première rencontre, fin 2006. Mathias Fliti et Jean-Thomas Rouzin, respectivement responsable commercial et responsable marketing stratégique chez l'éditeur Esri France, font alors le même constat : l'absence d'offre entre le monde des SIG, dominé par Esri et constitué de spécialistes, et la cartographie grand public, que se partagent quelques acteurs comme Google Maps.

Assemblage de contenus hétérogènes

Ils mettront deux ans à transformer leur idée en projet : le développement d'une plate-forme géographique collaborative en mode Saas, sur laquelle pourront se créer différentes communautés géographiques professionnelles et grand public. Leur société verra le jour en juillet 2009 et le portail WGS sera mis en service durant l'été. Pour que ce dernier ne nécessite, côté utilisateurs, qu'un simple abonnement, le jeune éditeur a porté ses efforts sur deux innovations : d'abord, la capacité d'assembler dans une cartographie unique des contenus géographiques hétérogènes ; ensuite, la possibilité pour les utilisateurs d'enrichir leur outil, la complexité étant gérée par le moteur de recherche de WGS.

Une dizaine de clients

Web Geo Services compte aujourd'hui une dizaine de clients, parmi lesquels la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Celle-ci est composée de villes désireuses d'attirer des entreprises sur leur territoire. Via le portail WGS, elles leur proposent de visiter virtuellement en 3D les bureaux mis à leur disposition. Avant d'implanter un réseau, elles peuvent aussi ouvrir des espaces collaboratifs pour travailler sur les plans avec divers opérateurs. Quant à leurs administrés, ils visualisent des circuits de balades depuis leur portable. « *Ce projet génère un cercle vertueux créant de la valeur. En effet, nous fournissons un service à l'utilisateur final qui peut, lorsqu'il est sur le terrain, contribuer à enrichir l'information géographique en remontant des incidents. Par exemple, des travaux dans une rue* », précise Mathias Fliti.

La jeune pousse a fait partie des lauréats du Concours national 2010 d'aide à la création d'entreprises innovantes. Au premier semestre 2011, le portail WGS s'enrichira d'un réseau social.

CHRISTINE PERESSINI

REPÈRES

Siège : Montbéliard (25).
Effectif : 15 personnes (66 % à la R&D).
Financement : 1 M€, dont 140 k€ de fonds propres et 580 k€ d'aides et de prêts bancaires d'Oséo ; contributions de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard, Développement 25...
L'équipe dirigeante :
Mathias Fliti, 35 ans, président.
Jean-Thomas Rouzin, 34 ans, directeur général.

PME *01 Informatique* fait le point sur l'une des cinq catégories des trophées DSI de l'année

DSI, un rôle stratégique en petite et moyenne entreprise

Le DSI exerçant dans une PME fait face aux mêmes problématiques de gestion d'un système d'information que dans une grande entreprise. Mais ses moyens humains et financiers sont ceux d'une moyenne structure… Le système d'information devant soutenir totalement la stratégie de l'entreprise, gérer l'informatique d'une PME n'a donc rien d'une sinécure. L'objectif premier du DSI est d'accompagner les évolutions et les contours fluctuants de la PME qui l'emploie. « *Le périmètre dont j'ai la responsabilité a évolué de par le développement du groupe à l'international* », affirme Thomas Chefjec, DSI du groupe Aldes, industriel français spécialisé dans les systèmes de ventilation pour bâtiments.

DR

La croissance externe représente un défi pour le DSI d'une PME.

Réorganiser les filiales

« *A ce jour, les huit filiales européennes utilisent tous les services proposés par la DSI groupe. Chacun des projets d'intégration exige une forte mobilisation puisque, lors d'une intégration de filiale, nous passons l'ensemble des métiers en revue pour les faire entrer dans des processus groupe. En trois ans, la vie des filiales, jusque-là assez isolées, a été bouleversée afin de constituer un vrai groupe industriel européen* », souligne le DSI d'Aldes. De fait, le défi que représente l'internationalisation de l'activité de la PME se pose aux DSI avec la même acuité qu'à leurs homologues des grandes structures. Chez Virbac, laboratoire spécialisé dans la santé animale, le DSI Patrick Lalouette a fait évoluer son organisation en créant des centres de compétences internationaux et en répartissant l'équipe IT globale en cinq domaines fonctionnels autour d'une gouvernance projet groupe et dans un cadre budgétaire mondial.

Chez Roset, c'est avec l'intégration verticale de l'entreprise que la DSI doit composer. « *Roset étant éditeur, fabricant et distributeur de meubles, le système d'information couvre un large panel fonctionnel*, explique Charles Lacoste, le DSI du groupe. *Outre la partie création avec des outils de CAO (conception des produits et fourniture des plans de fabrication) et la PAO (photos, fiches techniques, descriptifs), la gestion des produits assistée par ordinateur intervient pour la planification et l'ordonnancement de la production, les achats des matières premières, le lancement et le suivi de la production.* »

> L'objectif premier du DSI est d'accompagner les contours fluctuants de la PME qui l'emploie

Enfin, pour se mettre au diapason de la stratégie suivie par sa société, le DSI de PME a souvent pour priorité de structurer son équipe sur le modèle d'une grande entreprise. « *Depuis trois ans, la réorganisation de la DSI s'est effectuée autour d'une organisation classique – études, supports, infrastructures – à l'exception de la constitution d'une direction de projet, véritable levier pour être pertinent face aux propositions métier* », précise Thomas Chefjec.

FRÉDÉRIC BERGÉ

01 INFORMATIQUE BUSINESS & TECHNOLOGIES

LE DSI DE L'ANNEE 2010

RÉVÉLATION DU PALMARÈS LE 2 DÉCEMBRE

En partenariat avec :

ALTEN
DELL
IBM Business Services
orange
Symantec.
WIPRO

01 INFORMATIQUE BUSINESS & TECHNOLOGIES

OFFRE DE LANCEMENT !

1 an d'abonnement au magazine print + numérique

et SES SERVICES ONLINE

Abonnement PACK PRO

190€

au lieu de ~~484€~~*

61% d'économie !

1 an d'abonnement au magazine print + numérique et ses SERVICES ONLINE

- **L'hebdomadaire** (44n°) pour aborder avec recul les nouvelles tendances technologiques,
- **Un accès prioritaire à l'information** avant réception du magazine,
- **44 versions numériques** avec 3 accès (PC bureau, PC portable, PC personnel),
- **6 Newsletters thématiques hebdomadaires** (Développement, Sécurité, Réseaux, Télécoms & Mobilité, Logiciels et applications, Infrastructures, Economie numérique),
- **2 Newsletters mensuelles** : best practices,...
- **Accès privilégié aux journées 01**.

01 INFORMATIQUE BUSINESS & TECHNOLOGIES

BON D'ABONNEMENT

Retrouvez cette offre en ligne ! www.abo-01informatique.com

À renvoyer par courrier à 01 INFORMATIQUE - Service Abonnements - B 981 - 60732 SAINTE GENEVIEVE CEDEX

☑ **OUI**, je m'abonne au **pack Pro 01 INFORMATIQUE Business & Technologies** (1 an) pour **190€** au lieu de ~~484€*~~ soit **une économie de 294€ !**
44N° (print + web) + 6 newsletters hebdomadaires + 2 newsletters mensuelles + accès privilégié aux journées 01.

Je règle par :

❑ Chèque bancaire à l'ordre de **01 INFORMATIQUE**

❑ Carte bancaire (CB, EC, MC, VISA)

N° ____

N° de contrôle ____ Expire fin ____
(3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire)

Date et signature obligatoires

❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Si l'adresse de facturation est différente de celle de la livraison ci-contre, merci de nous le préciser.

Mes coordonnées : ❑ Mme ❑ Mlle ❑ M.

Nom ____
Prénom ____
Société ____
Fonction ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____
Tél. ____
E-mail (pour bénéficier des services online) : ....
❑ J'accepte que mon e-mail soit transmis aux partenaires de Groupe 01

PPIL44

*Par rapport au prix du magazine au numéro, de la version digitale et des services online associés. Offre valable jusqu'au 30/06/11 pour les nouveaux abonnés en France métropolitaine uniquement. Il existe un droit de rétractation. Réception du magazine digital sous 1 semaine et du premier numéro sous 4 semaines à réception de votre règlement. En application de l'article L27 du 6.1.78 les informations ici demandées sont nécessaires à l'exécution de votre commande et aux services qui y sont associés. Les catégories de destinataires sont uniquement celles nécessaires à l'exécution de cet abonnement aux services associés et partenaires du Groupe sauf opposition de votre part ❑. L'éditeur se réserve le droit de modifier le contenu, le titre ou le format de la publication objet du présent abonnement dans le respect de son actuelle ligne éditoriale. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires auprès du service Abonnements.

01

OPINIONS

Xavier Fontanet, artisan du succès de l'industriel Essilor, lève le voile sur la vie d'un patron du Cac 40. Un livre pour comprendre les enjeux des entreprises. Editions Les Belles Lettres

« La guerre est aussi informatique. Chaque jour, nous constatons des intrusions dans des systèmes de données. »

Bernard bajolet, coordonateur national du renseignement

MULTITOUCH GUILLAUME PLOUIN, responsable de l'offre cloud chez Octo Technology

Le tactile : anecdotique ou révolutionnaire ?

La fin de l'année 2010 rimera avec tablettes tactiles : aux côtés de l'iPad sortiront des systèmes sous Android, Windows 7, WebOS, etc. Ce qui questionne sur la montée en puissance de ce nouveau paradigme d'interface homme-machine. Depuis quelque temps, Apple offre en effet des trackpads sur ses ordinateurs portables, qui autorisent des interactions tactiles sophistiquées : mouvement multitouch à deux, trois ou quatre doigts. Ces fonctions rencontrent un tel succès qu'elles ont été déclinées sur la Magic Mouse et, plus récemment, sur le Magic Trackpad, pour les ordinateurs de bureau.

Rupture sur les interfaces graphiques

Le pointage par trackpad présente de nombreux avantages : mouvement à plusieurs doigts, possibilité de ne plus lever la main pour attraper sa souris, celle d'utiliser le trackpad comme une tablette graphique (telle la solution Inklet). Des procédés qui remettent sérieusement en cause la souris – que j'ai abandonnée il y a un an… – et autres systèmes de pointage. Le tactile va maintenant franchir une étape décisive avec de nouvelles interfaces graphiques. J'ai souvent remis en cause l'interface du bureau PC/Mac, car elle m'apparaît comme un héritage des débuts de la bureautique. Une époque où les utilisateurs avaient besoin d'une interface familière pour mieux accepter le changement. Le multifenêtrage caractéristique de ces interfaces se révèle inadapté au tactile. Le marché devrait donc voir émerger de nouvelles interfaces de bureau qui s'appuieront sur une gestuelle de page tournée, et conçues pour un usage à plusieurs doigts (voir le concept 10/GUI). Dans ce domaine, l'iPad a peu innové, et l'on peut attendre beaucoup des prochaines générations pour tirer parti de nos dix doigts dès l'écran d'accueil. L'iPad reste toutefois un formidable laboratoire des nouveaux paradigmes d'interfaces tactiles dans un format d'écran comparable à celui d'un PC de bureau. Citons, par exemple, le portage de la suite bureautique iWork sur iPad. Avec cette application, on perçoit clairement l'intérêt de l'utilisation d'un traitement de texte tactile. L'outil s'avère simple à appréhender et évite les allers-retours fastidieux entre périphériques. Ce qui devrait même faciliter son entrée dans la bureautique d'entreprise.

AGATHE CATARD

« Le tactile remet sérieusement en cause la souris et autres systèmes de pointage »

À quand des environnements métier totalement tactiles ?

L'application de dessin Tactilis constitue un autre exemple intéressant : elle donne vie à des règles et à des compas virtuels de manière très naturelle. Ces capacités laissent ainsi entrevoir des applications métier tactiles sophistiquées. Mais aussi des applications grand public très faciles d'accès. Ce qui me conforte dans l'idée que le tactile deviendra rapidement la norme dans un contexte grand public. Microsoft, avec Windows, et Apple MacOS vont certainement revoir leurs interfaces dans ce sens. Les entreprises devront ensuite porter leurs applications B to C en tactile. L'écosystème tactile B to B est encore jeune. Il est cependant séduisant de se projeter dans un scénario « poste de travail tactile » pour les utilisateurs qui ne font pas de la saisie intensive. Nous devons réfléchir à des environnements métier totalement tactiles pour certaines professions (médecine, force de vente…). La dernière keynote de Steve Jobs va dans le sens du tactile : MacOSX Lion proposera l'écran d'accueil de l'iPad et des applications sans multifenêtrage, et le MacBook Air se rapproche techniquement d'un iPad muni d'un clavier.

GUILLAUME PLOUIN

HUMEURS LE POINT DE VUE DES JOURNALISTES DE LA RÉDACTION

L'offshore rend schizophrène

Xavier Biseul, grand reporter à *01 Informatique*

Condamnés au régime sans sel pendant de longs mois encore, les DSI ne peuvent ignorer l'alternative offshore face à des SSII qui rôdent leur argumentaire. En réduisant les coûts, l'offshore rendrait possible des projets qui n'auraient pas pu voir le jour autrement. Et accroîtrait la productivité et la richesse nationale. Les Etats-Unis, qui expérimentent ce modèle depuis près de vingt ans, n'en ont pourtant toujours pas fait la démonstration. Ces derniers mois, l'administration Obama a d'ailleurs augmenté fortement le coût des visas des informaticiens indiens envoyés en mission aux Etats-Unis. Elle envisage aussi de réserver les réductions d'impôts aux entreprises qui créent des emplois sur le sol américain. Surtout, il y a la réalité du terrain. Sur les campus de Casablanca ou de Bangalore, se croisent des armadas de développeurs dépassant rarement la trentaine. Leur fraîcheur et leur naïveté sont confondantes. Et tant pis pour les esprits cyniques. Une classe moyenne émerge et la montée du pouvoir d'achat s'accompagne d'une maturité des esprits : un regard critique sur ses conditions de travail pointe parfois malgré une syndicalisation embryonnaire. Du coup, on ne peut s'empêcher de rêver à un modèle vertueux de codéveloppement qui assurerait la croissance légitime des pays dits à bas coûts sans générer chez nous de dumping social ni de distorsion concurrentielle. Un système qui passerait par l'accompagnement des pays émergents, en exportant, pourquoi pas, notre « savoir-faire » social. En parallèle, des actions de requalification et de valorisation des compétences seraient entreprises en France. Un garde-fou législatif permettrait, enfin, d'éviter les abus de l'offshore sans verser pour autant dans un protectionnisme à tout crin. Bref, une harmonisation par le haut, en rupture complète avec la course effrénée vers des prix toujours plus bas.

> « Aidons les pays émergents en exportant notre "savoir-faire" social »

La tentation du nuage personnel

Vincent Berdot, grand reporter à *01 Informatique*

« Votre boîte vient d'atteindre sa taille limite ». Qui n'a jamais pesté à l'apparition d'un tel message d'avertissement en provenance de sa messagerie électronique ? La parade à ce désagrément existe pourtant. Il suffit d'externaliser sa messagerie vers un webmail, instaurer une règle pour le transfert des messages, une autre pour les placer directement dans la corbeille et le tour est joué. L'interface du webmail ressemble à s'y méprendre à Outlook, propose une passerelle avec l'outil professionnel et offre, surtout, un stockage illimité. Un remède a priori implacable grâce au cloud, mais dont le mécanisme peut lui aussi se gripper : mail bloqué, missives envoyées au service client diluées dans le nuage… Une situation que connaissent bon nombre d'utilisateurs qui, frustrés par la rusticité et les contraintes de certains outils proposés par leur entreprise, cherchent leur salut dans les offres hébergées. Messagerie, réseaux sociaux, espaces collaboratifs, partage de documents… Tout y passe. Seulement, en cas de dysfonctionnement voire de paralysie du système, ils risquent de se retrouver bien seuls. Lorsqu'en entreprise les applications plantent ou que les serveurs saturent, le temps de rétablissement du service est plus ou moins connu. Les causes sont en tout cas déterminées et les salariés ne sont pas laissés à eux-mêmes. Ici, en revanche, il faut accepter l'incertitude et le risque d'une dégradation subite de la qualité. C'est là sans doute le prix à payer pour une souplesse d'utilisation. A moins que les DSI ne s'emparent du problème. Car, plutôt que de chercher à bloquer les initiatives des salariés vers le Saas (Software as a Service), ils feraient mieux de les accompagner dans leur démarche. En négociant, par exemple, une qualité de service avec les éditeurs d'applications hébergées. Mais, pour cela, il faudrait que les DSI acceptent de laisser aux utilisateurs une certaine marge de manœuvre pour choisir les logiciels dont ils ont besoin. Pas gagné.

> « Quand le cloud se grippe, les utilisateurs se retrouvent bien seuls »

PHOTOS NIELS STOLTENBORG

ON EN PARLE DANS LES BLOGS

Comment tirer parti du grand emprunt

La synthèse. La part du grand emprunt dédiée au numérique – 4,5 milliards d'euros – fait saliver plus d'une entreprise innovante. Très didactique, cet article décrit le mode de gouvernance retenu. C'est le Comité stratégique et d'évaluation qui décide des grandes orientations d'investissements. Il réunit le Commissariat général de l'investissement (CGI) et le secrétariat d'Etat à la Prospective et à l'Economique numérique, ainsi que les nombreux ministères

DR

impliqués, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, et la Caisse des dépôts. Une structure qui devrait résister au prochain remaniement ministériel. Mais qui ressemble« *un peu à une usine à gaz* », estime l'auteur.

Une analyse d'Olivier Ezratty, conseil en stratégies de l'innovation

http://goo.gl/rNuE

Logiciel libre et développement durable, même combat ?

La synthèse. Ce billet revient sur l'une des tendances fortes dégagées lors de l'Open World Forum : à savoir les atouts des logiciels libres au service d'une informatique écologiquement responsable. L'open source et le développement durable partagent, de fait, des valeurs communes comme le « penser global, agir local » ou le « leadership par l'exemple ». Mais que peuvent faire des communautés de geeks face au dérèglement climatique ? Moins gourmands en ressources, les logiciels libres contribuent à réduire rapidement l'empreinte de l'informatique sur l'environnement. Gratuits et performants même sur des configurations modestes, ils permettent d'allonger la durée d'utilisation d'un PC ou de donner une seconde vie à un matériel d'occasion.

DR

Un billet de Simon Descarpentries, coanimateur du réseau Framasoft

http://goo.gl/q83J

Penser éthique dès la conception des systèmes d'information

La synthèse. Le rapport entre le droit et les technologies est souvent présenté de manière binaire. Il s'agit soit de soumettre nos principes à la nouvelle donne technique, soit de renoncer à certaines facilités afin de respecter le cadre contraignant du droit existant. L'auteur propose une troisième voie, celle de la prise en compte des dimensions légales et éthiques dès la phase de conception des systèmes d'information. Aux Pays-Bas, un dispositif de géolocalisation envisage de taxer les automobilistes en fonction des kilomètres parcourus, tout en les décourageant de circuler lors de pics de pollution. Afin d'éviter le caractère intrusif du système, des chercheurs proposent de faire réaliser le calcul du tarif par le calculateur de bord de l'automobile.

Une humeur de Daniel Le Métayer, directeur de recherche à l'Inria

http://goo.gl/UGTX

LE BUZZ SUR 01 NET PRO

01netPro.

Powerpoint, suppôt ou support de la pensée unique ?

Manipulation. Selon Franck Frommer, auteur de *La Pensée Powerpoint : enquête sur ce logiciel qui rend stupide*, l'outil de Microsoft formaterait notre façon de penser. A coup de slides et de bullets points, les « pros » de Powerpoint endormiraient, voire manipuleraient, leur auditoire. Un constat que ne partagent pas les « 01nautes ». Pour eux, Powerpoint n'est qu'un outil de présentation qu'il convient d'apprendre à utiliser. En se montrant créatif et en évitant les automatismes. « *Une présentation devrait toujours répondre aux besoins de notre auditoire... pas des nôtres !* ». Un lecteur convient toutefois que « *Powerpoint facilite parfois les techniques de manipulation des publics à convaincre.* »

http://goo.gl/NhwY

CARTE BLANCHE À...

Le centre de services, miroir aux alouettes ou eldorado ?

LUC LEGARDEUR, directeur général de la société de services Xebia, experte en technologies de développement, s'interroge sur le rôle des centres de services. Une aubaine pour DSI en quête d'agilité, qui risque néanmoins de déchanter...

De nombreuses entreprises françaises choisissent d'établir des contrats de centres de services informatiques avec leurs partenaires. S'agit-il d'un phénomène de mode ou est-ce l'aube d'une révolution économique et contractuelle durable ? Sans un nécessaire recadrage, il y a fort à parier que nous nous inscrivons dans le premier cas et que les échecs, (trop) nombreux, tueront dans l'œuf cette démarche.

Les raisons qui expliquent un tel mouvement, massif, vers ce type de centres – applicatifs notamment – sont légion. Cette option tente de nombreux acteurs dans l'entreprise. Les directions des achats entendent ainsi réduire les coûts (charges d'analyse, de pilotage, de recette, d'exploitation..) grâce, notamment, à une mutualisation des ressources du partenaire choisi. Elles misent sur une optimisation de taux d'occupation et le déport du travail vers des régions (de France ou du monde), où la main-d'œuvre est moins chère.

Les directions à la recherche d'économies

Les directions des systèmes d'information, pour leur part, souhaitent rendre l'informatique plus agile, grâce à une mobilisation très rapide des ressources pour un projet particulier. Ou, à l'inverse, elles espèrent réduire instantanément les dépenses en cas de retournement de marché.

Les centres de services séduisent également les directions, tant générales que métier et juridiques. Les premières cherchent à externaliser ce qui peut être considéré comme une organisation de support. Les deuxièmes entendent rationaliser le contrat de services (externalisé) qu'elles entretiennent avec les technologies de l'information (IT), avec la mise en place d'indicateurs clés pour une meilleure gouvernance. Quant aux troisièmes, les directions juridiques, elles comptent sur ces centres pour se protéger des éventuels effets de bord liés au durcissement du code du travail (article L 125-3) français vis-à-vis du marché des prestations informatiques (délit de marchandage, prêt de main-d'œuvre illicite...).

DR

« La recherche incessante d'optimisation des ressources débouche sur une déperdition des connaissances techniques »

Sur le terrain, pourtant, les avantages des centres de services partagés restent des mirages. Les directions opérationnelles subissent même de plein fouet les dysfonctionnements de ce modèle en devenir. L'une des raisons tient aux exigences tarifaires (revues à la baisse), qui n'autorisent pas le partenaire informatique à fournir des compétences suffisantes, eu égard aux exigences de qualité de son client. Mais il y a plus grave : la déperdition de la connaissance technique et fonctionnelle. Elle est liée aux changements incessants d'affectations projet des collaborateurs de ces centres de services, sous le prétexte d'optimiser des ressources.

Et que dire de l'inadéquation des indicateurs clés qui se révèlent, quoique parfaitement respectés, inefficaces vis-à-vis des exigences des donneurs d'ordre ? Ou encore du coût total d'acquisition, in fine élevé, en raison de la surévaluation des tâches unitaires par le prestataire et ce, malgré la mise en place d'un catalogue de services parfaitement documenté.

Un cadre contractuel trop rigide

Du côté social, les inconvénients sont nombreux. A commencer par la démotivation des personnels employés par ce type de centres, due à une politique des ressources humaines inadéquate. Le mal-être touche également les opérationnels contraints de travailler avec le centre référencé par leur entreprise, trop souvent incapable de leur fournir le niveau d'expertise requis.

Enfin, les deux parties souffrent d'une bureaucratisation, qui découle du déploiement de stratégies défensives destinées à se protéger l'une contre l'autre. Elles se retrouvent alors engluées dans un cadre contractuel trop rigide, les détournant des objectifs initialement poursuivis.

Pour toutes ces raisons, les centres de services resteront des échecs tant que leur concept intellectuel, économique et juridique ne sera pas revu de fond en comble. Les individus ne sont pas des ressources interchangeables, comme le suppose l'axiome de l'optimisation de ressources. Le modèle de collaboration entre les clients et ces centres doit être fondé sur le gagnant-gagnant. Les donneurs d'ordre devraient s'inspirer du modèle d'intégration virtuelle avec partage d'objectifs communs qui a fait le succès de Dell dans les années 90.

LUC LEGARDEUR

EXPÉRIENCES

Dans *Les valeurs*, Thierry Wellhof analyse les résultats d'un baromètre réalisé auprès de 4 000 entreprises. Derrière innovation et qualité commencent à poindre responsabilité sociale et développement durable.

Le ministère de la Santé et des Sports surveillera la performance de ses actions avec la plate-forme Webfocus d'Information Builders, pierre d'angle du système décisionnel Siperf du ministère.

RÉSEAUX

Les entreprises ne se sentent pas encore concernées par la pénurie d'adresses IP

Normalisé il y a une dizaine d'années, le protocole IP v. 6 peine à s'imposer. Et pour cause : enrichi régulièrement de nouvelles fonctions, IP v. 4 répond encore à leurs attentes. Mais le manque prévisible d'adresses IP v. 4 devrait changer la donne dès 2012.

« IP v. 6, c'est un peu l'arlésienne des télécoms, note Yann Glever, directeur marketing Network IP France chez Orange. *On en parle depuis longtemps et on ne le voit toujours pas s'imposer. Pourtant, aujourd'hui, il ne reste que 5 % d'adresses IP v. 4 disponibles et cette réserve sera épuisée en 2012, voire en 2011. Elle fond à cause des besoins gloutons de l'Asie, de l'explosion du parc de mobiles et des solutions machine to machine (M2M).* » Les jours d'IP v. 4 paraissent donc comptés, surtout chez les opérateurs, qui se hâtent pourtant lentement. « *Les fournisseurs de services sur internet seront aussi rapidement concernés* », observe Jean-Marc Barozet, Technical Leader chez Cisco France. Google a déjà pris les devants et adopté IP v. 6 en parallèle d'IP v. 4 depuis quelques années.

ISTOCK

Avec ses 128 bits, l'adressage IP v. 6 apparaît illimité face aux 4 milliards d'adresses permises – hors mécanismes de translation – par IP v. 4.

Le confort trompeur d'IP v.4 pousse à l'attentisme

La situation est apparemment moins pressante pour les entreprises. « *IP v. 6 ne leur apporte rien qu'elles ne possèdent déjà avec IP v. 4, hormis les capacités d'adressage illimitées* », estime Jean-Marc Uzé, directeur technique chez Juniper France. Or la translation d'adresses et les plans d'adressage privé leur permettent d'échapper, provisoirement, à cette pénurie d'adresses. Un confort trompeur qui les incite à ne pas bouger, car elles redoutent la lourdeur de la mutation, les coûts induits et les risques techniques. Mieux, certaines trouvent un avantage avec IP v. 4. Les adresses privées, invisibles depuis internet, procurent un sentiment de sécurité. Une illusion, car être caché ne protège nullement des attaques. De plus, précise Stéphane Aïch, ingénieur systèmes chez Brocade France, « *que tous les équipements aient une adresse IP v. 6 ne signifie pas qu'ils soient tous visibles de l'extérieur. On peut les masquer, soit par translation d'adresse, soit par filtrage.* »

En effet, le mécanisme de translation d'adresses existe également en IP v. 6 sous le nom NAT 66. Il est toutefois gourmand en CPU. Le filtrage est, en revanche, facile à mettre en œuvre au niveau du pare-feu. Celui-ci formant une barrière étanche, il est donc possible de déployer un plan d'adressage privé en IP v. 6.

Pourtant, IP v. 6 pourrait également devenir vite incontournable pour nombre d'entreprises. Le temps où elles vivaient repliées sur leurs intranets s'estompe. De plus en plus, elles seront présentes sur internet. Non seulement à travers leur extranet, mais aussi parce qu'elles ouvrent des sites web : institutionnel, de relation client, de vente en ligne... Sans compter le phénomène du cloud computing, très gourmand en adresses publiques. Enfin, un autre argument milite en faveur d'IP v. 6. « *En simplifiant l'adressage, il peut apporter une aide lors de la fusion d'entreprises, notamment lorsque les plans d'adressage privé se télescopent* », remarque Yann Glever.

IP v. 4 résiste parce qu'au fil des années il a été doté des mécanismes qui lui faisaient défaut à l'origine. Exemples : la sécurité avec IPSec, la qualité de service avec DiffServe (Differentiated Services) et même le multicast avec le protocole IGMP (Internet Group Management Protocol). Une mutation qui fait dire à Stéphane Aïch que « *IP v. 4 est désormais un protocole constellé de rustines pour offrir les fonctions ajoutées qu'IP v. 6 intègre en natif* ».

Mais IP v. 6 apporte des améliorations techniques substantielles. Par exemple, la fonction d'autoconfiguration. Elle est d'autant bienvenue que l'on entre dans l'ère des objets communicants (M2M). Télémesure, télésurveillance, télémédecine sont des domaines qui en utiliseront de plus en plus. Les équipements IP v. 6 obtiennent directement une adresse du routeur de rattachement grâce au mécanisme d'autoconfiguration qu'intègre IP v. 6, alors qu'en IP v. 4 il faut donner une adresse fixe ou passer par un serveur DHCP (Dynamic Host Configuration Protocol). Cela allège la tâche d'un administrateur réseau lorsqu'il doit gérer plusieurs milliers de machines souvent dispersées. Autre apport non négligeable d'IP v. 6 : la gestion de la mobilité grâce à la capacité d'adressage illimitée et à une simplification du mécanisme Mobile IP. En IP v. 4, il faut obligatoirement passer par un Home Agent, qui délivre une adresse d'accueil à l'ouverture de la connexion, et par un Foreign Agent, qui fournit une adresse d'hébergement qui change en cours de déplacement.

La sortie de Vista n'a pas eu d'effet d'entraînement

En IP v. 6, une fois la communication établie, l'adresse IP reste fixe grâce à la réserve d'adresses, et les trames vont directement vers le Foreign Agent, d'où une simplification du réseau. Avec IP v. 6, la gestion de vastes flottes des smartphones et autres tablettes communicantes gagne donc en efficacité. Enfin, autre point de simplification du réseau, IP v. 6 intègre, en le simplifiant, le protocole ARP (Address Resolution Protocol), sorte de « colle » entre IP et Ethernet. Il devient le Neighbor Discovery Protocol (NDP).

Des arguments qui n'ont toujours pas convaincu les entreprises. « *Il y avait pourtant eu des espoirs dans le développement d'IP v. 6 lors de la sortie, en 2006, de Vista, nativement IP v. 6, mais cela n'a pas eu d'effet de masse sur le marché,* déplore Mohsen Souissi, responsable R&D de l'Afnic (Association française pour le nommage internet en coopération). *La décision de Free de passer en IP v. 6 dès la fin de 2007 n'a pas eu plus d'effet.* »

Cependant, les échéances se rapprochent. « *S'il n'y a pas encore urgence pour les entreprises à adopter IP v. 6,* estime Jean-Marc Borozet, *il est néanmoins prudent pour elles de s'y préparer, et notamment de vérifier si les anciennes*

L'AVIS DE L'UTILISATEUR

DR

Emmanuel Roussel, chef du service d'exploitation systèmes et réseau du conseil régional de Basse-Normandie

« Passer à IP v. 6 est inéluctable »

Cela fait quatre ans que nous avons déployé notre réseau IP v. 6. Afin de garantir la connectivité avec nos équipements basés sur IP v. 4, nous avons opté pour une solution double souche IP v. 4 et IP v. 6. D'ailleurs, nous venons de nous équiper du système de communications unifiées Cisco Unified Communication Manager, qui fonctionne sous IP v. 6 comme sous IP v. 4. Cela dit, IP v. 6 n'apporte pas de nouvelles fonctions, mais il nous fait bénéficier d'améliorations en exploitation et en utilisation : il facilite la translation d'adresses, simplifie les tables de routage et offre un adressage illimité. De plus, IP v. 6 nous permet de gérer de façon optimale l'explosion de la mobilité et de la domotique, qui est notamment due à l'essor des objets communicants.

L'AVIS DE L'EXPERT

DR

Mohsen Souissi, responsable R&D à l'Afnic

Confiants dans la longévité d'IP v. 4, les acteurs n'ont pas joué le jeu d'IP v.6 et se sont renvoyé la balle. Les opérateurs arguaient que les équipementiers n'étaient pas prêts, ceux-ci rétorquaient qu'il n'y avait pas de demande.

À SAVOIR

Les points à vérifier avant de migrer

- **Dresser un inventaire complet** du réseau et du système d'information, notamment des applications.
- **Recenser les populations concernées** (employés, partenaires, clients).
- **Revoir son architecture réseau,** son plan d'adressage.
- **Faire d'abord évoluer** les plates-formes d'accès et d'hébergement internet.
- **Se faire la main** sur quelques sites pilotes en mode double souche (dual stack).
- **Prévoir la coexistence** provisoire des deux protocoles (mode double souche ou encapsulation).
- **Planifier** le renouvellement des équipements non compatibles IP v. 6.
- **Prévoir les formations** pour les équipes techniques et de support.

applications métier et les serveurs sont compatibles. » Dans ce travail d'inventaire, les entreprises pourraient d'ailleurs connaître quelques surprises. « *Elles découvriront peut-être que certains de leurs équipements récents, déjà prêts pour IP v. 6, communiquent entre eux dès maintenant de cette manière* », pronostique Jean-Marc Uzé. De fait, la plupart des constructeurs réseaux proposent des équipements à double souche (dual stack) IP v. 4 et IP v. 6, permettant des communications natives avec chacun des deux protocoles.

L'AVIS DE L'EXPERT

Jeremy Gibbons,
consultant chez Solucom

Il n'y a pas de killer application IP v. 6 sur le réseau des entreprises. Mais elles doivent s'y intéresser, au moins sur deux périmètres. D'abord pour les accès internet, qu'ils servent à la navigation ou à l'hébergement. Car, d'ici dix-huit mois, apparaîtront les premiers utilisateurs sans adresse IP v. 4 et les réseaux mobiles, 4G notamment, sur lesquels les opérateurs envisagent de n'utiliser qu'IP v. 6. Ensuite pour les réseaux métier : télérelève, instruments de mesure... Ils pourraient tirer parti des évolutions d'IP v. 6 et des facilités d'autoconfiguration pour proposer de la valeur ajoutée aux entreprises.

Solution souvent préférée à celle de l'encapsulation d'un protocole dans l'autre, qui fut préconisée dans les premiers temps de l'IP v. 6. Différents types d'équipements sont également concernés au premier chef, comme les pare-feu. « *Nous travaillons sur le sujet depuis sept ans,* signale Philippe Rondel, directeur technique chez Check Point France. *Nos équipements sont dotés d'un double moteur d'inspection.* » Il va aussi falloir compter avec de nouvelles formes d'attaques, notamment lorsque l'un des protocoles sera encapsulé dans l'autre.

Autre brique touchée par l'arrivée d'IP v. 6 : les équilibreurs de charge. La toute jeune société A10 Networks s'est positionnée sur ce nouveau créneau. « *Il faut gérer un double adressage IP v. 4 et IP v. 6,* rappelle Jean-Pierre Carlin, responsable de la filiale française. *Car les entreprises ne changeront pas tous leurs serveurs au même moment. Même démarche chez les hébergeurs.* »

> « Il n'y a pas d'urgence, pour les entreprises, à franchir le cap. Les deux protocoles cohabiteront encore longtemps. »
> **Jean-Marc Chartres,** consultant chez Telindus

Cependant, limiter la migration vers IP v. 6 en raison d'une question technique serait une erreur : les coûts et les difficultés seront essentiellement humains. « *Le remplacement des équipements entrera dans le cycle normal de rafraîchissement des matériels,* estime Mohsen Souissi. *En revanche, il va falloir former les équipes techniques et celles de support.* » Si rien ne presse, il vaut mieux être la tortue que le lièvre et s'y préparer dès maintenant.

Tous les spécialistes recommandent une migration en douceur. Les deux protocoles cohabiteront. Par exemple, IP v. 4 restera un moment celui de l'intranet et IP v. 6 deviendra celui de la face publique de l'entreprise. Et si la migration tourne au casse-tête, il existe une solution, comme le suggère Chris Kimm, Solutions Engineering chez Verizon Business : « *Recourir aux services managés. C'est le choix que semblent faire les entreprises européennes, à la différence des américaines.* » Peut-être juste le temps de se faire la main. ■ JEAN-PIERRE SOULÈS

L'AVIS DE L'UTILISATEUR

Gilles Rech,
DSI de l'université Lyon-I

IP v. 6 n'apporte pas de fonctions nouvelles, mais plutôt des facilités de configuration, car beaucoup de mécanismes sont automatisés. Cependant, toute médaille a son revers, et rien ne dit qu'il sera aussi facile de détecter les anomalies qu'en IP v. 4, puisqu'il n'y aura aucune base de données à la disposition de l'administrateur contenant les paramètres de configuration. Mais on aura le temps de se faire la main, car la mutation vers IP v. 6 sera lente.

COMMUNICATION

Airbus industrialise sa production de vidéos numériques

Grâce à une approche à la fois locale, globale et sociale, l'avionneur a rendu plus homogène sa plate-forme de création et de gestion de vidéos numériques. Objectif : assurer la cohésion d'un groupe réparti sur plusieurs sites.

Spectaculaire par nature, l'industrie aéronautique a toujours eu un rapport particulier avec l'image et la vidéo. Dans ce domaine, Airbus n'est pas une exception. Dès sa création en 1970, les équipes du constructeur ont utilisé les techniques audiovisuelles pour enregistrer et analyser les essais en vol. Depuis le milieu des années 80, l'usage de la vidéo est élargi à la communication avec, notamment, la création d'un premier magazine audiovisuel événementiel en 1989, à l'occasion du Salon du Bourget. Pour cela, l'avionneur européen se dote, tout naturellement, d'une équipe interne spécifique, capable de produire un contenu vidéo de bout en bout.

Par la suite, le constructeur aéronautique a rapidement adopté les technologies de vidéo numérique et du web. Une première vidéo live d'un vol est ainsi diffusée sur Airbus.com dès 2001 pour dévoiler l'A340-600, un avion de ligne destiné à concurrencer le Boeing 747. Mais ce n'est que durant ces dernières années que l'avionneur a refondu sa plate-forme technique pour l'adapter à une diffusion multicanal complète et homogène, au service de la communication externe et interne.

Plusieurs stratégies de communication

En effet, Airbus gère aujourd'hui trois principaux canaux de diffusion : Airbus.com, le site internet public, Airbus People, son intranet, et Airbus TV, un réseau d'écrans répartis sur ses différents sites à travers le monde. Airbus.com est la vitrine du constructeur. Avec un trafic de 500 000 visiteurs par mois en moyenne, il a pour objectif de présenter les activités du groupe et de relayer en direct les grandes annonces et les lancements de produits. Portail interne pour l'ensemble des salariés connectés, Airbus People est à la fois un outil de travail et de communication, avec plus de 400 applications intégrées (RH, documentation, services pratiques, etc.). Le contenu est réparti en une centaine d'audiences spécifiques, dites « communautés métier ».

L'ENTREPRISE

Airbus
Activité : constructeur aéronautique, filiale à 100 % d'EADS.
Siège : Blagnac, près de Toulouse (33).
CA 2009 : 25 Md€.
Effectif 2009 : 52 000 personnes.

LE PROJET

Problème à résoudre : disposer d'une plate-forme de gestion vidéo intégrée et homogène ; diffuser des messages.
Solution déployée : généralisation de la plate-forme Kewego ; déploiement d'un réseau d'écrans international.

Quant à Airbus TV, il s'agit d'un flux audiovisuel destiné aux collaborateurs connectés ou non (les « cols bleus », qui représentent 20 % des effectifs). Canal le plus récent, il permet de diffuser du contenu vidéo en direct ou en différé, avec un double objectif : réduire la fracture numérique au sein du personnel et faire participer l'ensemble des salariés aux événements de l'entreprise. *« Pour des raisons de performance et de sécurité, les flux de live streaming sont bloqués au niveau des postes informatiques internes. Avec plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs potentiels, cela surchargerait beaucoup trop notre infrastructure. Grâce à Airbus TV – qui utilise aussi le réseau informatique –, on réduit l'affichage à quelques centaines d'écrans et on peut toucher toutes les catégories de salariés »*, explique Laurent Fradin, responsable audiovisuel et web au sein du service de communication du groupe Airbus.

Un déploiement pilote d'Airbus TV a d'abord été mené en France il y a quelques années. La généralisation du concept à l'ensemble des sites a commencé il y a un an. A ce jour, 318 écrans

UNE CHAÎNE DE PRODUCTION MULTICANAL

Airbus utilise plusieurs flux de diffusion pour capter différentes audiences.

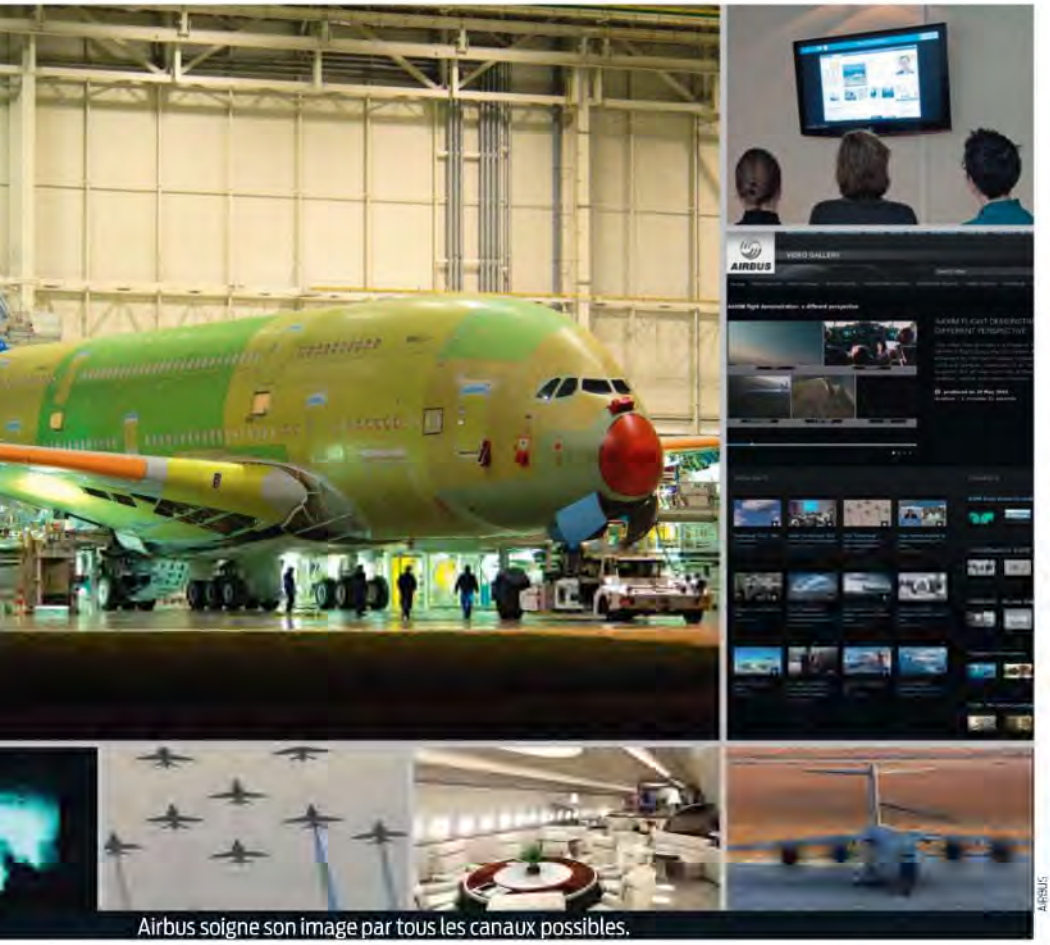

Airbus soigne son image par tous les canaux possibles.

AIRBUS

sont installés : 195 en France, 60 en Allemagne, 61 au Royaume-Uni et deux en Espagne. L'objectif est d'arriver à 440 d'ici à la fin de l'année, en musclant les sites européens et en équipant les sites chinois et américains.

« La vidéo aide à faire comprendre aux collaborateurs la réalité de l'internationalisation. »
Laurent Fradin, responsable audiovisuel et web chez Airbus

Parallèlement au projet Airbus TV, le constructeur a homogénéisé la gestion de ses différents flux audiovisuels. En effet, il s'appuyait, d'une part, sur la plate-forme Kewego pour gérer les flux d'Airbus TV et, d'autre part, sur un outil interne pour la mise en ligne des vidéos sur les différents portails. Fin 2009, le pilotage a été regroupé sous Kewego : la diffusion sur Airbus TV et la VOD (vidéo à la demande) sur le web. Avantage : la programmation s'effectue désormais depuis une seule plate-forme, qui offre par ailleurs des fonctionnalités plus riches.
Côté web, Airbus peut désormais mieux classer, organiser et rendre plus accessible son contenu vidéo. L'avionneur a, par exemple, mis en place une Web TV (www.airbus.com/video). Destinée au grand public, elle permet de naviguer à travers plusieurs dizaines de chaînes et de thématiques : l'histoire d'Airbus, la saga de l'A300, les concepts du futur, les salons aéronautiques, le confort intérieur des cabines, l'environnement, etc. L'utilisateur est également en mesure d'effectuer ses propres recherches. L'aspect graphique a pu être adapté aux besoins de l'avionneur par une agence web, grâce aux interfaces de programmation de Kewego.
Idem sur le portail Airbus People, qui dispose maintenant d'une importante bibliothèque de vidéos à la demande, tant pour informer que pour former. Les salariés ont ainsi la possibilité de naviguer dans un espace d'actualités, baptisé One, à la fois publiques (lancement d'un nouvel avion) et internes (le déroulement d'un séminaire).
Concernant Airbus TV, l'heure est à la flexibilité. La diffusion du contenu peut se faire selon une logique à la fois locale et globale. Il est possible de programmer des vidéos sur l'ensemble des sites ou seulement sur une partie, voire uniquement sur une zone d'un site. *« Chaque filiale d'un pays, chaque entité peut produire son contenu et choisir ce qu'elle veut diffuser »*, affirme Laurent Fradin. Au total, Airbus dispose de 300 vidéos à la demande.
Connectée aux serveurs de live streaming, la plate-forme Kewego permet également d'intégrer et de programmer les émissions en direct. Pour celles-ci, Airbus fait appel à des prestataires externes : Master Image pour la production et la transmission, Ad Valem Technologies pour l'encodage web. Au choix, les flux sont retransmis sur Airbus.com, sur le réseau d'écrans Airbus TV, ou proposés aux chaînes de télévision. En 2009, par exemple, plus de 25 diffusions en live streaming ont été organisées sur une petite dizaine de sites événementiels satellites d'Airbus.com. *« Notre singularité, aujourd'hui, c'est notre chaîne de production. Nous pouvons filmer un événement, le diffuser par satellite sur des télés publiques ou sur nos propres canaux en live. Puis, très vite, en faire un montage ou en tirer des extraits – flash info, interview, etc. »*, se réjouit Laurent Fradin.

CHIFFRES CLÉS

- **3 principaux canaux** de diffusion.
- **300 vidéos** disponibles à la demande.
- **318 écrans** répartis sur 4 pays.
- **25 live streaming** réalisés en 2009.

Faire entrer la culture du client dans l'entreprise

Evidemment, la technique n'est pas une fin en soi. La nouvelle plate-forme VOD, les réseaux d'écrans et la chaîne de production constituent avant tout un outil pour la communication, qui vise notamment à la cohésion de l'entreprise. Airbus est une société internationale, où la production et l'ingénierie sont de plus en plus réparties à travers le monde. *« Ce qui m'importe, ce sont les histoires à raconter,* souligne Laurent Fradin. *Nos effectifs sont un peu partout : à Toulouse, à Brême, en Chine, en Inde… Mais cela reste abstrait. Grâce à la vidéo, on peut montrer le travail de toutes ces personnes. C'est un moyen de faire comprendre la réalité de l'internationalisation et de faire entrer la culture du client dans l'entreprise. Cela donne un sens au travail quotidien. »* GILBERT KALLENBORN

COLLABORATION Le constructeur automobile adopte le collaboratif web audio et vidéo

L'ingénierie de Renault modernise sa gestion de projets

« En 2009, le groupe Renault a entamé un chantier d'ingénierie collaborative, ce qui représente pour nous une vraie rupture », annonce Olivier Colmard. Le directeur des systèmes d'information de la direction générale adjointe ingénierie et qualité du constructeur automobile précise que l'ingénierie concentre deux tiers de ses effectifs en France (à Guyancourt et à Rueil-Malmaison), le dernier tiers étant réparti entre la Roumanie, la Corée, l'Inde, l'Amérique du Sud et l'Espagne.

Considérant ces services comme une globalité, Renault a décidé d'appliquer une logique de standardisation des outils et des processus sur tous ces sites. *« Nous voulions travailler sur l'efficacité et la productivité de ce dispositif d'ingénierie mondiale en tirant parti des nouveaux outils de travail collaboratif. Objectif : plus de flexibilité et de réactivité »*, explique le DSI.

RENAULT

Les bureaux d'études de Renault collaborent à un projet de Mégane via 3DLive.

« Ce sont les salariés qui ont fait eux-mêmes, de façon virale, la promotion des outils collaboratifs »

Le plan de Renault, qui visait des déploiements rapides et une forte approbation, s'est déroulé en quatre grandes étapes. Pour commencer, le constructeur a installé, en juin 2009, la solution Office Communicator, de Microsoft, sur tous les postes bureautiques et de CAO. Les 18 000 collaborateurs ciblés ont alors eu à leur disposition un logiciel de chat et de partage de documents. *« L'adoption de cette solution a été forte et rapide car elle comblait une fracture numérique entre le domicile et le lieu de travail. Du coup, l'utilisation de ces premiers outils collaboratifs a été virale : en plus de nos initiatives, les salariés ont fait eux-mêmes la promotion de ce mode de communication »*, se rappelle Olivier Colmard.

Ensuite, en novembre 2009, tous les salariés se sont vu doter de la solution Live Meeting, également de Microsoft, adaptée aux conférences audio et web planifiées, contrairement aux fonctions précédentes utilisées de façon impromptue. *« Cette étape a été un peu plus complexe car l'outil est plus riche. Il a fallu dispenser davantage de formations. Par ailleurs, nous avons mis en place des opérations de tutorat dont chaque session durait une heure, afin de faciliter la prise en main du logiciel »*, détaille le DSI.

Selon lui, c'est l'utilisation de la conférence audio qui s'est révélée de meilleure qualité et plus simple à mettre en œuvre face aux communications téléphoniques classiques, notamment avec des pays comme l'Inde.

L'ENTREPRISE

Groupe Renault
Activité : constructeur automobile.
Production 2008 : 2 400 000 véhicules.
Effectifs globaux : 130 000 personnes.

LE PROJET

Problème à résoudre : améliorer l'efficacité de l'ingénierie mondiale (répartie sur six pays) et standardiser les outils et les processus.
Solutions déployées : pour les collaborateurs associés à l'ingénierie, Office Communicator (chat et partage de documents) et Live Meeting, (coférences audio et web), de Microsoft.
En plus, pour les ingénieurs et les techniciens des bureaux d'études, 3DLive de Dassault Systèmes.

Parallèlement à cette deuxième étape, Renault a lancé un pilote de collaboration vidéo sur poste de travail (avec webcam) et en salle (via des dispositifs round-table) auprès de 1 200 utilisateurs. Le DSI s'est alors rendu compte que ces outils étaient, là aussi, compliqués à prendre en main et nécessitaient une infrastructure solide pour garantir la qualité des échanges. Il était donc difficile de les proposer à tous les collaborateurs.

La vidéo, particulièrement adaptée aux bureaux d'études

Pourtant, à l'issue du pilote, Renault a étendu l'option vidéo à tous les bureaux d'études, soit 3 000 ingénieurs et techniciens. *« A l'aide de caméras flexibles, les ingénieurs montrent, à distance, des zones précises de prototypes et de pièces physiques difficilement identifiables sur une vue d'ensemble. Ils peuvent continuer l'analyse sur la maquette numérique partagée avec l'outil 3DLive de Dassault Systèmes »*, explique le DSI. De plus, la vidéo apporte une dimension supplémentaire aux échanges entre collaborateurs, puisque le langage corporel ajoute à l'interactivité de la communication.

La dernière étape de la mise en place du chantier d'ingénierie collaborative a consisté à intégrer, en décembre 2009, 3DLive sur l'ensemble des bureaux d'études. Connecté aux systèmes de CAO (Catia v.6 de Dassault Systèmes), le progiciel facilite la réalisation des sessions de chat ainsi que le partage des vidéos et d'objets en 3D entre plusieurs sites distants travaillant sur un même projet.

Pour s'assurer de la bonne adoption de ces nouveaux outils collaboratifs, Renault suit les taux d'usage, soit 250 000 sessions par mois et une couverture de 80 % des effectifs en moyenne. *« En partageant nos expertises et notre savoir-faire répartis à travers le monde, nous avons gagné en agilité. Ce qui facilite la prise de décisions »*, conclut Olivier Colmard.

EDDYE DIBAR

INTERVIEW

« La DSI est devenue le coach interne des directions métier »

PIERRE MICHEL, directeur général adjoint et DSI de la Caisse centrale de réassurance (CCR), cherche à diffuser les bonnes pratiques de la DSI à l'ensemble de l'entreprise afin de l'accompagner dans son évolution.

Comment votre entreprise a-t-elle vécu la crise ?

PIERRE MICHEL : Jusqu'à présent, le secteur de l'assurance et de la réassurance a peu souffert de la crise. Seul grand nom à avoir chuté, l'ex-géant américain AIG n'a dû son implosion qu'à des activités de diversification financière, sans rapport avec son métier d'assureur. Reste que dans notre industrie aussi les résultats se sont dégradés en 2008 du fait de la crise, et plus encore en 2009.

Quelles conséquences a-t-elle eu sur la DSI ?

PM : Au sein de la CCR, la DSI n'a jamais été une variable d'ajustement et ne l'a pas davantage été en période de crise. Au contraire, elle a su se positionner comme une activité à renforcer, en utilisant trois leviers : la stratégie, le recentrage et le rapprochement avec les métiers. Concernant la stratégie, nous avons expliqué au comité de direction et au conseil d'administration quels étaient les grands axes structurants des actions informatiques menées dans l'entreprise. Nous avons ensuite démontré en quoi ces axes participent à la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. La démarche n'a rien de révolutionnaire, mais elle nous a aidés à mettre en lumière nos actions et à les exprimer de façon claire et synthétique, dans le langage naturel des métiers.

Vous avez évoqué un recentrage. Qu'est-ce que cela signifie ?

PM : Recentrage ne signifie pas sacrifices budgétaires. Notre budget est resté stable, tant pour les charges externes qu'internes. Pour la DSI, le recentrage a consisté à s'affirmer dans son rôle de gardien des priorités et de la discipline des développements. Jusqu'à présent, la DSI répondait toujours aux besoins émanant des métiers, sans réelle canalisation des demandes. Désormais, nous veillons à ce que les besoins soient hiérarchisés et les demandes priorisées. En clair, nous avons appris à dire non. Par cette attitude, nous avons renforcé le sens donné à nos actions et, ainsi, gagné en légitimé.

Comment avez-vous instauré ce nouveau rapport avec les métiers ?

PM : Nous voulions éviter l'instauration de relations de type « client-fournisseur » à l'intérieur de l'entreprise, car nous préférons la proximité entre informatique et métiers : chez nous, un informaticien est un collègue avant d'être un prestataire. Toutefois, le risque inhérent à cette philosophie serait de négliger la nécessaire documentation des actions : objectif visé, périmètre précis de développement, temps de livraison, etc. Aussi avons-nous dû fournir des efforts pour nous imposer un cadre de travail, le « mode projet », qui passe par la formalisation des demandes, la définition du rôle de chaque intervenant, l'évaluation des charges, l'analyse coût-bénéfice, la mise en place d'une structure de pilotage et l'évaluation des résultats.

Vous avez transposé votre façon de travailler au-delà des frontières de la DSI...

PM : En effet, la DSI a d'abord instillé la culture du mode projet auprès des directions métier de la société dans la conduite des projets impliquant l'informatique. Puis cette démarche s'est généralisée à tous les projets de l'entreprise. Résultat : la DSI est apparue progressivement comme un coach interne en matière de conduite de projets, ce qui constitue une intéressante contribution à la conduite du changement de l'entreprise, la DSI ne se limitant plus à développer des outils, des fonctionnalités, ni même à former et à accompagner les utilisateurs dans la prise en main de nouvelles applications. Parce que nous avons su être clairs sur la stratégie et associer les métiers, nous avons pu tenir bon sur les priorités et accroître notre valeur ajoutée. La DSI a gagné son pari : accompagner l'entreprise dans son évolution grâce à une lisibilité et une légitimité éprouvées.

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIETTE FAUCHET

BIO EXPRESS

De 1991 à 1993 : diplômé de Polytechnique, de l'Ensae, et de Sciences Po.
1993 : commissaire-contrôleur des assurances au ministère des Finances.
1995 : expert national détaché auprès de la Commission européenne.
1998 : diverses fonctions au sein du groupe international de réassurance PartnerRe.
2007 : directeur général adjoint et DSI de la CCR.

BERNARD GOUÉDARD

RENCONTRE **GABRIEL CHARLET,** chercheur chez Alcatel-Lucent Bell Labs France

L'homme qui a décuplé les performances de l'internet

Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre une « star ». Directeur de recherche sur les réseaux optiques chez Alcatel-Lucent Bell Labs France, Gabriel Charlet vient d'être distingué par le très sérieux magazine *Technology Review* (publié par le Massachussets Institute of Technology) comme l'un des 35 meilleurs jeunes innovateurs de la planète en 2010, tous domaines confondus (énergie, matériaux, informatique, web, communications, biomédecine). Il est également le seul Français à figurer parmi ces lauréats.

« Ce n'est pas parce qu'une piste n'a rien donné à un moment qu'il faut la rejeter »

Dans son laboratoire, à Nozay (91), c'est avec beaucoup de calme et de méthode qu'il nous explique sa trouvaille, « *réalisée en équipe* », tient-il à préciser. Il s'agit d'une technologie qui décuple les performances des fibres optiques sous-marines, la colonne vertébrale de l'internet. Le record de transmission est atteint à la fin 2009, lorsque le chercheur envoie un débit de 15,5 Tbit/s sur une distance de 7 000 km. Soit l'équivalent de 400 DVD par seconde. Du jamais vu.

Cette performance est loin d'être évidente car, avec les technologies optiques classiques, des données aussi rapides sur une distance aussi longue se transforment en bouillie numérique sous l'effet de la dispersion chromatique. Pour juguler ce phénomène physique, Gabriel Charlet a eu l'idée d'encoder le signal en utilisant la phase et la polarisation de l'onde lumineuse, plutôt que son intensité. Pour le décoder, il a ressuscité une ancienne technologie dite de détection cohérente, en l'associant à une puissante puce de traitement du signal. « *Cette détection a été explorée il y a plus de trente ans, mais elle est tombée dans l'oubli. Grâce aux progrès réalisés dans les semiconducteurs, nous avons pu la réutiliser de manière différente* », explique le chercheur français. Avant d'ajouter, captivé : « *Dans la recherche, il faut avoir l'esprit large. Tout évolue constamment, et ce n'est pas parce qu'une piste n'a rien donné à un moment qu'il faut la rejeter à jamais.* »

Le succès de son projet vient également de la bonne coordination avec les équipes de développement qu'il faut « *séduire* », car ce sont elles qui vont créer les produits finals. « *Nous avons commencé à travailler ensemble dès la fin 2007, pour obtenir une commercialisation à la mi-2010. C'est allé très vite. Cela m'a surpris* », indique Gabriel Charlet.

Gabriel Charlet a battu, avec son équipe, le record de transmission par fibre optique sous-marine.

DR

SES CONSEILS

- Prendre du recul sur les technologies pour mieux innover.
- Bien jalonner le passage entre la recherche et le développement.

SON PARCOURS

1999 : diplôme d'ingénieur de l'Institut d'optique théorique et appliquée (devenu SupOptique).
De 1999 à 2000 : chercheur chez Thales (projet Laser Mégajoule).
Depuis la fin 2000 : chercheur chez Alcatel-Lucent.

Les chercheurs enfin reconnus

Mais cette réussite ne tient pas du hasard. Depuis cinq ans, l'équipementier français a formalisé davantage la procédure de transfert technologique entre ses laboratoires et ses équipes de développement, avec à la clé des points d'étapes à valider. « *Cette démarche nous oblige à accompagner nos idées et à les pousser vers le développement. Avant, c'était un peu plus flou et il y avait moins de reconnaissance envers les chercheurs* », ajoute Gabriel Charlet, qui travaille déjà sur la suite de son projet. Nouvel objectif du chercheur et de son équipe : décupler encore une fois le débit optique. Mais cette fois, il ne nous a pas révélé comment… ■

GILBERT KALLENBORN

MATINÉES

01

Infrastructure
&Architecture

Mardi 16 novembre 2010
Centre de Conférences – Arpège Trocadéro

Bâtir le socle d'un SI dynamique

Au programme

> Les vrais défis de la virtualisation

> Le Cloud Computing et ses enjeux pour le DSI

> Le SI orienté utilisateurs

Inscription et programme détaillé sur www.01net.com/matinees01/ia

conception & réalisation : pampa presse

ÉVÉNEMENT 01
BUSINESS & TECHNOLOGIES

En partenariat avec

Alcatel·Lucent · ca technologies · colt smarter / faster / further · IBM · INEO Com GDF SUEZ · INTERDATA · riverbed Think fast.

NUL N'EST CENSÉ...

L'utilisation de CD en entreprise non taxée

La Cour de justice de l'Union européenne avait été saisie par une entreprise qui refusait de s'acquitter du paiement de la redevance pour copie privée pour l'usage qu'elle effectuait de CD vierges à des fins professionnelles. Le 21 octobre 2010, cette Cour a jugé que *« l'application sans distinction de la redevance pour copie privée, notamment à l'égard d'équipements, d'appareils ainsi que de supports de reproduction numérique non mis à la disposition d'utilisateurs privés et manifestement réservés à des usages autres que la réalisation de copies à usage privé, ne s'avère pas conforme à la directive 2001/29 »*.

La géolocalisation inquiète la Cnil

Le 15 octobre 2010, la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) a publié sur son site un avis de mise en garde des utilisateurs de Facebook à propos du service de géolocalisation Places (Lieux). Elle incite les internautes à la prudence face au risque de dévoiler trop d'informations personnelles et demande à Facebook de mieux informer ses utilisateurs et d'assurer une plus grande effectivité des paramétrages de confidentialité. http://goo.gl/1O2O.

Des courriels trop peu confidentiels

La Commission européenne a formé un recours devant sa Cour de justice à l'encontre de la législation britannique. Il lui est fait grief de ne pas garantir suffisamment la confidentialité des communications électroniques, leur interception étant possible avec le consentement des personnes concernées mais également lorsque l'on « peut raisonnablement croire » qu'elles y consentent. Sont aussi mis en cause l'absence d'autorité nationale indépendante chargée de surveiller les interceptions et le caractère incomplet du dispositif de sanction des interceptions illégales.
Le communiqué est à lire sur http://goo.gl/3NfR.

JURIDIQUE

DR

Christiane Féral-Schuhl,
avocate à la cour, et associée fondatrice du cabinet Féral-Schuhl Sainte-Marie

Contrat d'outsourcing : faut-il prévoir l'imprévisible ?

LE FAIT : les contrats d'outsourcing s'inscrivent dans la durée, ce qui doit conduire les parties à anticiper d'éventuelles circonstances justifiant une adaptation du contrat.

Parce qu'ils comportent la reprise d'un système informatique existant ou le déploiement d'un nouveau système, les contrats d'outsourcing s'inscrivent dans la durée, celle nécessaire à l'amortissement de cette opération. Certains s'étalent ainsi sur près d'une décennie. Pourtant, au-delà de trois à cinq ans, cette durée apparaît vite comme un facteur d'incertitude. L'évolution des technologies abaisse les coûts de revient. L'extension du contrat à de nouvelles filiales du client, de même que la délocalisation de certaines prestations, légitime l'attente d'économies d'échelle.

Le juge, les parties et les clauses d'adaptation

Encore faut-il pouvoir mesurer les effets de ces évolutions. Toute la difficulté avec ce type de contrat est de concilier le temps nécessaire au retour sur investissement avec la prise en compte d'un contexte évolutif et en partie imprévisible (dans ses effets plus que dans ses causes). Selon le code civil, les contrats tiennent lieu de loi à ceux qui les font, et ils doivent être exécutés de bonne foi. Cette dernière exigence permet à la jurisprudence d'inciter les parties à dépasser la lettre de leurs accords en cas de nécessité.

Ainsi, dans le cas de contrats de distribution, les juges peuvent-ils condamner une partie qui ne donne pas à l'autre les moyens de pratiquer des prix concurrentiels, ou qui met en œuvre une clause de résiliation sans accorder un préavis suffisant. De même, en présence d'une clause de rencontre ou d'adaptation du contrat, ils peuvent vérifier que les parties ont joué le jeu en émettant des propositions ou en renégociant.

La loyauté des usages sous surveillance

L'exigence de bonne foi, toujours elle, autorise également les juges à sanctionner l'usage déloyal d'une prérogative contractuelle. Le juge judiciaire s'interdit toutefois de réviser le contrat à la place des parties. A côté des clauses financières qui établiront un tarif de prestations, plus à même de répondre à l'évolution des volumes, les parties doivent par conséquent s'attacher à identifier les circonstances qui pourront les amener à devoir adapter leur contrat, sans hésiter à prendre des exemples dans la vie de l'entreprise.

CHRISTIANE FÉRAL-SCHUHL

CE QU'IL FAUT RETENIR

La pérennité d'un contrat d'outsourcing requiert l'identification par les parties des circonstances dans lesquelles elles s'obligent à l'adapter, telles que la croissance externe du groupe du client, les évolutions technologiques ou la non-atteinte des économies attendues.

IL
OSE
JEAN-JACQUES BOURDIN / 6H-10H
RMC
INFO TALK SPORT
LA RADIO D'OPINIONS
©Benjamin DECOIN / VISUAL Press Agency
DeBonneville-Orlandini

DOSSIER

IL AURAIT PU EN ÊTRE

Le Français Bertrand Serlet, vice-président en charge du logiciel chez Apple, bras droit de Steve Jobs, architecte de Mac OS X, légende du fameux Xerox Parc, a quitté la France depuis les années 80.

IL MENACE D'EN ÊTRE

Frédéric Couchet est le plus indomptable des rebelles du monde français de l'IT. Défenseur du logiciel libre au sein de l'April, il sait se servir des médias pour faire entendre ses combats en France et en Europe.

IL AURAIT DÛ EN ÊTRE

Apple n'a pas inventé le baladeur multimédia, le magnétoscope numérique, ou la tablette tactile. C'est le Français Henri Crohas, fondateur d'Archos. Mais il n'a pas su le dire au monde aussi bien qu'Apple.

100 PERSONNALITÉS

Aucun projet IT d'ampleur ne se fait en France sans passer par eux. Eux, ce sont les 100 personnes qui font l'informatique dans l'Hexagone. Ce sont des agitateurs, des business men, des politiques, des bâtisseurs, des visionnaires, des chercheurs ou, tout simplement, des acteurs influents. *01 Informatique* leur rend hommage.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
YANN SERRA AVEC LA RÉDACTION

IL EN FERA PARTIE UN JOUR

Guillaume Lovet est l'un des experts en cybercrime les plus influents en France. A son actif : la publication de plusieurs études sur le modèle économique de l'insécurité numérique, qui font référence à l'international. Ancien développeur, il a découvert ce cheval de bataille, chez Fortinet, son employeur actuel.

MEGNEUX/SIPA

IL NE PEUT PLUS EN ÊTRE

Le Français Roland Moreno a inventé la carte à puce en 1974. Depuis trente-six ans, il est toujours considéré comme ayant l'une des plus grands influences du monde dans le domaine des nouvelles technologies.

Les précurseurs

Jean-Christophe Lalanne, directeur du CIO Office SVP chez Air France-KLM. Spécialiste des architectures orientées services, il a rejoint le groupe en 2004, après le rachat de la compagnie aérienne néerlandaise, et a coordonné, en tant que bras droit d'Edouard Odier, le chantier de la fusion des deux systèmes d'information.

Bernard Haurie, directeur de l'innovation du Groupe La Poste. Il est aussi président de la société Certinomis et administrateur de filiales du groupe. Il a exercé des responsabilités à la Banque mondiale et à la direction internationale de La Poste.

Benjamin Mestrallet, PDG d'Exo Platform. Ce portail collaboratif, qu'il a créé comme un logiciel libre avec Tuan Nguyen en 2002, a connu un premier succès lors de la guerre en Irak, lorsqu'il a été choisi par le Joint Force Command. Depuis, Exo Platform a plusieurs filiales à l'international.

Jean Ferré, PDG de Sinequa. Il débute sa carrière en tant que consultant au Mac Group puis chez AT Kearney. Entrepreneur dans l'âme, il fut cofondateur et directeur général de l'éditeur de logiciels Arisem, désormais filiale de Thales. Il a rejoint Sinequa en 2005.

Bertrand Diard, PDG de Talend, qui, en quelques années, est devenu incontournable sur le marché de l'intégration. Membre du consortium OW2, il a su être référencé par les grands noms de l'open source tel Jaspersoft.

Benjamin Bejbaum, cofondateur de Dailymotion. Après un deug en mathématiques économiques, une classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs et des études en histoire, il se découvre une passion pour l'informatique et crée Dailymotion en 2005. La plate-forme vidéo figure parmi les 50 plus grosses sociétés internet mondiales.

MEGNEUX/SIPA

François Bourdoncle, Polytechnicien et ingénieur du corps des Mines, il a participé au développement d'Altavista, l'un des premiers moteurs de recherche. En 2000, il cofonde Exalead, qu'il revend à Dassault Systèmes en 2010. Aujourd'hui, il mène toujours la stratégie d'Exalead au sein du géant du logiciel.

Les précurseurs (suite)

Alexandre Zapolsky, PDG de Linagora et président de la Fnill. Ce diplômé de l'INT a fondé l'Open Source Software Industry Forum. Il revendique la professionnalisation du marché de l'open source et a inventé le concept de SSLL (société de services en logiciels libres). Depuis cinq ans, Linagora est lauréat du Fast 50 Deloitte.

NIELS STOLTENBORG

Eric Isabey, président du directoire de Pierre Audoin Consultants. Avant d'en prendre la tête en février dernier, il a effectué toute sa carrière dans les entreprises des technologies de l'information. Il a été notamment DSI d'Arcelor, puis de BNP Paribas Personnal Finance.

Michel Guillemet, directeur R&D de Bull. Il a dirigé le développement du premier processeur CMOS pour mainframes et a fait évoluer ces systèmes vers des architectures Intel et des composants open source. Il chapeaute le développement des supercalculateurs.

Julien Le Nestour, ex-directeur de l'innovation de Schlumberger. Spécialisé dans la collaboration 2.0, il a théorisé pour ce groupe un nouvel indicateur : le retour sur attention, qui mesure la fréquentation et la perception par les utilisateurs d'une application d'entreprise.

Carlos Diaz, cofondateur de Bluekiwi et « entreprenaute » atypique. Après l'éclatement de la bulle internet, l'idée d'un logiciel qui réunirait réseaux d'entreprise et applications web 2.0 a fait son chemin jusqu'à la création, en 2006, de Bluekiwi. Il a gagné la confiance de Dassault Systèmes.

Dominique Vernay, président du pôle francilien System@tic depuis 2005 et conseiller auprès du vice-président recherche et technologie de Thales. Il est membre du conseil d'administration du CNRS et du conseil stratégique d'Oséo.

Patrick Chanezon, responsable des évangélistes cloud et outils de Google, chez qui il travaille depuis 2005 aux Etats-Unis. Après être passé par Netscape et Sun, il est l'un des premiers à promouvoir les interfaces de Google. Il a contribué aux succès d'Opensocial, de Checkout et d' Adwords.

FRÉDÉRIC NEENA

Julien Codorniou, patron du soutien aux start up chez Microsoft. Responsable mondial du programme Bizspark, il est aux premières loges pour observer l'éclosion des jeunes pousses qui se développent sur le secteur du web en temps réel.

Les politiques

BERNARD GOUEDARD

Patrick Pailloux, directeur de l'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et Monsieur Sécurité de la France. Il a pour mission d'être le relais entre le monde de l'entreprise et l'univers politique national comme international.

Michel Combot, directeur général adjoint de l'Arcep, l'autorité de régulation des communications électroniques. Ce diplômé des Mines, de Polytechnique et de Télécom Paristech revient là où il avait débuté comme chef de projet.

NIELS STOLTENBORG

Bruno Ménard, président du Cigref et vice-président chargé des systèmes d'information de Sanofi-Aventis. Il a lancé un programme international afin d'identifier des enseignements nouveaux et de proposer des projections originales pour l'avenir.

Bernard Benhamou, délégué aux usages de l'internet auprès du ministère de la Recherche. Il a occupé le poste de conseiller sur la société de l'information aux Nations unies. En 2010, Il a piloté le lancement du portail citoyen Proxima Mobiles.

Guy Mamou-Mani, coprésident du Groupe Open. Successeur, depuis juin dernier, de Jean Mounet à la tête de la chambre patronale des SSII et éditeurs de logiciel, Syntec informatique. Son objectif : œuvrer au renouveau de l'organisation via la création d'un syndicat rassemblant tous les acteurs du numérique.

MEIGNEUX/SIPA

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie numérique. Elle a organisé des consultations publiques sur le volet numérique du grand emprunt et milite pour des offres d'accès à internet à différentes vitesses. Habituée de Twitter et de Facebook, les contributions de ses contacts l'inspirent pour ses livres.

Christian Paul, député de la Nièvre. Célèbre pour son combat contre la loi Hadopi, ce membre du PS s'était auparavant investi dans la 27e région, une région virtuelle dont l'objectif est de favoriser le partage et l'expérimentation des nouvelles technologies par les collectivités.

Les bâtisseurs

Stéphane Richard, directeur général de France Télécom. Ancien numéro quatre de Veolia, fondateur de Nexity, directeur de cabinet au ministère de l'Economie, il prend ses fonctions en mars dernier et lance le plan Conquêtes 2015, avec pour ambition le passage de 200 à 300 millions de clients d'ici à cinq ans.

FLORENCE DURAND/SIPA

Pierre Kosciusko-Morizet, DSI de Priceminister. Il lance sa première entreprise alors qu'il est encore sur les bancs de HEC, en 1998. En 2000, naît Priceminister.com, racheté en juin 2010 par le Japonais Rakuten pour 200 M€. Il est également président de l'Acsel (Association pour le commerce et les services en ligne) depuis juillet 2008.

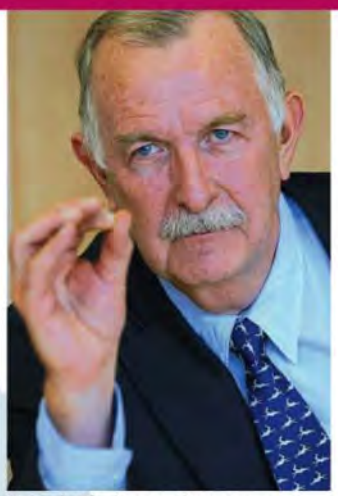

Yves de Chaisemartin, PDG d'Altran. Il préside ce groupe depuis septembre 2006. Avant, il avait effectué l'essentiel de sa carrière au sein du groupe de communication Robert Hersant, devenu Socpresse. Il a notamment présidé le directoire du *Figaro*.

Pierre Pasquier, PDG de Sopra, dans l'informatique avant que le terme existe. En 1968, il fonde Sopra Group, qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de salariés. A 75 ans, il est le dernier dirigeant historique à résister.

SIPA

Paul Hermelin, directeur général de Capgemini. Moteur dans le changement de traitement de l'offshore il y a cinq ans, il a eu une incidence décisive sur les SSII françaises et le taux de pénétration des SSII indiennes sur le marché français. Polytechnicien et diplômé de l'ENA, il a été membre du cabinet de plusieurs ministères.

Alain Benichou, président d'IBM France. Diplômé de Supelec, promotion 1983, il a fait toute sa carrière chez Big Blue. Après vingt-cinq ans chez le constructeur, il a pris son poste de dirigeant en janvier, en remplacement de Daniel Chaffraix.

Stanislas de Bentzmann, cofondateur et codirecteur de Devoteam, devenu l'un des premiers groupes européens de conseil IT, avec 4 500 collaborateurs dans 23 pays.

Pierre Nanterme, PDG d'Accenture. Pour la première fois, un Français prend les rênes de la société de conseil. Diplômé de l'Essec et Accenturien pur jus, il a déjà vingt-sept ans de carrière derrière lui dans ce groupe international. Il a contribué, notamment, à sa réorganisation il y a quelques années.

Patrick Bertrand, directeur général de Cegid, président de l'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels). Arrivé chez Cegid en 1988 en tant que directeur financier, il en prend la direction générale en 2002. Cofondateur de l'Afdel en 2005, il milite pour un investissement continu en R&D afin de soutenir le développement du numérique.

SIPA

Bernard Charlès, directeur général de Dassault Systèmes. Chez l'éditeur de logiciels de PLM depuis 1983, il met en place l'activité R&D, puis prend les rênes de l'entreprise en 1995 et développe différentes marques, en plus de Catia. Il est chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des technologies.

SIPA

Thierry Breton, PDG d'Atos Origin. Après avoir relancé Bull, puis Thomson Multimedia, il redresse les comptes de France Télécom, au bord du dépôt de bilan en 2002. Il obtient son bâton de maréchal comme ministre de l'Economie et des Finances, de 2005 à 2007.

Claude Czechowski, président du conseil et de l'intégration de CSC. Il a occupé le poste de conseil et informatique de gestion chez Sema Group. Docteur en sciences des organisations, il a été à l'initiative de la méthode de rationalisation des choix informatiques Racines.

Philippe Vannier, PDG de Bull, successeur de Didier Lamouche qui a redressé l'entreprise. Ingénieur en physique-chimie, il a hissé la division espace et défense d'Alcatel au deuxième rang mondial de l'alimentation électrique spatiale, a fait de Hyper Technologies un fournisseur exclusif de radars pour Airbus et a développé Amesys à l'international.

François Enaud, gérant exécutif de Steria. Ce polytechnicien, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, a gravi les échelons pour devenir directeur général de la SSII en 1997. Sous sa coupe, Steria est devenu une société conquérante de taille internationale, suite aux rachats d'Integris (Bull) et de Xansa.

Xavier Niel, fondateur d'Iliad, du Minitel rose et cofondateur du premier opérateur internet alternatif français, Free. Il est, depuis septembre 2010, le nouveau directeur du *Monde*. Il était également, en 2009, la douzième fortune de France, avec 2,68 Md€.

Les bâtisseurs (suite)

Eric Boustouller, président de Microsoft France depuis cinq ans. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a adapté la stratégie du groupe au marché français. Très communicant, il multiplie les interventions dans les médias, tant sur les thématiques professionnelles que grand public.

Yves de Talhouët, PDG de HP France. Il a été chef de projet à la Banque mondiale aux Etats-Unis, a créé la société Devotech en 1989 et est devenu, en 2004, président d'Oracle France. Chez HP France, il supervise personnellement les opérations à destination des grands comptes privés et publics.

Patrick Hereng, DSI de Total, une des plus importantes directions des systèmes d'information de France : plus de 2 000 informaticiens, 85 000 postes de travail, plusieurs milliers de serveurs... Chaque branche métier est adossée à une architecture globale.

Jacques-Antoine Granjon, PDG de Vente-privee.com. S'il n'a pas le look d'un dirigeant classique, il est à la tête d'un site d'e-commerce des plus fructueux en France, avec un chiffre d'affaires de 680 M€ en 2009. Après avoir écoulé des fins de séries, le site vend aujourd'hui des places de concerts, des voyages...

Daniel Urbani, directeur général adjoint des systèmes d'information de Pôle emploi. Cet ingénieur des Arts et Métiers a fait un détour par Capgemini, mais il a passé la plus grande partie de sa carrière à l'Unedic, dont il est devenu le DSI en 2003.

Marc Simoncini, patron de Meetic. Informaticien et chef d'entreprise français, il lance, en 2002, ce site de rencontres sur internet devenu une référence. En mars 2010, il crée le fonds d'investissement personnel Jaïna Capital.

Alain Moustard, DSI de Bouygues Telecom. Grand Prix DSI 2009 de *01*, il exerce son métier avec audace et organisation. Ingénieur de formation, il est membre du comité de direction de Bouygues Telecom et du comité stratégique du groupe Bouygues. Il pilote aussi un groupe de travail ausein du Cigref.

BRUNO LEVY

Les agitateurs

Daniel Kaplan, fondateur et délégué général de la Fing (Fondation pour l'internet nouvelle génération), président d'Eifel (Institut européen d'e-learning), membre du Conseil stratégique des technologies de l'information auprès du Premier ministre. Daniel Kaplan administre aussi le chapitre français de l'Internet Society.

Yves Caseau, directeur général adjoint de Bouygues Telecom, en charge des services et de l'innovation. Cet ancien élève de l'ENS est membre de l'Académie nationale des technologies.

Rafi Haladjian, fondateur de la société Violet. Du Minitel à internet, de l'hébergement au Wi-Fi, il a tout essayé. Créateur d'entreprises, ses sociétés ont été vendues à des opérateurs : France Net à BT, puis Ozone à Neuf Cegetel. Violet, et son lapin communicant Nabaztag, a été repris par un éditeur de jeu.

Michel Grosbost, fondateur d'Itiforums. Il a également créé le Crip, regroupant plus de 600 responsables d'infrastructures et de production, et a dirigé Gigatape et Gigatrend.

Bruno Vanryb, cofondateur et président d'Avanquest. Cet entrepreneur hyperactif a cofondé Croissance Plus, fait partie du conseil d'Euronext Paris, et préside le collège éditeurs du Syntec.

Olivier Seznec, directeur de la stratégie technologique chez Cisco France. Lauréat du Green Award BFM pour la téléprésence, il accompagne les migrations de grandes entreprises vers les technologies réseaux de nouvelle génération. Il intervient aussi sur l'internet des objets et l'écoTIC.

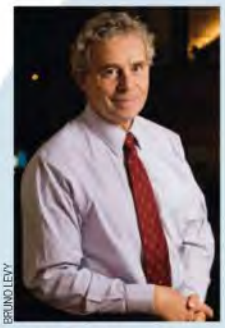

BRUNO LEVY

Jean-René Lyon, directeur du Ceisar (Centre d'excellence en architecture d'entreprise). Ce centralien a été DSI du Crédit du Nord et d'AXA, avant d'ouvrir son cabinet de conseil et de créer la chaire d'architecture informatique de Centrale Paris.

Jean-François Ruiz, fondateur et animateur de Web2connect. Personnalité du web 2.0 francophone, cet auteur d'un blog très suivi intervient régulièrement dans les conférences consacrées aux différentes problématiques du web actuel.

Xavier Rambaud, DSI de Rhodia. Ingénieur des Mines, mathématicien, il a transformé l'informatique éclatée de Rhodia en une DSI globale avec un système SAP unique. Ce précurseur du passage au cloud intervient sur l'informatique industrielle et scientifique.

Serge Soudoplatoff, entrepreneur et professeur à l'ESCP Europe, est l'auteur du livre *Avec internet, où allons-nous ?* Il a cofondé Highdeal, Almatropie et le Club Galilée.

Georges Epinette, DSI du Groupement Les Mousquetaires. Grand opérationnel, il a écrit nombre d'ouvrages sur des thèmes novateurs. Depuis 1987, il est directeur général de la Stime, la SSII interne du groupe, et le directeur de l'organisation des systèmes d'information.

BRUNO LEVY

Les influenceurs

Yves Buey, directeur délégué des systèmes d'information (SI) de la Cnam. A la tête de l'informatique de la Sécurité sociale depuis juillet 2010, il a déjà mis au point le schéma directeur des SI de la branche maladie pour 2010-2013. Il vient de Bercy où il était sous-directeur des SI à la DGCP, puis responsable des SI des ministères de l'Economie et du Budget.

NELS STOLTENBORG

Fabrice Pizzi, RSSI d'Eiffage. Travaillant avec la police, sa société possède toutes les certifications possibles et reste une référence dans le milieu de la sécurité, même si elle a connu, il y a deux ans, des problèmes de portables volés contenant des données sensibles.

Philippe Lemoine, PDG de Laser. Eclectique, féru d'histoire et brillant orateur, l'ex-coprésident des Galeries Lafayette et actuel administrateur de BNP Paribas excelle dans l'analyse de l'impact des technologies de l'information sur l'individu et les organisations.

Tristan Labaume, PDG de Greenvision, une entreprise d'optimisation énergétique accréditée par l'Union européenne. Il n'hésite pas à dénoncer les coups marketing creux qui s'emparent du Green et les mesures faites en laboratoire, mais jamais sur le terrain.

Raphaël Capelli, directeur général d'IBM Global Business Services. Dès 1998, il était chargé des activités intégration de systèmes pour la Banque de France au sein de cette SSII d'IBM.

Pierre Matuchet, directeur adjoint de VSC Technologies. Il a refondu l'architecture de Voyages-sncf.com, l'a agrémenté d'applications mobiles pour les horaires et les réservations, ainsi que d'agents virtuels.

BERNARD GOUPEMARD

Pascal Buffard, PDG d'AXA Group Solutions, la filiale qui pilote, déploie et maintient les solutions et services informatiques partagés au niveau groupe, il a supervisé la fourniture mondiale des infrastructures informatiques de l'assureur après avoir piloté la DSI.

Christian Grellier, vice président de l'innovation et du développement durable de Bouygues Immobilier. Lauréat des trophées DSI de *01 Informatique* en 2007 dans le secteur construction-réseaux-transport, l'ancien patron d'e-TF1 prône l'audace comme remède anticrise. Pour ce militant du développement durable, le DSI doit être un business partner de l'entreprise.

AGATHE CATALO

Les influenceurs (suite)

Jean-François Caenen, CTO de Capgemini France depuis 2006. Diplômé de l'Ecole polytechnique et de SupTelecom Paris, il a travaillé douze ans chez Atos Origin, où il s'est affirmé comme pionnier de l'intégration applicative.

BERNARD MARTINEZ

Isabelle Falque-Pierrotin, vice-présidente de la Cnil (Commision nationale informatique et libertés). Cette diplômée de HEC et de l'ENA, conseillère d'Etat et présidente du Forum des droits sur l'internet, a été directrice auprès du président de Bull et directrice ajointe du cabinet de Jacques Toubon.

Patrick Guimbal, PDG des programmes stratégiques chez Logica et membre du comité exécutif de la SSII. Il avait rejoint Unilog (acquis par Logica en 2006) en 1997 et dirigeait récemment Logica France.

Sami Jaber, PDG de DNG Consulting. Après huit ans chez Valtech, il est devenu une figure auprès des développeurs et architectes .Net et Java EE. Sa société est considérée comme le cabinet de conseil de référence dans les solutions comme GWT de Google.

Jean-Philippe Bol, directeur général de Capgemini Technology Services France. Depuis 1990, il a occupé successivement plusieurs postes de direction dans cette SSII. Il a la responsabilité de plus de 8 000 collaborateurs.

Olivier Sehiaud, le DSI anonyme du groupe industriel Moudelab & Flouze Industries (ne cherchez pas, ce nom n'existe pas). Il a commis il y a quelques années un ouvrage titré *DSI.con,* dans lequel il livrait ses états d'âme sur son dur métier. Il propose ses réflexions sur un blog explosif.

Antoine Gourevitch, vice-président de Boston Consulting Group. Responsable de l'activité des technologies de l'information depuis la fin 2006, il coordonne les recherches sur le futur des organisations informatiques.

Renaud de Barbuat, DSI de Thales depuis 2008. Ce polytechnicien a commencé sa carrière comme chercheur pour le groupe Schneider, avant de travailler chez EDS et EDF comme DSI.

Les influenceurs (suite)

Eric Filiol, directeur de virologie et de cryptologie du centre de recherches de l'Esiea. Passionné par son sujet, il n'hésite pas à sortir du cadre de ses fonctions pour s'investir dans la sensibilisation et pour faire tomber les tabous.

JIM WALLACE

Bernard Ourghanlian, évangéliste technologique chez Microsoft, directeur technique et sécurité, et directeur de la division plate-forme et écosystème. Il a la responsabilité de la conduite globale de la stratégie de Microsoft en France en matière de technologie et de gestion des risques, notamment sur les grands projets.

Joffrey Czarny, consultant sécurité senior chez Devoteam. Il mène des recherches pour améliorer la sécurisation des éléments informatiques et dénonce les lacunes de sécurité en environnement Citrix.

Vivek Badrinath, président d'Orange Business Services. Ce X-Télécom fait partie de la génération montante de l'opérateur historique. Nommé par Stéphane Richard, il va pouvoir faire ses armes dans un domaine stratégique : les entreprises.

VINCENT LEROUX

Christian Aghroum, directeur sécurité de Sicpa Management. L'ancien chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication a quitté la police nationale pour le monde de l'entreprise privée.

BRUNO LEVY

Jean-Pierre Corniou, directeur général adjoint de Sia Conseil. Enarque tourné vers le management des systèmes d'information, DSI d'Usinor, puis de Renault, il a présidé le Cigref et a rejoint Sia suite au rachat d'EDS Consulting Services France.

OLIVIER GUERRIN

Bernard Foray, RSSI du Groupe Casino. Il a été élu RSSI de l'année 2010 par *01* pour son engagement auprès de ses... 60 000 utilisateurs ! Il a mis en place des méthodes de sensibilisation innovantes, comme la diffusion TV de bandes dessinées pédagogiques dans ses filiales.

Les business angels

Denis Champenois, PDG d'Innovacom. Il a initié et dirigé six fonds d'investissement qui ont contribué aux succès de nombreuses entreprises françaises du logiciel (Business Objects, Coheris...), de l'internet (Kelkoo, Auféminin.com...) et des télécoms (Netcentrex, Streamezzo...).

Dan Serfaty, PDG de Viadeo. Entrepreneur dès la sortie de l'école, il redresse l'éditeur Dimo en 1990 et le revend trois ans plus tard à Wika. Il cofonde Gen en 1992 avant de le céder en 1999. En 2000, il lance le club d'entrepreneurs Agregator, puis Viadeo en 2004.

Pierre Chappaz, fondateur de Kelkoo et de Wikio. Ancien de la Banque mondiale, contributeur de la Cité des sciences et du Futuroscope, il fonde Kelkoo en 1999 puis le revend à Yahoo et devient conseiller pour Index Ventures. Il crée en 2005 le moteur de recherche Wikio et investit dans deux start up françaises : Hellotipi et eBuzzing.

Jean-Emile Rosenblum, fondateur et directeur général de Pixmania. Avec son frère Steve, il reprend l'entreprise familiale pour créer Pixmania Fotovista en 1999. Il en rétrocède les trois quarts en 2006 et cofonde Dotcorp Asset Management, qui investit dans l'e-commerce.

Bernard Liautaud, General Partner de Balderton Capital. Cet ancien salarié d'Oracle, chevalier de la Légion d'honneur, fonde Business Objects en 1990 et le cède à SAP en 2007. Devenu associé du fonds d'investissement Balderton Capital, il siège aux conseils d'administration de SAP, de Capgemini et, plus récemment, de Talend.

François Drouin, président d'Oséo. Ce chevalier de la Légion d'honneur a fait l'essentiel de sa carrière dans la finance. Président du fonds de soutien depuis 2007, il contribue à l'innovation et à la croissance des PME high-tech françaises.

Les business angels (suite)

Eric Harlé, fondateur d'I-Source Gestion. Diplômé des Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC, il préside le directoire d'I-Source depuis sa création, en 1998, et anime à ce titre l'équipe de gestion. Actuellement président de la Commission Venture de l'Afic, il défend l'idée que c'est en mariant les compétences complémentaires que se montent les meilleurs projets.

Gilles Babinet, président de Mxp4. Après avoir fondé sa première société, Escalade Industrie, à 22 ans, il lance Absolut Design qui réalise le tramway de Bordeaux ; Musiwave, qui permet le premier de télécharger des musiques ; Eyeka, qui diffuse des vidéos d'auteurs et Mxp4, sur le créneau de la production musicale.

Patrick Robin, PDG de 24h00. Il a fondé l'un des premiers fournisseurs d'accès (Imaginet), puis l'une des premières agences de pub sur le web (Régie On Line) et l'un des premiers comparateurs de prix (Le Webmarchand), avant de relancer Imaginet comme agence 2.0.

Hervé Schricke, fondateur et président du directoire de XAnge, une société de capital investissement. Il a largement contribué au financement de l'édition logicielle et de l'électronique françaises. Depuis juin 2010, il préside l'Afic (Association française des investisseurs en capital).

AGATHE CAZARD

Denis Payre, cofondateur et administrateur délégué de Kiala, plate-forme de services logistiques pour la vente à distance. Cet ancien d'Oracle avait fondé Business Objects en 1990 avec Bernard Liautaud, puis, en 1997, CroissancePlus, une association de promotion de l'entrepreunariat.

Olivier Sichel, partenaire investisseur chez Sofinnova Partners. Il est l'un des leaders du commerce électronique en France. Après avoir été PDG d'Alapage.com et de Wanadoo, il investit aujourd'hui dans OpenERP, Solutions30, Taptu et Twenga.

Pierre-Olivier Carles, PDG de Kipost. Fondateur de Stonfield, Hellotipi, Labotec, Digidust, Lappster ou plus récemment APICube, tous financés par Kipost, il partage sa vie entre Toulouse et Miami. Son leitmotiv : *« Quand tu as de l'énergie à revendre, il n'y a rien qui te pèse plus que le manque d'esprit d'entreprise. »*

C. VERPIER/DSM

Richard Gomes, chef des nouvelles technologies, innovations et services chez Ubifrance. Il s'emploie chaque jour à mettre en relation des entreprises high-tech françaises, soucieuses de se développer à l'international. Fort de treize ans d'expérience en dehors de l'Hexagone, il a aussi créé l'événement French Tech Tour.

Les chercheurs

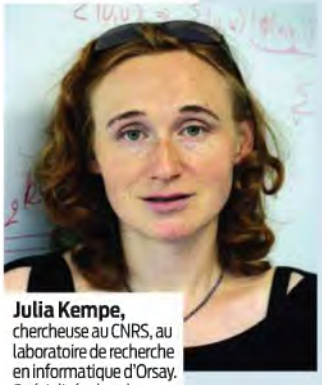

Julia Kempe, chercheuse au CNRS, au laboratoire de recherche en informatique d'Orsay. Spécialisée dans le domaine du calcul quantique, elle a obtenu la médaille de bronze du CNRS.

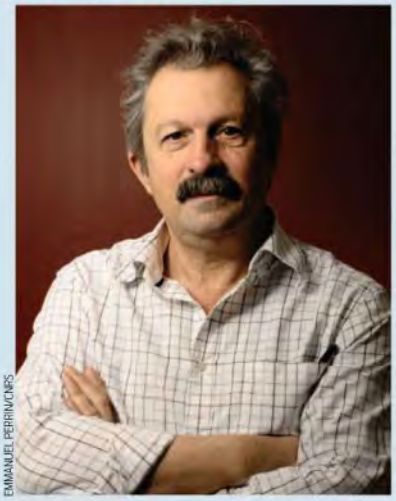

EMMANUEL PERRIN/CNRS

Joseph Sifakis, directeur de recherche au CNRS. En 2007, il s'est vu décerner le prix Turing, la plus haute distinction en informatique, pour avoir mis au point le Model Checking, une technologie de vérification des systèmes complexes, aujourd'hui utilisée par les éditeurs de logiciels.

CHRISTOPHE LEBEDINSKY

Michel Cosnard, PDG de l'Inria. Spécialiste mondialement reconnu de l'algorithmique parallèle et du calcul sur les grilles, il est aussi expert en réseaux d'automates et de neurones. Auteur d'une centaine de publications dans les meilleures revues internationales du domaine, il est lauréat de plusieurs prix scientifiques.

Jean-Luc Beylat, président d'Alcatel-Lucent Bell Labs France. Ce chercheur de formation a travaillé sur les lasers à semi-conducteurs dès 1984. Depuis plus d'un an, il est à la tête, en France, des mythiques Bells Labs, les centres de recherche du constructeur.

Gérard Roucairol, président de Ter@tec. Cet ancien directeur scientifique de Bull, où il a passé l'essentiel de sa carrière industrielle, est titulaire d'un doctorat d'Etat en informatique et a été professeur en informatique à l'Ecole normale supérieure.

Francis Jutand, directeur scientifique de l'Institut Télécom. Il mène, notamment, des recherches sur l'e-santé, et occupe les fonctions de vice-président du pôle de compétitivité francilien Cap Digital et de président du Comité scientifique sectoriel Stic de l'Agence nationale de la recherche.

Thierry Bonhomme, directeur R&D et réseaux d'Orange Labs. Reconnu comme un véritable opérationnel et apprécié pour son pragmatisme, il a occupé des postes techniques en région, sur le marché des entreprises. Il a débuté chez France Télécom il y a trente ans.

Jeudi 2 décembre 2010 – de 8h30 à 12h30
Club Marbeuf – Paris 8e

BPM, SOA et Cloud
Une feuille de route toute tracée
vers l'agilité

Au programme

> Comment définir et améliorer un processus métier avec le BPM

> Comment renforcer vos relations clients, fournisseurs et partenaires grâce à la connectivité SOA

> Comment mieux contrôler vos coûts et améliorer la flexibilité grâce à la virtualisation et au Cloud

Avec notamment le témoignage de
Jean-Marc Lecomte, Business Rules Management Domain Leader – Vallourec

En partenariat avec

Inscription et programme détaillé www.01net.com/evenements01/bpm-soa

N. STOLTENBORG

« La DSI est par essence le meilleur candidat pour porter l'innovation dans l'entreprise. »
Alain Rossi, DSI du Cned

Assystem compte recruter 900 collaborateurs d'ici à la fin de l'année. Dans 90 % des cas, ces embauches seront des contrats à durée indéterminée.

MANAGEMENT Mieux connaître son capital humain pour accroître sa productivité

Mettre en place des indicateurs pour mieux piloter ses ressources humaines

En déployant des solutions intégrées de gestion des talents, les grandes entreprises optimisent leurs RH et montrent leur impact économique. *« Si une société est capable de proposer une évolution de carrière pertinente à un collaborateur talentueux, c'est parce qu'elle sait identifier ce talent tout en disposant d'une vision de la pyramide des âges sur sa fonction, ainsi que de la moyenne des rémunérations du marché, par exemple »*, commente Christel Thomet, directrice marketing de Stepstone Solutions, éditeur de logiciels RH. Pour être fiables, ces indicateurs doivent reposer sur des données collectées régulièrement de façon à dégager une tendance, mais aussi sur des échantillons suffisamment étendus pour être significatifs. Il faut également pouvoir les décliner sur des sous-groupes comme les tranches démographiques, les types de profils, les zones géographiques et les unités commerciales de l'entreprise, afin de les rendre encore plus pertinents.

Dépasser les simples statistiques de recrutement

Pour l'heure, bon nombre de sociétés se focalisent uniquement sur les indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de leur politique d'embauche. *« Equipées depuis longtemps de logiciels de recrutement, les grandes entreprises utilisent couramment des indicateurs aisément définissables*, précise Christel Thomet. *Combien de candidats recrutés ? Quel est le délai entre la publication de l'offre et le recrutement ? Quel est le coût global du recrutement pour un poste ? »* Toutes ces données aident à analyser en profondeur le processus de recrutement et à l'optimiser. En revanche, selon Christel Thomet, seule une entreprise sur trois recourt aujourd'hui à des indicateurs couvrant l'ensemble de la gestion des ressources humaines (performance, mobilité, etc.). Pourtant, les responsables RH et les managers le reconnaissent : il s'avère primordial de disposer, pour chaque collaborateur, de tableaux de bord sur l'historique de ses performances (atteinte ou non de ses objectifs). En croisant ces informations avec les données démographiques et les besoins en compétences, le responsable RH est en mesure, notamment, d'identifier un haut potentiel et de sélectionner les formations appropriées pour qu'il soit apte à reprendre le poste clé d'une personne proche de la retraite.

ISTOCK

Disposer de tableaux de bord sur l'historique des performances des collaborateurs est primordial.

« Seule une entreprise sur trois utilise des indicateurs couvrant l'ensemble de la gestion des ressources humaines. »

Aménager la rémunération et analyser le turnover

Encore peu utilisés, les indicateurs liés à la rémunération (tels ceux extraits des études du cabinet Hewitt) permettent aux entreprises de comparer, lors de l'embauche, leurs offres à celles du marché. *« L'occasion, pour elles, d'aménager leur grille de salaires de façon à attirer de nouveaux talents »*, précise Christel Thomet. Par ailleurs, bien qu'aisément identifiable, la donnée relative au turnover est souvent sous-exploitée. Certaines entreprises la croisent avec les informations récoltées lors des entretiens d'évaluation des collaborateurs afin d'identifier les raisons de leur départ (absence d'opportunité de carrière, incompatibilité avec un manager…).

Enfin, la mobilité interne, les capacités managériales et les possibilités d'avancement des collaborateurs constituent des paramètres fortement utilisés par les grands groupes dans une stratégie de création d'activité, de filiales, d'évolution, ou encore de croissance de l'entreprise. ■ JULIETTE FAUCHET

EN BREF

Plaidoyer pro Hadopi

LIVRE Inspecteur des finances et ancien directeur adjoint de cabinet de Christine Albanel, Christophe Tardieu a été l'une des chevilles ouvrières de la très contestée loi Hadopi. Dans cet ouvrage, publié chez CNRS Editions, il resitue le débat de la propriété artistique à l'heure de la numérisation par Google de millions de titres et du foisonnement de sites de streaming. Que signifie désormais la notion de droit d'auteur ?

Le rendez-vous des communicants

CONFÉRENCE S'inspirant du fonctionnement des barcamps, Paris 2.0 réunit deux fois par an les professionnels du marketing, de la publicité et de la communication qui souhaitent débattre de l'apport des nouvelles technologies dans leurs métiers. Le prochain rendez-vous se tiendra le 30 novembre à la Bourse de commerce de Paris (http://goo.gl/KxFP).

Les évolutions récentes de la formation

OUVRAGE La formation professionnelle a connu de nouvelles évolutions avec, entre autres, la loi du 24 novembre 2009. Ce guide revient notamment sur la création du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, sur la redéfinition des rôles des organismes collecteurs ou sur l'évolution des dispositifs existants : portabilité du DIF, CIF hors temps de travail, contrat de professionnalisation... Aux éditions Lextenso.

RESSOURCES HUMAINES Un entretien « de seconde partie de carrière » s'impose aux employeurs tous les cinq ans

Préparez-vous à mener un entretien « senior »

Même si les SSII font preuve de jeunisme, elles conservent dans leurs effectifs une proportion non négligeable d'experts de 45 ans et plus. Voire plus dans certaines DSI aux pyramides d'âge vieillissantes. Ce sont ces collaborateurs seniors que vise la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Désormais intégrée au code du travail, cette loi impose aux entreprises (à partir de 50 salariés) la mise en place d'un entretien professionnel à destination des seniors. Pour en bénéficier, il suffit que l'intéressé ait un minimum de deux années d'ancienneté dans la société.

Egalement appelée « entretien de seconde partie de carrière », cette entrevue doit être organisée « *dans l'année qui suit le quarante-cinquième anniversaire du collaborateur* », puis tous les cinq ans. Elle fait partie de l'arsenal juridique destiné à maintenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie active.

> « Cet entretien contribue à maintenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie »

Cet entretien, plus approfondi que l'entretien professionnel classique, et dont l'initiative revient à l'employeur ou au salarié, doit permettre au senior d'être « *informé sur ses droits en matière d'accès à un bilan d'étape professionnel, à un bilan de compétences ou à une action de professionnalisation* ». Concrètement, le collaborateur exprime ses souhaits de formation et d'évolution professionnelle. Les conditions de travail et les risques socioprofessionnels figurent aussi parmi les sujets abordés. Pour les salariés les plus âgés, il faut ajouter la préparation de la fin de carrière : moment et conditions de passage à la retraite, modalités de transmission des savoirs... De son côté, l'encadrement doit, à partir de sa connaissance des compétences du salarié senior, être capable de relever celles utilisables dans le cadre de nouvelles missions comme le coaching ou le tutorat.

Jean-Jacques Perrin, consultant chez RH & Organisation.

DR

Former les managers à cet entretien atypique

Comme le souligne Jean-Jacques Perrin, consultant chez RH & Organisation, la loi ne précise pas qui doit conduire cet entretien. Et de constater que chez ses clients, il est souvent confié à d'autres managers que ceux qui animent les entretiens classiques (annuel et professionnel). En l'occurrence, le n + 2 du titulaire du poste. « *Mais ces responsables ne disposent pas toujours des compétences pour ce type d'entretien* », estime-t-il. Son cabinet propose donc une formation afin de les aider à maîtriser les enjeux, le contenu et l'animation de cet entretien encore atypique.

CHRISTINE PERESSINI

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le guide *Entretiens en entreprise*, édité par Opcalia, détaille notamment l'entretien destiné aux seniors (www.opcalia.fr).
- La loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie (http://goo.gl/7dq7).

SERVEURS NAS Synology®

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUTES LES ENTREPRISES !

Disk Station DS710+

NOS CLIENTS EN PARLENT :
★★★★★
« Absolument parfait ! »

à partir de
384,57€HT

Disk Station DS1010+

NOS CLIENTS EN PARLENT :
★★★★★
« Impressionnant, tout simplement »

à partir de
627,05€HT

- Compatibles Windows, Mac et Linux
- Intégration de Windows ADS
- Interface d'administration web évoluée
- Mode RAID JBOD, 0, 1 jusqu'à 10
- Sauvegarde et partage de fichiers multi-utilisateurs
- Système sécurisé (Pare-feu, HTTPS, SSL, cryptage ...)
- Serveur mail et web PHP / MySQL
- Espace de stockage facilement évolutif
- Jusqu'à 10 To de stockage
- Centre de surveillance via caméra IP
- Conception éco-énergétique

DX510

Extension de volume
pour DS710+ et DS1010+

- 5 baies SATA supplémentaires
- Connexion e-SATA 3 Go/s

à partir de
317,68€HT

WWW.LDLC-PRO.COM

+ DE 15 000 RÉFÉRENCES EN INFORMATIQUE ET HIGH-TECH
EXPÉDITION ÉCLAIR 24-48H* - MODES DE PAIEMENT ADAPTÉS - 30 EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

Prix affichés hors frais de port et incluant l'éco-participation. Offre dans la limite des stocks disponibles. Pour plus de détails, connaître les disponibilités et prix en temps réel, consultez les fiches produits sur notre site. Toutes les marques citées appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Photos non contractuelles.
* Livré en moins de 24h pour toute commande passée avant 15h sur produits en stock - voir conditions sur le site www.ldlc-pro.com.

BUSINESS STYLE LA SÉLECTION HIGH-TECH DE LA RÉDACTION

Montre multitâche

Un véritable couteau suisse pour le joggeur : cardio, MP3, GPS, appareil photo, sans oublier le téléphone avec son oreillette Bluetooth. De quoi courir vraiment léger. Compter 500 euros chez VEA.

Par ici la musique !

La radio internet dans le salon, un tube pioché sur Spotify dans la chambre et des MP3 qui tournent en boucle dans le jardin. Connecté à la box, le système Sonos diffuse la musique, sans fil, partout dans la maison. A partir de 399 euros.

Enfin smart

Le Blackberry Torch rattrape son retard sur la concurrence avec un navigateur web digne de ce nom et des mails HTML. Si le clavier reste présent, son interface tactile est plus intuitive et plus élégante.

Outlook se met à la pomme

Ceux qui ont basculé sur Mac seront ravis de l'arrivée du client Outlook dans la suite Office 2011.

PLUS D'INFOS SUR 01NETPRO.COM, RUBRIQUE ACTUALITÉ

PHOTOS : DR

ROUTEURS SANS FIL, ILS GÈRENT VOTRE RÉSEAU POUR VOUS !

MODEM/ROUTEUR *ZyXEL* PRESTIGE 662HW

Halte au virus et hackers

- Point d'accès LAN sans fil
- 20 connexions VPN simultanées
- Antivirus et pare-feu intégrés
- Format compact

292€61 HT

MODEM/ROUTEUR CISCO 877

De hautes performances, un accès haut débit

- Switch 4 ports
- Fonctions de sécurité évoluées
- Paramétrage personnalisable
- WLAN sécurisé

459€83 HT

ROUTEUR/FIREWALL NETGEAR FVX538

Connectez simultanément 2 lignes Internet

- Switch 8 ports
- 2 ports WAN
- Routeur compatible avec les offres ADSL 2+
- Firewall intégré

263€34 HT

© DN - Fotolia.com

WWW.LDLC-PRO.COM

+ DE 15 000 RÉFÉRENCES EN INFORMATIQUE ET HIGH-TECH

EXPÉDITION ÉCLAIR 24-48H* - MODES DE PAIEMENT ADAPTÉS - 30 EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

Prix affichés hors frais de port et incluant l'éco-participation. Offre dans la limite des stocks disponibles. Pour plus de détails, connaître les disponibilités et prix en temps réel, consultez les fiches produits sur notre site. Toutes les marques citées appartiennent à leurs détenteurs respectifs. Photos non contractuelles.
* Livré en moins de 24h pour toute commande passée avant 15h sur produits en stock – voir conditions sur le site www.ldlc-pro.com.

01 Bâtir le socle d'un SI dynamique

Le 16 novembre à Paris (Centre de conférences Arpège-Trocadéro)

Cette matinée 01 fera le point sur les grands enjeux des architectures et des infrastructures du système d'information. Des tables rondes et des exposés d'experts aborderont les défis de la virtualisation, l'optimisation des performances du cloud computing, le DSI et le cloud, le Master Data Management, le stockage dans le cloud, etc.

http://01netpro.com

Rencontres du e-Learning et de la formation mixte

Les 16 et 17 novembre à Paris (Maison des polytechniciens)

Au programme de cette conférence, qui reposera sur des études de cas en matière d'e Learning : l'offre professionnelle dans ce domaine, l'environnement juridique des projets, l'évaluation des dispositifs.

www.formations-infopromotions.com

VMware Tour 2010

Le 16 novembre à Lyon (Centre des congrès) et le 18 novembre à Paris (Pavillon d'Armenonville)

DR

Cette conférence itinérante, organisée par le spécialiste des solutions de virtualisation WMware, fera escale à Lyon puis à Paris.

www.vmwaretour2010.com

01 Congrès international Aslog

Les 17 et 18 novembre à Lille (ESC)

La Supply Chain verte, catalyseur de reprise, sera le thème central de cette édition du congrès annuel de l'Association française pour la logistique (Aslog), organisée en partenariat avec l'Association belge des cadres d'achat et logistique (Abcal). Attention j'ai coupé une phrase ici. Les Trophées de la performance logistique Aslog seront décernés le 17 novembre.

www.aslog.org

Conférence 2010 de l'Ae-SCM

Le 26 novembre à Paris (Auditorium du groupe La Poste)

ISTOCK

La conférence annuelle de l'Ae-SCM, association consacrée au sourcing du système d'information et à son référentiel de bonnes pratiques e-SCM (eSourcing Capability Mode), se propose de répondre à la question : « *Comment eSCM contribue-t-il à faire avancer les organisations sur des thèmes stratégiques ?* » Au programme : des retours d'expériences, une table-ronde sur le cloud computing et eSCM, la remise du prix Ae-SCM/AIM, etc.

www.ae-scm.fr/evenements/convention-annuelle-de-l2019ae-scm

Serious Game Expo 2010

Le 23 novembre à Lyon (Centre des Congrès/Cité internationale)

Une exposition, un cycle de conférences et une remise de trophées récompensant les meilleurs projets de l'année sont au programme de cette manifestation.

www.seriousgameexpo.com/

Info to Doc/Démat'Expo

Les 23 et 24 novembre à Paris-la Défense (Cnit)

DR

Le salon de la dématérialisation Démat'Expo sera intégré à Info to Doc, le salon de la gestion de l'information et des processus documentaires. Les trophées XPlor récompensant les projets de GED et d'éditique les plus ambitieux et les trophées de l'innovation des tiers de confiance de la FNTC seront décernés à l'occasion de cet événement.

www.infotodoc.com

01 Les assises du numérique 2010

Le 25 novembre à Paris (Université Paris-Dauphine)

Le très haut débit, le citoyen numérique... Lors de ces Assises, des personnalités politiques et des professionnels des technologies de l'information et des communications évoqueront les enjeux de l'économie numérique en France.

www.assisesdunumerique.fr/

Forum Saas & cloud IBM pour les métiers banque et finance

Le 26 novembre à Bois-Colombes (IBM Forum Paris)

Cette rencontre reposera sur des témoignages de dirigeants et de responsables informatiques d'institutions financières ayant déjà sauté le pas du Saas et du cloud computing.
www.saas-cloud-banque-finance.com/

01 Adobe Business Exchange RIA 2010

Le 30 novembre à Paris (Palais des congrès)

DR

L'éditeur Adobe, avec le soutien de plusieurs partenaires (Alti, Capgemini, Logica, SQLI...) organise la troisième édition de sa conférence annuelle sur les RIA (Applications internet riches) autour de l'expérience client.
www.adobe-ria.com

01 BPM, SOA et cloud : une feuille de route toute tracée vers l'agilité

Le 2 décembre à Paris (Club Marbeuf)

Cette matinée organisée par le Groupe 01, en partenariat avec IBM, se propose de montrer aux DSI et aux autres décideurs IT de l'entreprise, comment une approche intégrée du management des processus métier, de l'architecture orientée service et du cloud computing introduit de l'agilité au sein du système d'information.
http://01netpro.com

01 Trophées des grandes écoles

Le 10 décembre à Paris (Espace Champerret)

Lors du salon des grandes écoles, qui se déroulera du 10 au 12 décembre, le groupe l'Etudiant et la Société Générale récompenseront des écoles d'ingénieurs ayant mis au point un projet dans les relations avec les entreprises, l'innovation pédagogique, l'international et la responsabilité sociale des entreprises face aux écoles. Dossiers de candidature à retourner avant le 3 novembre.
www.letudiant.fr

01 INFORMATIQUE BUSINESS & TECHNOLOGIES

12, rue d'Oradour-sur-Glane
75015 Paris
Directeur de la publication : Alain Weill

POUR CONTACTER LA RÉDACTION
E-mail : redaction@groupe01.fr
Web : www.01netpro.fr
Tél : 01 71 18 54 48
Fax : 01 71 18 52 50
Pour joindre directement au téléphone votre correspondant ci-dessous, faites précéder ses quatre chiffres de 01 71 18

RÉDACTION

Vous pouvez joindre l'ensemble des membres de la rédaction par e-mail de la façon suivante : «première lettre du prénom.nom@01informatique.fr».

Directeur des rédactions Pôle Pro-Groupe 01 et rédacteur en chef : Frédéric Simottel (5505).

Rédacteurs en chef adjoints : Pierre Berlemont (5366), Pierre Landry (5449), Anicet Mbida (5468).

Grands reporters : Vincent Berdot (5364), Frédéric Bergé (5365), Xavier Biseul (5369), Yann Serra (5502).

Chefs de service : Sandrine Chicaud (5391), Alain Clapaud (5393), Gilbert Kallenborn (5447).

Chefs d'enquête : Olivier Discazeaux (5421), Juliette Fauchet (5426), Boris Mathieux (5467), Pierre Tran (5509).

Rédacteurs : Stéphane Bellec (5363), Eddye Dibar (5420), Marie Jung (5446), Christine Peressini (5481), Armelle Siccat (5503).

Assistante de rédaction : Fatima Lacombe (5448).

Rubriques : Pierre Berlemont (Tendances) ; Frédéric Simottel (Opinions) ; Pierre Landry (Expériences) ; Yann Serra (Dossier) ; Sandrine Chicaud (Vous Management), Xavier Biseul (Vous RH) ; Anicet Mbida (Web/01netpro).

Domaines

Infrastructures logicielles, décisionnel, SGBD : Vincent Berdot, Alain Clapaud, Boris Mathieux.

Progiciels, relation client, supply chain : Alain Clapaud, Juliette Fauchet, Boris Mathieux.

Collaboratif, gestion de contenus, dématérialisation : Vincent Berdot, Alain Clapaud, Marie Jung.

Développement : Alain Clapaud, Pierre Tran.

Infrastructures matérielles, cloud, réseaux, télécoms, mobilité, stockage, virtualisation : Frédéric Bergé, Alain Clapaud, Eddye Dibar, Gilbert Kallenborn, Yann Serra.

Sécurité : Stéphane Bellec, Gilbert Kallenborn.

Emploi, RH, recrutement, formations, juridique, relations sociales : Xavier Biseul, Sandrine Chicaud, Juliette Fauchet, Christine Peressini, Armelle Siccat.

SSII, VAR, distributeurs : Xavier Biseul, Olivier Discazeaux, Armelle Siccat.

Economie numérique, start up, R&D, investissements : Pierre Berlemont, Xavier Biseul, Gilbert Kallenborn.

Banques-assurances : Vincent Berdot, Xavier Biseul, Boris Mathieux.

E-commerce, e-marketing : Alain Clapaud, Boris Mathieux.

Grande distribution, retail, transports-logistique : Boris Mathieux.

Industries : Alain Clapaud.

Santé : Vincent Berdot, Christine Peressini.

Secteur public : Vincent Berdot, Xavier Biseul, Marie Jung, Christine Peressini.

Directions des achats : Vincent Berdot, Armelle Siccat.

RÉALISATION

Rédactrice en chef technique adjointe : Christelle Denis.

Secrétaires de rédaction : Hélène Brusetti, Christine Simha (Iconographie).

Première rédactrice-graphiste : Isabelle Fouin.

Rédactrice-graphiste : Adriana Delettieres.

Infographie : Marc Robert.

Couverture : DBO.

Conception graphique : Rampazzo & Associés.

DOCUMENTATION ET AGENDA

E-mail : documentation@groupetests.fr.

ÉVÉNEMENTS 01 (www.evenements01.com)

Directeur des événements et conférences : Alexandre Nobécourt

Responsable éditorial : Olivier Coredo

Responsable relation audience : Patricia Sciarrino

Marketing et organisation : Laurence Amouroux, Marie Rousseau, Bénédicte Le Foll

Développement commercial et relations partenaires : Didier Verbeke, Tristan Ougier.

COMMERCIAL - MARKETING

Publicité Tél. : 01 71 18 53 08 - Fax : 01 71 18 53 01

Pierre-Henry Medan, directeur général ; Valérie Fénéon (53 09), directrice commerciale - Pôle Print ; Sylvia Besse (53 08), assistante de direction ; Fatma Boulila (53 10), assistante commerciale.

Pôle Annonceurs

Katia Nony (53 31), directrice de publicité ; Stéphanie Barret (53 03), directrice de clientèle ; Valérie Soulhol (53 37), chef de publicité ; François Rincel (53 33), chef de publicité ; Appolinaire Houssou-Montvert (53 22), responsable exécution.

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

Pôle Agences Média

Laurent Laventure (53 24), directeur de publicité ; international; Farida Mérabet (53 27), directrice de clientèle ; Appolinaire Houssou-Montvert (53 22), responsable exécution.

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

Publicité internationale

Jérôme Callu Mérite (53 14), directeur de la publicité international ; Caroline Gilles (53 21), directrice de clientèle ; Stefane Bartlett (3200), responsable marketing international.

Marketing-Etudes-Promotion

Tél. : 01 71 18 53 00 - Fax : 01 71 18 53 01
Guillaume Vasse, directeur marketing & Revenue Management (53 40), Patricia Mosnier (53 28), chef de groupe marketing.

Régies internationales :

BENELUX : Huson European Media, James Clayson, tél. (44) 19 32 564 999 - Fax : (44) 19 32 564 998 (j.clayson@husonmedia.com).

ALLEMAGNE : DS Media, Dominique Schall, tél. (49) 7844 47 001 - Fax : (49) 7844 47 003 (d.schall@dsmedia.info).

GRANDE-BRETAGNE : GCA, Greg Corbett, tél. : (44) 207 730 6033 - Fax : (44) 207 730 6628 (gca@gca-international.co.uk).

ISRAEL : Talbar Media, Asa Talbar, tél. (972) 77 562 1900 - Fax : (972) 77 562 1903 (talbar@talbar.co.il).

ITALIE : Medias International, Jean-Pierre Bruel, tél. (39) 31 751 494 - Fax : (39) 31 751 482 (medias@pcbrianza.net).

JAPON : Shinano Co., Kazuhiko Tanaka, tél. (81) 3 3589 4667 - Fax (81) 3 3505 5628 (scp@bunkoh.com).

ETATS-UNIS : Huson International Media, Ralph Lockwood, tél. (1) 408 879 6666 Fax : (1) 408 879 6669 (Ralph@husonusa.com).

ANNONCES CLASSÉES

Régie : EmploiPro,
Tél. : 01 77 92 92 92 - Fax : 01 77 92 98 64.
Sébastien Olszanski, directeur emploi (93 93) ; Stéphane Beaudoin, directeur commercial agences grands comptes (93 78) ; Marie Caland, responsable pôle direct (93 77) ; Laurent Beslier, directeur de clientèle formation (94 21).

FABRICATION

Serge de Kilkhen, chef de fabrication.

DIFFUSION

Laurence Vassor, responsable diffusion ; Cécile Guerin, chef de produit ; Géraldine Mongay, chef de marque.

Abonnements : web : www.abo-01informatique.com
Mail : abonnement-01informatique-pi@team-partners.com

Tél. : 03 44 62 52 38 (du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h) ; fax : 03 44 12 57 67 ;

Abonnement France, 1 an, 44 numéros (magazine seul) : 144 € (dont TVA à 2,10 %)
Abonnement France, 1 an, 44 numéros (papier + version numérique) + 6 newsletters hebdomadaires + 2 newsletters mensuelles : 228 € ttc (dont TVA 2,1 %)
Abonnement France Etudiants, 1 an, 44 numéros (papier + version numérique) + 6 newsletters hebdomadaires + 2 newsletters mensuelles : 114 € ttc (dont TVA 2,1 %) sur justificatif d'une carte d'étudiant en cours de validité.
Abonnement étranger : www.abo-01informatique.com

Service des ventes réservé aux dépositaires et marchands de journaux.

01 Informatique est édité par

Président-directeur général : Alain Weill.
Directeur général : Vincent Buffin
Directrice déléguée Print : Sylvie Guichot

GROUPE 01 - SA au capital de 199 272 euros. Siège social : 12, rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris. Tél. : 01 71 18 54 00. Immatriculation RCS : 311 243794 PARIS - Code APE 5814Z - Siret 311 243794 00139 - TVA intracommunautaire FR 82 311 243794 Principal actionnaire : NextRadio TV

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, qu'elle soit intégrale ou partielle, quelqu'en soit le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans autorisation du Groupe 01, sauf les cas prévus par l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle.

©2007 GROUPE 01 - Tous droits réservés.

Commission paritaire : n°0714K85185 - ISSN 0298-2285. Dépôt légal : à parution. Imprimerie : Maury Imprimeur, route d'Etampes, 45330 Malesherbes.

FLASH-BACK

Il y a vingt ans, l'ASP n'était envisagé qu'avec prudence

En 2000, *01 Informatique* en parle : si la notion d'Application Service Provider (ASP) devient familière aux entreprises, peu y ont encore recours. Quelques pionniers envisagent l'adoption de ce type d'applications, mais à un horizon lointain.

Au début de ce millénaire, l'acronyme ASP est déjà connu par deux tiers des entreprises européennes, mais encore peu d'entre elles ont sauté le pas. Le concept a du mal à se concrétiser sur le plan économique, alors qu'il n'est pas si nouveau. Certains l'attribuent en effet à John McCarthy, l'inventeur du langage Lips. En 1961, il présentait déjà un futur possible où la consommation de ressources informatiques reprendrait le modèle des services de distribution d'eau ou d'énergie. Ainsi, les ASP pourraient être considérés comme les descendants des « services bureau » des années 60-70, une forme d'externalisation de services soutenue par l'informatique et souvent destinée au secteur financier.

Accessible depuis un navigateur ou un client dédié, le logiciel fourni par les ASP promet un déploiement plus rapide au sein de l'entreprise, un coût d'intégration moindre, une mise à jour permanente et un lissage des dépenses. Toutefois, le prix et la mauvaise performance des réseaux, ainsi que l'éclatement de la bulle internet en 2000, ont raison de bon nombre de pionniers dans ce domaine. Mais certains résistent et d'autres se créent. Rapidement, les pure players de l'ASP se rebaptisent éditeurs en mode Saas (Software as a Service). Ils veulent se distinguer de leurs aînés par l'industrialisation de leur plate-forme de services, qui permet un accès partagé par toutes les entreprises clientes à une seule instance de leur logiciel. Grâce à cette mutualisation de leur infrastructure, les éditeurs réduisent leurs coûts d'exploitation et autorisent des montées en charge instantanées.

DR

Marc Benioff a fondé Salesforce.com, éditeur emblématique du modèle Saas.

Des offres tarifaires agressives

A l'aide des économies d'échelle ainsi dégagées, ils constituent des offres tarifaires agressives, qui finissent par trouver un écho favorable auprès des sociétés en quête d'offres relativement standards. En 2010, la tendance est si forte que le cabinet IDC prévoit un déclin de 7 milliards de dollars du marché mondial du logiciel traditionnel (licences), tandis que Gartner anticipe une croissance de 14 % pour le Saas.

BORIS MATHIEUX

DATES CLÉS

Années 60-70 : émergence du « service bureau », ancêtre de l'ASP.
Années 90 : apparition des offres ASP.
1999 : création de Salesforce.com.
2001 : première évocation du concept de Saas, évolution de l'ASP.
2010 : le marché mondial du Saas dépasse les 8,5 Md€ selon Gartner.

LA SEMAINE DE MILON par Jean-Michel Milon

FORMATION

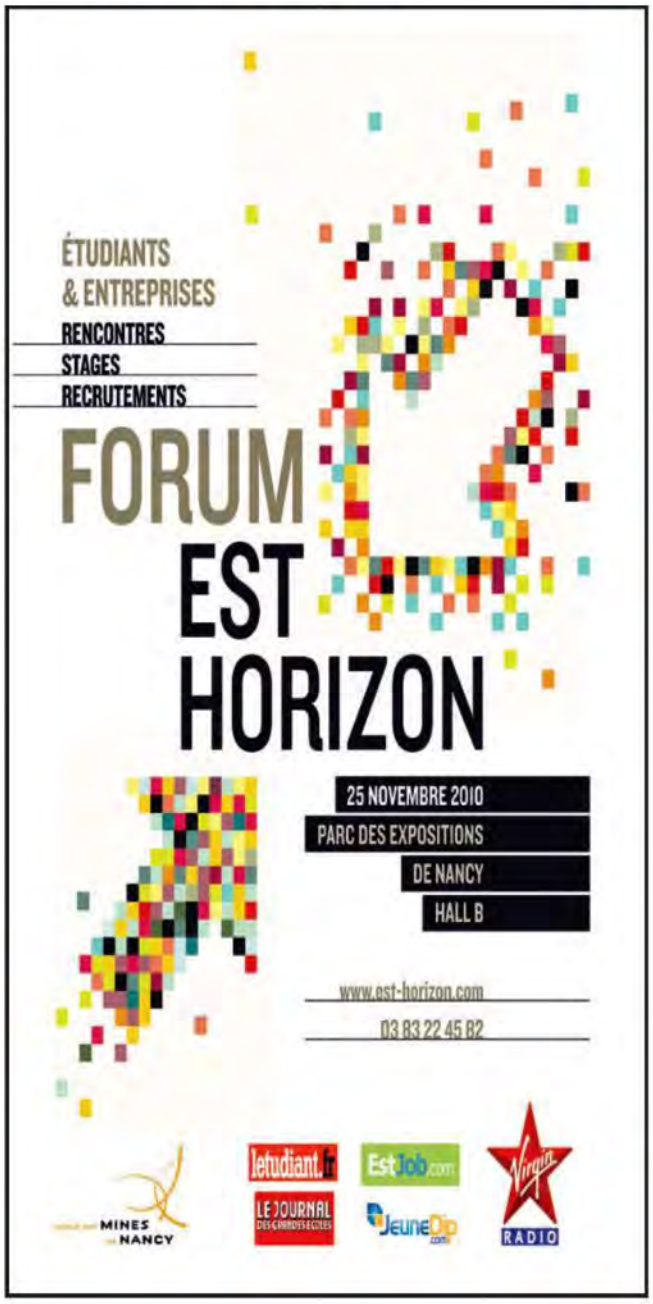

ANNONCES

CHR La Réunion

Recrute un (e) RESPONSABLE DU SYSTÈME D'INFORMATION

De formation ingénieur, expérimenté si possible en milieu hospitalier avec les qualités requises suivantes :

-Maîtrise gestion de projet -Sachant être autonome et source d'initiative
-Management d'équipe -Fort investissement et grande disponibilité requise

Curriculum Vitae à adresser à :
Mr Patrick GOYON - Directeur des Systèmes d'informations
CH Félix Guyon- 97405 SAINT DENIS Cedex

Régime volontaire de Sécurité Sociale, basé à Rubelles 77950 recherche pour son Pôle Technique,

UN CHEF DE PROJET D'INGÉNIERIE TECHNIQUE H/F

Rattaché(e) hiérarchiquement au Responsable du Pôle Technique, vous aurez pour mission principale de pérenniser et d'optimiser l'infrastructure technique, en lien avec l'équipe constituant le pôle (6 agents), dans un esprit de travail en équipe et un souci de sécurité des solutions mises en œuvre.

Vous aurez également à :
•assurer le pilotage et la mise en œuvre des projets techniques en partant du cahier des charges techniques jusqu'à la mise en service avec implication dans des études d'intégration au sein de l'environnement global.
•évaluer les impacts sur l'architecture technique et assurer la mise à jour des documents connexes sous la responsabilité de l'architecte technique.
•définir et gérer les standards et référentiels d'urbanisation du système d'information (outils, procédures, normes et sécurité).
•proposer des scénarios d'évolution et de simplification du système d'information
•vérifier et analyser les impacts techniques des nouvelles solutions et leur cohérence avec l'architecture existante.
•assembler, intégrer et modifier les différents composants. Assurer le pilotage et mise en œuvre des projets retenus.
•assurer des tâches d'administration techniques réparties entre les différentes personnes du pôle technique.
• mener périodiquement des tâches d'exploitation le matin ou le soir afin de prendre part aux roulements des ressources du pôle technique, nécessaires pour assurer l'exploitation de notre outil métier.

Compétences exigées :
- maîtrise des systèmes d'exploitation Linux CentOS/Fedora, AIX d'IBM.
- maîtrise des bases de données Oracle 8i, 10G et/ou 11
- bonnes compétences sur les réseaux Ethernet TCP/IP
- bonnes compétences sur les services suivant : OpenLDAP, SAMBA, Firewall IPTABLES, Messagerie IMAP, DHCP, DNS

Rémunération : 34,5 K€ - Niveau IV

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV à : CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER - Mme Bonche/Gestion Administrative - Par mail : cbonche@cfe.fr

APPELS D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRE

GROUPE EFIDIS

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Efidis SA d'HLM 20, place des Vins de France, 75012 Paris

Appel à candidature :
Choix d'un opérateur d'immeuble pour l'installation de FIBRES OPTIQUES et de services sur les résidences d'EFIDIS à Longjumeau (environ 994 logements).

Retrait du dossier : Les candidats peuvent télécharger la convention sur le site suivant https://www.marches-securises.fr

Date limite de réception des propositions :
Les soumissions doivent parvenir chez EFIDIS avant le 25 novembre 2010 à 12H00

ANNONCES

CÔTES D'ARMOR HABITAT

COTES D'ARMOR HABITAT RECRUTE
pour son Service Informatique

UN TECHNICIEN SYSTEME ET RESEAU H/F

POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT - **Dépôt des candidatures avant le 23/11/10**
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Côtes d'Armor Habitat - Direction des Ressources Humaines - 6, Rue des Lys 22440 PLOUFRAGAN - Tél. 02.96.94.12.41
L' offre d'emploi est consultable en intégralité sur le site www.cotesdarmorhabitat.com « Rubrique Actualités »

APPELS D'OFFRES

Contactez nous pour connaître nos tarifs :

m.caland@emploipro.fr

01 PROCHAINEMENT...

01NETPRO.COM

Les sites de recrutement les plus innovants

Le monde du recrutement sur le web est en perpétuelle ébullition. Chaque mois, plusieurs nouveaux acteurs voient le jour. Ce dossier passe au crible dix sites d'emploi qui ont une approche innovante. Sur Facebook, sur le web 2.0 ou en rémunérant les candidats.

Réagissez aux billets des blogueurs de 01

De l'emploi aux technologies de développement, de l'organisation des entreprises à l'efficacité des directions métier, les journalistes de la rédaction commentent dans leurs blogs toute l'actualité high-tech dans l'entreprise. Venez, vous aussi, réagir sur tout ce que vous vivez au quotidien.

01BUSINESS BFM RADIO

11 novembre : les logiciels libres en entreprise

Tous les jeudis, à 23 heures, retrouvez Frédéric Simottel, rédacteur en chef de *01 Informatique*, dans l'émission « 01 Business, les nouvelles technologies au service de l'entreprise » (en podcast sur bfmradio.fr).

CULTURE GEEK BFM TV

Chaque jour, le rendez-vous high-tech de la TNT

Retrouvez Anicet Mbida, journaliste à *01 Informatique*, pour une vision décalée de l'actualité high-tech, tous les soirs à 21 h 50 et 23 h 50.

PHOTOS : N. STÖLTENBORG

EXPÉRIENCES Le 18 novembre dans le nº 2061

DÉVELOPPEMENT

Méthodes agiles pour la Compagnie du vent

DR

La filiale de GDF-Suez adopte une nouvelle organisation de l'équipe et des points de revue plus fréquents afin de développer des applications en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

EXPÉRIENCES Le 18 novembre dans le nº 2061

POSTE CLIENT

Faut-il changer de navigateur internet ?

Beaucoup de sites et d'applications sont optimisés pour la version 6 d'Internet Explorer. L'arrivée de HTML 5 et de nouveaux navigateurs plus rapides et standards vont changer la donne. Quelle stratégie adopter ? Quel navigateur choisir ?

DOSSIER Le 18 novembre dans le nº 2061

LIVEN LE/ISTOCKPHOTO

BUDGETS

Réduire le coût de son informatique

Malgré quelques signes annonciateurs d'amélioration, la reprise des investissements high-tech des entreprises se fait encore en douceur. Des solutions technologiques aux prestations de services, la rédaction parcourt l'ensemble des pistes qui peuvent aider les DSI à trouver des sources d'économie.

DOSSIER Le 25 novembre dans le nº 2062

E-ADMINISTRATION

Les collectivités à l'heure des services électroniques

ISTOCK

01 décortique les principales problématiques des collectivités en matière de services aux usagers grand public et entreprises (téléservices, e-éducation, e-administration, etc.).

DOSSIER Le 2 décembre dans le nº 2063

TROPHÉES 01 DSI

Qui sera élu DSI de l'année 2010 ?

Qui succédera à Alain Moustard, de Bouygues Telecom, DSI de l'année 2009 ? Les paris sont lancés. Quelque 1 800 DSI éliront en ligne cinq de leurs pairs au parcours exemplaire. Puis un jury, composé d'anciens lauréats, choisira le Grand Prix. Tous les lauréats seront présentés dans ce numéro.

ITforBUSINESS *FORUM*

7 au 9 avril 2011

Anticiper les évolutions stratégiques. Performer dans les nouveaux modèles d'entreprise. **Toujours avoir un temps d'avance.**

Tel est aujourd'hui le défi auquel sont confrontés les dirigeants d'entreprise.
Telle est également l'ambition du **ITforBUSINESS** *FORUM*, organisé à **Courchevel** du **7 au 9 avril 2011.**

Cette manifestation de haut niveau réunira de nombreux dirigeants autour d'intervenants prestigieux.

Au programme :

- Les ruptures sociétales
- Diriger une entreprise 2.0
- Maîtriser son E-Réputation
- La métamorphose de l'interface homme-machine
- Sécurité, pilier de la compétitivité
- Business du Green IT
- Stratégie multicanal et relation client
- Les nouveaux concepts collaboratifs
- À quand la prochaine rupture ?

Avec notamment la participation de :

Corinne Lepage, *ancienne Ministre de l'environnement et fondatrice du parti écologique Cap 21.*
Joël de Rosnay, *Futurologue.*
Geoffroy Roux de Bézieux, *Président de l'UNEDIC, ex-président de Croissance Plus et Créateur de Virgin Mobile.*
Rahaf Harfoush, *Experte dans les nouveaux médias et responsable de la stratégie de communication online pour la campagne de Barack Obama.*
Jamais Cascio, *Futurologue américain.*
Grégoire Lassalle, *Directeur Général d'Allociné.*
Olivier Fécherolle, *Directeur Général Europe, Viadéo.*
Tan Le, *à l'origine de l'interface informatique qui lit les ondes cérébrales de son utilisateur.*

PROGRAMME ET INSCRIPTION :

www.itforbusinessforum.com*

* Programme et conditions d'inscriptions sur www.itforbusinessforum.com / Dans la limite des places disponibles.

Tarif « Early Bird » jusqu'au 31 décembre 2010 minuit.

Partenaires stratégiques

Partenaires media

Produit par

En collaboration avec

Des technologies plus intelligentes pour une planète plus intelligente :

Posons-nous les bonnes questions.

Quelle est la signification exacte des mesures de performances ? Depuis cinq ans, le couple IBM DB2 et Power Systems remporte trois des principaux tests de performances du marché, soit plus longtemps qu'Oracle et Microsoft réunis[1]. Mais ne devrait-on pas demander à nos systèmes informatiques plus que de la performance pure ? Les mesures de performances abstraites ne sont pas toujours les plus significatives : c'est ce que les entreprises en font qui est important. À titre d'exemple, en s'appuyant sur une plateforme IBM de fourniture de services, Globe Telecom a augmenté ses ventes de 112 %. EuResist a fait appel à une solution d'analyse intégrée pour définir les associations médicamenteuses les plus efficaces contre le VIH – avec un taux de précision de 78 %. Et le Dubai Gold and Commodities Exchange a choisi IBM Security Services pour mettre en œuvre un système accessible à plus de 99,9 %. Sur une planète plus intelligente, voilà des mesures de performances qui ont du sens.

Une entreprise plus intelligente nécessite des logiciels, des systèmes et des services plus intelligents. Bâtissons une planète plus intelligente. **ibm.com**/questions/fr

[1]Basé sur le nombre de jours durant lesquels IBM DB2® on Power Systems™ a été le plus performant aux tests comparatifs TPC-C, TPC-H 10TB et SAP 3-Tier SD entre le 1er juin 2005 et le 1er juin 2010. Pour plus d'informations, connectez-vous aux sites http://www.tpc.org et http://www.sap.com/solutions/benchmark. TPC, TPC-C et TPC-H sont des marques déposées du TPC. IBM, le logo IBM, ibm.com, DB2, Power Systems et l'icône planète sont des marques d'International Business Machines Corporation dans de nombreux pays. Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à IBM ou à des tiers. La liste des marques IBM est disponible sur Internet à l'adresse www.ibm.com/legal/copytrade.shtml. Compagnie IBM France - 17 avenue de l'Europe - 92275 Bois-Colombes Cedex - RCS Nanterre 552 118 465. © 2010 IBM Corporation. Tous droits réservés.